

La RDA ouvre le Mur de Berlin

« Personne ne sera refoulé », assure la RFA

d'après AFP et Reuter

BERLIN-EST (Reuter) — Le Mur de Berlin a commencé hier à « s'écrouler », alors que les autorités est-allemandes ont annoncé officiellement que les citoyens de RDA, qui manifestent depuis plusieurs semaines en faveur de la démocratie dans leur pays, pourraient franchir librement le Mur et voyager là où ils le désirent, quand ils le désirent.

Deux heures et demie après l'annonce de l'ouverture de la frontière inter-allemande, plusieurs dizaines d'Allemands de l'Est ont franchi hier soir le Mur de Berlin pour se rendre à Berlin-Ouest sans encombres et sans formalités, ont constaté de nombreux témoins sur place.

C'est une rupture spectaculaire avec une politique dont le Mur était le symbole, un symbole longtemps considéré comme la « raison d'être » de ce pays communiste, jusqu'à tout récemment un des plus « durs ».

Guenter Schabowski, responsable des médias au sein du bureau politique du Parti socialiste unifié (SED, communiste), a annoncé cette décision historique au cours d'une conférence de presse, en précisant qu'elle entrerait en vigueur immédiatement.

Elle intervient à la suite de la fuite

vers la RFA de 225 000 Allemands de l'Est depuis le début de l'année et alors que Bonn estime que plus d'un million d'autres pourraient être tentés de les suivre.

Avec l'organisation d'élections libres, la liberté totale de déplacement à l'étranger était la principale revendication des centaines de milliers de manifestants qui ont défilé ces dernières semaines dans plusieurs villes de RDA. Elle marque une concession énorme dans un pays qui n'avait pas hésité à ériger le Mur de Berlin en 1961 et un épais rideau de barbelés à ses frontières pour décourager l'exode de ses ressortissants.

« Aujourd'hui, la décision a été prise de rendre possible à tous les citoyens de quitter le pays par les postes-frontières est-allemands », a déclaré Schabowski en réponse à une question sur le nouveau projet de loi sur les voyages à l'étranger préparé par les autorités. Il a souligné que les candidats au départ devraient être munis de visas de sortie, mais que tous les commissariats de police avaient reçu pour instruction de les délivrer sans délai.

Interrogé sur l'utilité du Mur de Berlin dans ce nouveau contexte, Schabowski a énuméré plusieurs au-

tres facteurs, comme l'existence de deux blocs militaires en Europe, l'OTAN et le Pacte de Varsovie. Il est difficile de juger dans l'immédiat de l'impact d'une telle décision sur les candidats potentiels au départ ou les réfugiés de RFA.

A Bonn, une source proche du ministère de l'Intérieur a déclaré que l'Allemagne de l'Ouest était prête à accueillir tous les émigrés. « Personne ne sera refoulé », a-t-on déclaré. Auparavant, le ministre de l'Intérieur Wolfgang Scheuble avait réaffirmé qu'aucun Allemand de l'Est ne serait refoulé de RFA, mais que les nouveaux arrivants devaient s'attendre à des conditions d'hébergement sommaires pour une longue période.

« Pour cette raison, et à cause de l'hiver qui approche, chaque Allemand d'Allemagne de l'Est doit bien réfléchir avant de venir ici », a-t-il dit. Interrogé par la télévision est-allemande, Hans-Jochen Vogel, chef de l'opposition social-démocrate ouest-allemande, a appelé les candidats au départ à rester dans leur pays pour y oeuvrer en faveur de la démocratie.

L'agence officielle ADN a rapporté de son côté que des militants

Voir page 10 : Mur de Berlin



Des Berlinoises de l'Ouest ont fêté hier du côté Est du célèbre « Checkpoint Charlie », l'ouverture du Mur. Des dizaines d'Allemands de l'Est ont franchi sans encombres le Rideau de Fer peu de temps après l'ouverture.



PHOTO PC

Furieux, le premier ministre Brian Mulroney a sévèrement réprimandé le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Wells au sujet de sa position constitutionnelle.

Le Québec refuse d'engager le dialogue avec Terre-Neuve

Bourassa s'absente pendant l'exposé de Wells

Bernard Descôteaux
de notre bureau d'Ottawa

LE QUÉBEC refuse d'engager le débat avec Terre-Neuve estimant qu'il est présentement inutile de vouloir tenter un rapprochement avec cette province sur l'accord du lac Meech compte tenu des positions prises par son premier ministre, Clyde Wells.

Tel est le sens du geste qu'a posé hier le premier ministre Robert Bourassa en quittant la salle de conférence des premiers ministres alors qu'allait s'engager avec le premier ministre Clyde Wells un débat autour de cet accord.

Après avoir écouté le premier ministre Wells pendant quelques minutes expliquer les raisons pour lesquelles il rejette cet accord, M. Bou-

rassa a en effet pris prétexte de communications urgentes pour bouder la dernière partie de l'exposé de son homologue. Il n'est revenu que beaucoup plus tard, juste avant que la partie publique de la conférence ne prenne fin.

Par ce geste, le premier ministre québécois se mettait en position de ne pas avoir à débattre avec M.

Voir page 10 : Le Québec

Hydro-Québec menace de fermer Manic 5

Jean-V. Dufresne

HYDRO-QUÉBEC dépose une requête en évocation aujourd'hui en Cour supérieure pour contester la légalité de la liste des services essentiels du Syndicat canadien de la fonction publique, reconnue satisfaisante à la veille de la grève du 6 novembre par le Conseil des services essentiels.

Si le tribunal donnait droit aux prétentions d'Hydro-Québec, le Conseil pourrait être contraint d'exiger des trois unités d'accréditation le dépôt d'une nouvelle liste, assortie d'un nouvel avis de grève.

Dans l'intervalle, comme le souhaite Hydro-Québec, les 14 000 grévistes pourraient être requis de mettre fin à leur grève, autorisée par le Conseil jusqu'au 18 décembre prochain au rythme d'un débrayage de 24 heures par semaine sur tout le territoire et de deux grèves quotidiennes en régions.

Porte-parole d'Hydro-Québec, Mme Francine Charest a rappelé que le producteur avait déjà contesté, en vain, la légalité de la liste auprès du Conseil, estimant que les engagements syndicaux ne pourraient assurer l'exécution des travaux prioritaires à temps pour l'hiver.

Mme Carole Bégin, porte-parole du Conseil des services essentiels, a reconnu que cet organisme a été informé hier de l'intention d'Hydro-Québec de porter la liste devant les tribunaux, mais elle ne disposait pas du document pour pouvoir le commenter.

« Quelle sera notre décision ? Tout dépend de l'objet de la requête, et nous en ignorons pour l'instant le contenu », a-t-elle dit.

Celle-ci pourrait faire l'objet d'une

Voir page 10 : Hydro-Québec

Le fossé se creuse entre Mulroney et Clyde Wells

Ottawa admet qu'une entente avec Terre-Neuve est impossible

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LES MASQUES sont tombés à la conférence des premiers ministres. Dès la première journée de la rencontre à onze, Terre-Neuve et Ottawa ont étalé publiquement leurs profondes divergences constitutionnelles.

Devant les caméras de la télévision nationale qui diffusait la scène en direct, et en présence de tous leurs collègues, le premier ministre Brian Mulroney et son homologue de Terre-Neuve se sont empoignés verbalement sur l'accord du lac Meech.

Un échange qui a complètement démolit l'hypothèse de mettre rapidement Terre-Neuve sur la même longueur d'ondes que les partisans

du lac Meech. Toute la journée, les premiers ministres avaient attendu que vienne le tour de Terre-Neuve de prendre la parole.

Avec une seule question en tête, après un souper orageux la veille, Clyde Wells allait-il mettre de l'eau dans son vin, lui qui jurait à son arrivée à Ottawa que rien ne le con-

Voir page 10 : Fossé

Bernard Landry juge plausible l'idée d'un référendum de Bourassa sur la souveraineté

« Le PQ serait solidaire », soutient le candidat à la vice-présidence

Pierre O'Neill

SI JAMAIS une nouvelle humiliation du Québec de la part du Canada anglais incitait le premier ministre Bourassa à tenir un référendum en vue de réaliser la souveraineté politique, il faudra que le Parti québécois subordonne la partisanerie à son idéal et fasse preuve de solidarité.

Cette hypothèse d'un virage constitutionnel de Robert Bourassa, l'ex-ministre Bernard Landry ne l'écarte pas. Il la trouve même plausible, parce qu'il lui apparaît logique que si le chef libéral sent le vent tourner et qu'il observe l'émergence d'une nouvelle prise de conscience collective, il s'adaptera à la situation pour conserver le pouvoir.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait cette semaine au DEVOIR, M. Landry a expliqué que le passé de

Robert Bourassa témoigne d'une tendance naturelle à renier ses convictions. À cet égard, il rappelle qu'après avoir cogité avec René Lévesque sur l'option souverainiste en 1967, Robert Bourassa lui a fait faux bond pour préférer la voie la plus rapide vers la magistrature suprême du Québec, la fonction de premier ministre.

Ce qui ne fait aucun doute dans l'esprit de Bernard Landry, c'est que chez Robert Bourassa les convictions ne l'emportent jamais sur la soif du pouvoir. « Et il pourrait choisir le destin du Québec, si cela recoupait son destin personnel ».

Dans l'éventualité d'un référendum, que ferait le PQ ? « L'objectif du Parti québécois est la souveraineté. Il ne faut pas oublier cela. Et l'objectif est plus grand que le parti. Je suis souverainiste avant d'être péquiste et s'il y avait un référendum

Voir page 10 : Référendum



Bernard Landry

Lech Walesa vient courtiser l'Amérique

Le leader polonais à Mirabel aujourd'hui

François Brousseau

LE GRATIN montréalais se pressera cet après-midi à l'aéroport Mirabel, où passera en coup de vent le syndicaliste le plus célèbre du monde, en route vers Ottawa, Toronto, Washington et Caracas.

Lech Walesa, le légendaire opposant politique devenu commissaire et super-ambassadeur itinérant de la Pologne, commence aujourd'hui au Québec une tournée en Amérique qui durera deux semaines. Le point cul-

Voir page 10 : Walesa



VOICI ENFIN L'ENSEMBLE ORDINATEUR COMPLET: Rien à ajouter

Electronique Dumoulin

Enfin l'informatique à juste prix... 999\$

- Ordinateur compatible IBM avec écran haute-résolution et disque 5 1/4" de 360K
- Traitement de texte français avec manuel d'apprentissage
- Imprimante à qualité

DataTrain

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122

Laval 1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

Coup de théâtre au procès sur la fuite du budget

Le procureur de la Couronne se désiste et la cause remise en mai

OTTAWA (PC) — Le juge James Fontana s'est vu dans l'obligation, hier, de proroger jusqu'au 28 mai prochain le procès de trois hommes accusés de recel, à la suite de la fuite du dernier budget fédéral.

La décision du président du tribunal a été motivée par le désistement inattendu du procureur de la Couronne, Me John Pearson, qui pourra maintenant être appelé comme témoin dans cette cause.

Juste avant de se retirer du dossier, Me Pearson s'est dit convaincu que le sergent d'état-major Richard Jordan, de la GRC, prétextait la relation privilégiée avocat-client pour ne pas avoir à révéler certaines informations, qui montreraient qu'il n'a pas dit la vérité.

« Jordan sait que s'il est obligé de révéler ce qu'on lui a dit, il peut être accusé de parjure », a laissé tomber Me Pearson.

Lundi dernier, un avocat du ministère de la Justice a invoqué la relation privilégiée avocat-client, au moment où le policier était sur le point de dévoiler ce qui s'est dit au cours de réunions entre le commissaire adjoint Henry Jensen, de la GRC, le sous-ministre adjoint de la Justice Doug Rutherford et d'autres policiers de la GRC.

Le sergent d'état-major Jordan a fait savoir, hier, qu'on lui a conseillé de se prévaloir de ce privilège pour tout témoignage concernant ses relations avec la Couronne.

Pour Me Pearson, cependant,

le policier « se recouvre du principe du privilège comme d'un manteau », afin de ne pas révéler des informations qu'il veut tenir secrètes.

La décision du juge Fontana de proroger les audiences a mis fin à quatre jours de témoignages au procès du journaliste Doug Small et de M.M. Normand Bélisle et John Appleby.

Au cours de séances précédentes, le policier Jordan a déjà déclaré que le commissaire adjoint Jensen voulait que M. Small soit accusé, afin de « donner une leçon aux journalistes ».

Jordan lui-même, qui est diplômé en droit, a refusé de signer l'acte d'accusation, de même que son supérieur immédiat. Mais un subalterne l'a fait.

Me Leonard Shore, avocat de Bélisle, s'est demandé si le commentaire de l'avocat de la Couronne sur le parjure ne constituait pas en partie la raison de sa démission.

« Nous sommes tous bouleversés, a dit Me Shore. Nous trouvons tragique que ce commentaire ait été fait ».

Me David Scott, avocat du journaliste, a dit que Me Pearson devra témoigner pour « se justifier ».

M. Small a diffusé sur les ondes de la télévision un résumé du budget le 26 avril dernier, une journée avant la date fixée pour qu'il soit rendu public.

Dans une autre fuite, un résumé du budget est parvenu à la compagnie d'assurance Mutuelle du Canada.

Guerre de chiffres sur la TPS

6 milliards \$ de moins, disent les provinces; 3 milliards \$ de plus, dit Ottawa

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

AU PREMIER JOUR de leur conférence sur l'économie, les 10 premiers ministres provinciaux ont tour à tour demandé, sans succès, à Brian Mulroney de retirer son projet de taxe sur les produits et services.

Et pendant que les premiers ministres discutaient, le fédéral se lançait, en coulisses, dans une véritable guerre de chiffres pour démolir l'étude commandée par les provinces démontrant les effets néfastes de la TPS sur l'économie.

Malgré l'opposition générale des provinces, le premier ministre a déclaré qu'il irait quand même de l'avant avec sa TPS. Faut-il pouvoir convaincre les premiers ministres provinciaux, M. Mulroney s'est tourné vers les Canadiens et a tenté de les convaincre que « la TPS est essentielle pour garantir l'avenir économique du pays ». Éviter la TPS signifierait, pour M. Mulroney, « refiler le fardeau à nos enfants et leur laisser en héritage des problèmes et des dettes dont ils pourraient ne jamais venir à bout ».

Le premier ministre de l'Alberta, Don Getty, le plus fermement opposé à la TPS, a déclaré que « les Canadiens ne pouvaient se payer cette taxe ». La TPS, selon M. Getty, va endommager l'économie, enlever des emplois, réduire la croissance économique. C'est également un cauchemar bureaucratique qui coûtera des centaines de millions de dollars.

Fermement, mais sans agressivité, les premiers ministres des provinces ont tenté de convaincre le gouvernement fédéral des effets néfastes de la TPS sur l'économie.

Le premier ministre Robert Bourassa a reproché au gouvernement fédéral d'avoir quitté la table de négociations lorsqu'un scénario de rechange était à l'étude. Le fédéral a plutôt préféré engendrer unilatéralement un projet inacceptable, de dire M. Bourassa. Pour lui, le Québec s'opposera à cette taxe tant que le fédéral ne reverra pas son projet pour en minimiser l'impact pour les provinces.

Ottawa cependant conteste vigoureusement l'évaluation des provinces de l'impact économique de la TPS. Le ministère des Finances a d'ailleurs publié, à la hâte, une étude sur les effets de la TPS au Canada qui vient contredire l'étude préparée pour le compte des provinces par le Conférence Board du Canada.

Tout au long de la journée des fonctionnaires fédéraux, le ministre des Finances et le premier ministre ont mis en doute la crédibilité de l'analyse du Conférence Board qui affirme, entre autres, que la TPS pourrait signifier la perte de 434 000 emplois au Canada et de 7 milliards \$ pour les provinces.

Dès l'ouverture de la conférence, le premier ministre Mulroney a lancé à ses homonymes qu'Ottawa entendait « frapper de front » cette étude des provinces.

Le ministre des Finances Michael Wilson n'accorde aucune crédibilité au document du Conférence Board. Il rappelle que le Conférence Board s'est déjà trompé au moins trois fois

dans ses évaluations de la TPS. « Au début, le Conférence Board disait qu'il y aurait une perte de 220 000 emplois avec la TPS, de dire le Michael Wilson, ensuite, d'une perte de 48 000 et maintenant de 440 000 emplois. On peut donc douter de la crédibilité des chiffres du Conférence Board ».

L'étude rendue publique par le ministère des Finances prévoit qu'en 1991, la TPS améliorera la situation des recettes de toutes les provinces de plus de 500 millions \$ et de presque 900 millions \$ en 1993, soit 3 milliards \$ en trois ans.

L'étude des provinces présente deux scénarios. Un premier, « optimiste », prévoit que les provinces perdront plus de 6 milliards \$ en trois ans avec la TPS. Le deuxième, « réaliste », estime que la perte sera plutôt de l'ordre de 7 milliards \$.

Les fonctionnaires fédéraux du ministère des Finances jugent que l'évaluation des estimations faites par les provinces utilise un « modèle macroéconomique » qui ne permet pas d'évaluer pleinement les répercussions économiques de la TPS.

Évidemment les provinces n'acceptent pas l'évaluation fédérale qu'on juge plutôt de manœuvre de dernière minute pour contrer l'impact de l'étude des provinces rendue publique tard mercredi soir.

« Ils sont restés debout toute la nuit pour nous contredire » lance le chef de cabinet de David Peterson, Dan Gagnier. Le ministre des Finances du Québec, Gérard D. Lévesque, trouve curieux qu'il n'y ait que le ministère des Finances fédéral qui conclut aux effets positifs de la TPS. « Toutes les

analyses qui ont été faites par des agents de l'extérieur semblent converger vers les conclusions auxquelles nous sommes arrivés, prétend le ministre, seul le fédéral maintient cette position-là, alors vous pouvez arriver à vos propres conclusions ».

Grant Devine, de la Saskatchewan, s'inquiète de la tendance du gouvernement fédéral d'agir unilatéralement dans plusieurs domaines sans même tenir compte de l'avis des provinces. Il se demande même si nous ne sommes pas revenus au climat de confrontation qui caractérisait les relations fédérales-provinciales avant l'arrivée au pouvoir de Brian Mulroney en 1984. Il cite notamment les décisions unilatérales récentes du gouvernement conservateur pour la TPS, les télécommunications, Via Rail, l'assurance-chômage, l'environnement.

Malgré tout, le premier ministre Brian Mulroney espère que les provinces vont se ranger derrière la TPS une fois celle-ci en vigueur. « M. Wilson a conçu notre initiative de façon à laisser la porte ouverte aux provinces au cas où elles voudraient adhérer au régime après sa mise en place ».

Et le ministre des Finances Michael Wilson a laissé pour la première fois entendre qu'il serait prêt à négocier son projet si « une demi-douzaine » de provinces parvenait à s'entendre sur un projet commun de taxe de vente nationale. L'horaire chargé de la conférence ne laissera cependant que peu de temps à la discussion du projet de taxe de vente fédérale.

Un haut fonctionnaire soutient que les ministres n'ont pas de comptes à rendre au vérificateur général

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Bureau du vérificateur général ne devrait pas avoir accès aux reçus étayant les dépenses

de voyage des ministres du gouvernement fédéral, estime le greffier du Conseil privé, M. Paul Tellier.

« Les ministres n'ont rien à cacher, a-t-il affirmé. Mais il n'appartient pas au vérificateur général de demander au ministre de l'Agriculture d'expliquer pour quelles raisons il s'est arrêté à Winnipeg pour rencontrer la Commission canadienne de bié alors qu'il était en route pour Calgary, a-t-il cité comme exemple. Où est la ligne de démarcation ? »

M. Tellier a affirmé devant le comité parlementaire des comptes publics que les ministres n'avaient pas de comptes à rendre au vérificateur général, mais qu'ils étaient responsables de leurs actions devant le Parlement et le public. Selon lui, le gouvernement estime que la population canadienne peut trancher cette question en se prévalant de son droit de vote aux élections générales.

Le député néo-démocrate Stan Hovdebo a réfuté cet argument en faisant valoir qu'il était difficile pour la population de juger des actions des ministres sans avoir les faits en main.

Le vérificateur général Kenneth Dye s'est plaint, dans son rapport annuel publié en octobre, qu'il avait dû renoncer à vérifier les dépenses de voyage des ministres parce que le gouvernement avait refusé de lui remettre les pièces justificatives.

Cette situation n'est pas appelée à changer, a rappelé le haut fonctionnaire. M. Tellier souligne à cet effet que les ministres ne sont pas tenus de présenter des reçus pour justifier leurs dépenses de voyage, mais qu'on leur conseille fortement de le faire.

« Il s'agit strictement d'un système basé sur la parole d'honneur des ministres, a-t-il expliqué aux journalistes, à sa sortie du comité. Le bien-fondé de cette politique est peut-être discutable, a-t-il concédé. Cette décision a été prise par le gouvernement Pearson en 1963 ».

Il a ajouté que ce système est toujours utilisé aujourd'hui par les ministres et que rien ne laissait présager un changement de politique à cet effet.

Par ailleurs, M. Tellier a laissé entendre que d'autres renseignements touchant les voyages des ministres seront désormais accessibles au public et au vérificateur général.

Cette nouvelle politique a été annoncée par le président du Conseil du Trésor Robert de Cotret, le jour même de la publication du rapport du vérificateur général.

Le contrôleur général, M. Andrew Macdonald, a confirmé devant le comité qu'il avait été instruit de mettre sur pied un système comptable qui tiendrait compte des renseignements suivants : le nom des ministres ayant loué les avions gouvernementaux, leur destination, le nombre et le nom des gens qui les accompagnent, ainsi que le but et le coût de leur voyage. Les ministres ne seront pas tenus de fournir des reçus pour justifier leurs dépenses.

Turner s'établit à Toronto

TORONTO (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes John Turner a acheté une résidence à Toronto, dans le chic quartier de Forest Hill. Il met ainsi aux suppositions concernant la ville où il élira domicile lorsqu'il n'occupera plus ses fonctions de chef du Parti libéral.

Dès le 1er décembre, il effectuera un premier versement mensuel de 15 724 \$ sur une hypothèque de 1 550 000 \$ pour une maison de trois étages en brique de ce quartier huppé du centre-nord de la métropole canadienne, a appris le *Globe and Mail*, de Toronto.

M. Turner a versé la somme de 175 000 \$ au moment de l'achat de la nouvelle propriété pour un montant total de 1 725 000 \$.

En 1984, le couple Turner avait vendu sa résidence de Forest Hill achetée en 1976 à 285 000 \$ pour 900 000 \$.

Qui Sait ...

si vous n'en profitez pas vous même ?

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Bureau du vérificateur général ne devrait pas avoir accès aux reçus étayant les dépenses

de voyage des ministres du gouvernement fédéral, estime le greffier du Conseil privé, M. Paul Tellier.

« Les ministres n'ont rien à cacher, a-t-il affirmé. Mais il n'appartient pas au vérificateur général de demander au ministre de l'Agriculture d'expliquer pour quelles raisons il s'est arrêté à Winnipeg pour rencontrer la Commission canadienne de bié alors qu'il était en route pour Calgary, a-t-il cité comme exemple. Où est la ligne de démarcation ? »

M. Tellier a affirmé devant le comité parlementaire des comptes publics que les ministres n'avaient pas de comptes à rendre au vérificateur général, mais qu'ils étaient responsables de leurs actions devant le Parlement et le public. Selon lui, le gouvernement estime que la population canadienne peut trancher cette question en se prévalant de son droit de vote aux élections générales.

Le député néo-démocrate Stan Hovdebo a réfuté cet argument en faisant valoir qu'il était difficile pour la population de juger des actions des ministres sans avoir les faits en main.

Le vérificateur général Kenneth Dye s'est plaint, dans son rapport annuel publié en octobre, qu'il avait dû renoncer à vérifier les dépenses de voyage des ministres parce que le gouvernement avait refusé de lui remettre les pièces justificatives.

Cette situation n'est pas appelée à changer, a rappelé le haut fonctionnaire. M. Tellier souligne à cet effet que les ministres ne sont pas tenus de présenter des reçus pour justifier leurs dépenses de voyage, mais qu'on leur conseille fortement de le faire.

« Il s'agit strictement d'un système basé sur la parole d'honneur des ministres, a-t-il expliqué aux journalistes, à sa sortie du comité. Le bien-fondé de cette politique est peut-être discutable, a-t-il concédé. Cette décision a été prise par le gouvernement Pearson en 1963 ».

Il a ajouté que ce système est toujours utilisé aujourd'hui par les ministres et que rien ne laissait présager un changement de politique à cet effet.

Par ailleurs, M. Tellier a laissé entendre que d'autres renseignements touchant les voyages des ministres seront désormais accessibles au public et au vérificateur général.

Cette nouvelle politique a été annoncée par le président du Conseil du Trésor Robert de Cotret, le jour même de la publication du rapport du vérificateur général.

Le contrôleur général, M. Andrew Macdonald, a confirmé devant le comité qu'il avait été instruit de mettre sur pied un système comptable qui tiendrait compte des renseignements suivants : le nom des ministres ayant loué les avions gouvernementaux, leur destination, le nombre et le nom des gens qui les accompagnent, ainsi que le but et le coût de leur voyage. Les ministres ne seront pas tenus de fournir des reçus pour justifier leurs dépenses.


Turner s'établit à Toronto

TORONTO (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes John Turner a acheté une résidence à Toronto, dans le chic quartier de Forest Hill. Il met ainsi aux suppositions concernant la ville où il élira domicile lorsqu'il n'occupera plus ses fonctions de chef du Parti libéral.

Dès le 1er décembre, il effectuera un premier versement mensuel de 15 724 \$ sur une hypothèque de 1 550 000 \$ pour une maison de trois étages en brique de ce quartier huppé du centre-nord de la métropole canadienne, a appris le *Globe and Mail*, de Toronto.

M. Turner a versé la somme de 175 000 \$ au moment de l'achat de la nouvelle propriété pour un montant total de 1 725 000 \$.

En 1984, le couple Turner avait vendu sa résidence de Forest Hill achetée en 1976 à 285 000 \$ pour 900 000 \$.



NOUVELLE SÉRIE

Rehaussez votre collection de verres Héritage

Vous pouvez obtenir un verre de 12,5 onces contre 1 \$ sur présentation d'un bon et à l'achat d'au moins 25 litres de carburant à toute station-service Petro-Canada participante.

© 1989 Petro-Canada Inc.

Vous devriez recevoir par la poste, d'ici le 10 novembre, un livret de bons pour les verres à dégustation Héritage.

Appuyez notre jeunesse

Chaque fois que vous ajoutez un superbe verre à dégustation Héritage à votre collection, 10 c sont versés au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique. Ce Fonds aide de jeunes Canadiens prometteurs à réussir sur le plan sportif tout en poursuivant leurs études.

Des programmes comme le Fonds de bourses d'études, des produits comme les essences sans plomb Maximum et le parrainage d'activités culturelles et communautaires partout au pays témoignent de l'engagement de Petro-Canada envers les gens d'ici. C'est grâce à votre participation que nous sommes en mesure de réaliser cet engagement.

Nous espérons qu'avec nous, vous appuyerez notre jeunesse en collectionnant les huit nouveaux verres à dégustation Héritage.

PETRO-CANADA

Au service des gens d'ici



CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE.

DONNEZ.



L'eau de Montréal ne sera pas fluorée avant les élections

Isabelle Paré

L'ADMINISTRATION Doré a reporté à nouveau sa décision de fluorer ou non l'eau potable et ne tranchera qu'en 1991, le temps que des études additionnelles sur les impacts des fluorures sur le fleuve soient réalisées.

La Ville ne prendra donc pas de décision sur la fluoration de l'eau avant l'échéance électorale de novembre 1990. La responsable du développement communautaire au comité exécutif, Mme Léa Cousineau, a motivé hier cette décision sur le

fait que le comité exécutif juge ne pas posséder « toutes les données lui permettant de mesurer les effets du fluor sur les eaux du fleuve ».

Mme Cousineau a nié que des raisons électorales motivent le report de cette décision qui est à l'étude depuis le début de 1988. « Je ne me sens pas à l'aise d'aller devant la population avec ces interrogations. C'est un sujet divisif, alors il faut s'assurer que tout soit très clair », a-t-elle cependant précisé. Mme Cousineau a ajouté qu'un vote référendaire sur cette question était pour l'instant exclu.

Malgré l'étude réalisée sur une période de deux mois par une équipe de

l'université McGill affirmant que l'impact de la fluoration sur les eaux du fleuve serait « négligeable », Mme Cousineau maintient qu'un monitoring doit se poursuivre sur une année complète pour évaluer les taux de fluor à toutes les saisons. La Ville affirme cependant ne pas remettre en question l'impact positif de la fluoration sur la prévention de la carie.

« C'est une décision de prudence, prudence excessive peut-être, mais dans un contexte où la santé du fleuve est aussi importante que celle des gens, nous devons le faire », a-t-elle dit.

La fluoration de l'eau fait partie du programme du RCM et des prio-

rités d'action du premier mandat de l'administration Doré. Mme Cousineau a concédé qu'il faudrait peut-être penser à revoir le programme si jamais les études démontrent que le fluor est nocif pour les eaux du fleuve. Si ce n'est pas le cas, l'administration donnera le feu vert à la fluoration... dans deux ans.

Entretemps, a indiqué Mme Cousineau, une table de concertation réunissant les experts des CLSC, des départements de santé communautaire et des commissions scolaires sera mise sur pied pour établir un plan d'action visant à améliorer par d'autres moyens la santé dentaire de la population, notamment dans les

quartiers défavorisés.

Ce nouvelle hésitation de la part de la Ville a fait rugir les tenants de la fluoration qui jugent « irresponsable » le report de cette mesure « prioritaire ». Ils ont toutes les informations en main pour agir dès maintenant. Les effets à long terme sur l'environnement ont été étudiés ailleurs. La fluoration est considérée comme la pierre angulaire de la prévention par l'Organisation mondiale de la santé, les autres moyens ne sont que des demi-mesures », a fustigé hier le Dr John Osterman, directeur du Département de santé communautaire de l'Hôpital Lakeshore et membre actif de la Coalition pour

la fluoration.

Le président de l'Association pour les techniques de l'eau, M. Guy Courchesne, croit de son côté la prudence de la Ville justifiée. De toutes façons, études ou pas, l'AQTE s'objecte d'emblée à la fluoration. « Nous n'acceptons pas qu'un corps public rejette consciemment un produit dans l'eau alors qu'on tente de convaincre les entreprises de ne pas polluer l'environnement », a expliqué M. Courchesne. De l'avis de l'AQTE, si le fluor seul n'a pas d'effet, ce sont les effets cumulatifs de tous les rejets dans le fleuve qui doivent être considérés.

5 Haïtiens expulsés en un mois

Paul Cauchon

DEPUIS la levée du moratoire sur les expulsions des Haïtiens en situation d'illégalité le 5 octobre dernier, le ministère fédéral de l'Immigration a procédé à la déportation de 5 ressortissants haïtiens.

Au ministère, on déclare que le processus administratif suit son cours. Depuis la levée du moratoire une trentaine de convocations ont été envoyées chez des Haïtiens (qui sont environ 50 au total à être menacés d'expulsion).

« Nous procédons cas par cas, doucement, avec doigté », soutient Richard St-Louis, du bureau montréalais du ministère.

Dans la communauté haïtienne, certains dirigeants ont l'impression que les protestations ont fait réfléchir le gouvernement. « Le rythme des convocations a ralenti », juge Jean-Claude Icart, directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

Mais il demeure difficile de savoir si les fonctionnaires du ministère pourront se prévaloir de considérations humanitaires pour conserver ces citoyens au pays.

« Nous admettons que Haïti n'est pas un pays où il n'y a pas de problèmes, explique Gerry Maffre, du bureau de la ministre de l'Immigration Barbara McDougall. Mais plusieurs de ces gens sont venus ici en hors-la-loi ». M. Maffre ajoute que « tout le monde réalise qu'il y a des difficultés économiques en Haïti, mais le refuge économique n'est pas un critère reconnu ».

LE DEVOIR a pu prendre connaissance des critères qui prévalent dans l'examen des « mesures humanitaires ». Ce sont des fonctionnaires du ministère qui peuvent, à chaque cas, décider si ces critères s'appliquent ou non.

Richard St-Louis précise que les faits soumis à l'analyse doivent être de nouveaux faits, qui n'étaient pas au dossier lors des premières enquêtes.

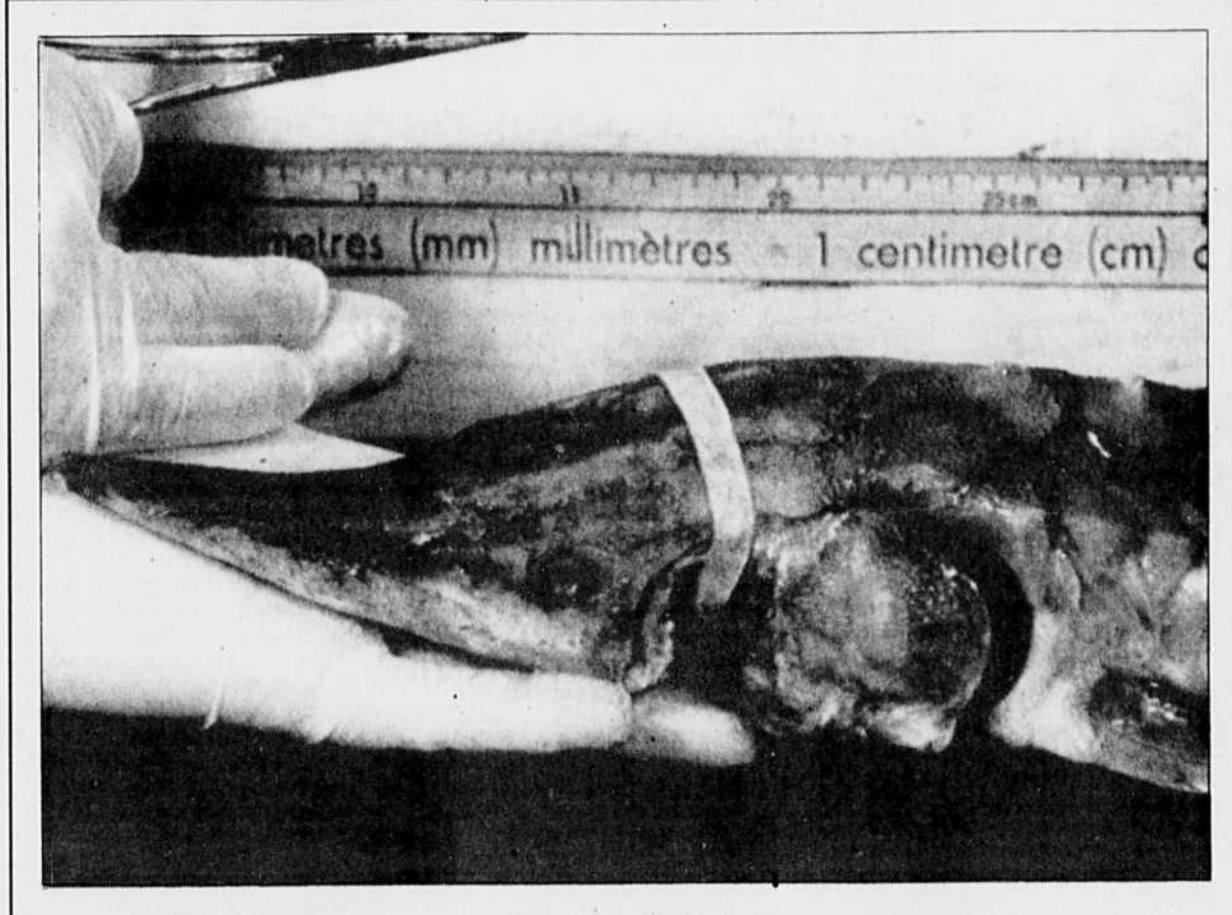
Le premier critère humanitaire concerne le membre « d'une délégation officielle, d'une équipe d'athlètes ou d'un groupe culturel ou encore de toute autre personne qui, en cherchant à demeurer au Canada, met le gouvernement de son pays dans un tel embarras qu'elle s'expose à de sévères sanctions à son retour au pays ». En clair, il s'agit ici de gens célèbres dans leur pays (politiciens, artistes, joueurs de hockey, etc.).

L'autre critère concerne « un cas exceptionnel justifiant le recours à des mesures humanitaires, par exemple des personnes à charge qui, du fait de liens étroits avec un résident canadien, s'exposeraient à des mauvais traitements s'ils étaient obligés de retourner dans leur pays pour obtenir un visa d'immigrant ».

Ce « lien étroit » pourrait consister en un conjoint ou un enfant, selon Gerry Maffre.

Il existe un troisième critère, ajouté en dernier examen : « une personne qui, du fait de sa situation personnelle en regard des lois et des pratiques en vigueur dans son pays d'origine, s'exposerait à des traitements sévères ou inhumains si elle était renvoyée dans ce pays. Une décision favorable doit être rendue lorsqu'il existe de sérieux motifs de croire que la vie d'une personne serait menacée dans son pays d'origine en conséquence de la situation politique ou sociale qu'on y observe ».

Un critère qui, comme on le voit, peut être sujet à de multiples interprétations.



Esturgeons avec élastique
PHOTO PC

Nombre d'esturgeons noirs capturés récemment dans le Saint-Laurent par des pêcheurs commerciaux avaient la tête entourée d'une bande élastique, a révélé le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Les biologistes du ministère expliquent que l'esturgeon s'enfile la tête dans ces bandes en fouillant avec son nez les fonds vaseux des battures pour s'alimenter. C'est à la hauteur de Montmagny qu'on trouve le plus grand nombre de poissons portant des bandes élastiques. Sur 800 esturgeons capturés entre Québec et Montmagny, 8 % portaient des bandes élastiques. Le fait que le problème n'existe pas en

amont de Québec ni en aval de l'archipel de Montmagny laisse croire que ces bandes élastiques sont jetées en quantité dans le fleuve par les bouches d'égouts à la hauteur de Sainte-Foy et de Beauport. Les bandes élastiques n'étant pas dégradables, elles seraient charriées par les courants et les marées jusqu'à l'archipel de Montmagny. Les esturgeons portant une bande élastique sont substantiellement plus maigres par rapport aux esturgeons qui n'en ont pas, ce qui pourrait être un facteur important de l'augmentation de la mortalité des esturgeons. Au ministère, on croit que les bandes élastiques proviennent de Postes Canada étant donné qu'elles sont du même genre que celles utilisées par cette société d'État. Postes Canada, de son côté, a demandé à ses employés de toujours se débarrasser des bandes dans des poubelles.

Au tour de Petro-Canada de cesser d'offrir de l'essence au plomb

Clément Trudel

APRÈS SHELL, c'est au tour de Petro-Canada d'annoncer que dans trois semaines, ses pompes (région de Montréal) cesseront d'offrir de l'essence au plomb. Cette mesure s'inscrit — avec un an d'avance — dans les objectifs établis par Environnement Canada dont la réglementation bannit toute essence au plomb à compter du 1er décembre 1990.

Bonne nouvelle, donc, pour la qualité de l'air; Petro-Canada en soulignait hier l'importance en vidant son dernier réservoir contenant de l'essence au plomb, rue Notre-Dame ouest (angle Atwater). Les autres pétrolières doivent suivre sous peu et fermeront leurs pompes à ce type d'essence dont la demande a cessé graduellement depuis 1975.

La quasi-totalité des voitures sont maintenant équipées de dispositifs antipollution. « On ne connaît aucune utilité du plomb au bon fonctionnement de notre organisme », dit le communiqué de la compagnie. De plus, le plomb est réputé nuire aux dispositifs antipollution.

L'ingénieur Breda Nadon, d'Environnement Canada, confirmait hier que la disparition graduelle de l'essence au plomb allait bon train. Pour l'ensemble du territoire canadien, on enregistrait en 1984 une émission de 6200 tonnes de plomb provenant des automobiles; la projection pour 1990 est de 1100 tonnes et, pour 1991 « une quantité quasiment nulle ».

Environnement Canada fera toutefois subsister quelques exceptions après décembre 1990. Il s'agit des moteurs de tracteurs de ferme, de moissonneuses-batteuses, de bateaux et de camions lourds qui pourront toujours faire usage de plomb

(ou d'un additif procurant les effets que le plomb peut avoir sur ces moteurs à haut risque d'usure).

Pour prouver leur attachement à l'environnement, les dirigeants de Petro-Canada disent avoir investi, depuis un an, 25 millions \$ pour décontaminer l'ancien terrain de British Petroleum, à Ville d'Anjou. Dans cette même ville de banlieue, la compagnie rappelle qu'elle a développé un plan d'aménagement industriel « avant-gardiste » (12 % de la superficie de la ville); aménagement dont 28 % est constitué d'espaces verts.

Comme le reconnaît Environnement Canada, il en coûte entre 500 et 600 millions \$ à l'industrie du raffinage. L'élimination du plomb de l'essence pourrait signifier, si les pétrolières en reportaient le coût sur le consommateur, une hausse de 1 à 2 cents le litre.

Haro sur le pentachlorophénol

Louis-Gilles Francoeur

GREENPEACE demande aux gouvernements d'interdire l'usage industriel et la vente libre dans les quincailleries du pentachlorophénol, un fongicide assimilable presque en tous points aux BPC.

Le mouvement bien connu a par ailleurs réclamé de la Commission Charbonneau qu'elle obtienne du ministère québécois de l'Environnement — pour les rendre publics — une étude sur la contamination des sols et de l'eau attribuable à l'industrie du traitement du bois et une autre portant cette fois sur l'état de

l'environnement aux abords de la compagnie Goodfellow Inc. Greenpeace s'interroge aussi sur l'état des abords de la compagnie Les Industries de Préservation du Bois Inc..

Selon le Registre international des produits toxiques, les pentachlorophénols se sont avérés cancérogènes chez les animaux de laboratoire. Comme les BPC, il sont formés d'atomes de chlore amalgamés avec des atomes de carbones. Plus liquides, ils pénètrent davantage dans le sol et les végétaux au point même que les importantes contaminations constatées chez les travailleurs qui le produisent étaient le fait de simples contacts cutanés.

Persistants dans l'environnement comme les BPC, on y trouve d'importantes concentrations de dioxines et de furanes, qui semblent produites lors de la fabrication de ce produit, utilisé comme fongicide dans de nombreuses teintures ou préservatifs à bois-commerciaux. Selon Environnement Canada, l'usage des pentachlorophénols est la principale source de dissémination des dioxines et furanes dans le milieu naturel canadien. On ne connaît aucunement les seuils critiques à partir desquels les organismes humains réagissent à ces produits que l'on considère comme les pires agents promoteurs du cancer.

Dénonciation unanime du sondage de la CÉCM

Paul Cauchon

POUR LA ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, l'approche adoptée par la CÉCM dans son fameux sondage auprès des parents « ne fait pas avancer le débat et une approche plus constructive aurait été souhaitable ».

Ce fameux sondage continuait hier de faire des vagues et de susciter des réactions violentes chez plusieurs organismes.

Mme Monique Gagnon-Tremblay ajoutait par voie de communiqué que « Le Québec a changé. Il n'est plus le même qu'en 1960. L'école québécoise d'aujourd'hui est le creuset d'où émerge graduellement une culture francophone enrichie. Il faut agir de façon à en tirer parti et le fait même d'évoquer la possibilité de mettre sur pied des écoles séparées me semble aller contre cet objectif qui est celui du gouvernement ».

La ministre ajoute que « les fonds publics seraient beaucoup mieux utilisés si on les employait à mettre sur pied des projets ou des programmes favorisant l'intégration et la connivence des Québécois de toute origine ».

Le Comité central des parents, qui chapeaute l'ensemble des comités de parents à la CÉCM, affirme d'ailleurs que ce sondage de la firme IQOP est commencé, puisque le co-

mité a reçu des téléphones de parents indignés.

« J'ai parlé à deux parents, deux femmes qui ont été appelées par la maison de sondage, explique Gerdine Bissonnette, vice-présidente du Comité central des parents. L'une n'a pas voulu répondre parce qu'elle estime qu'on a violé la confidentialité; elle a été abordée par un sondeur qui connaissait le nom de son enfant, l'école qu'il fréquente, et elle n'a pas aimé cela du tout, ayant des problèmes importants avec son ex-conjoint. L'autre a cessé de répondre lorsqu'on lui a posé la fameuse question sur les écoles séparées ».

Le Comité de parents, qui n'a pas été consulté sur la tenue de ce sondage, s'y oppose tout à fait. « Une telle question ne peut qu'éloigner les communautés culturelles des Québécois de souche, alors qu'un essai de faire des efforts pour nous rapprocher et mieux nous comprendre », ajoute Mme Bissonnette.

Pour sa part le Collectif des femmes immigrantes du Québec exprime son « émoi le plus vif » et son « indignation » face la question la plus controversée du sondage, où l'on demande si l'on serait favorable ou non à des écoles séparées pour enfants des communautés culturelles.

Le collectif estime qu'une telle question « est propre à rendre « normales » et « naturelles » des idées qui, elles, sont contre nature et fascistes » ajoute Aoura Bizzari, responsable du Collectif.

Mme Bizzari ajoute qu'au lieu de proposer à la population québécoise de souche de se recroqueviller sur elle-même, il vaudrait mieux mettre de l'avant et promouvoir dans les esprits un projet de société réaliste, tournée vers l'avenir d'un Québec multiculturel et non vers un passé mythique ».

Pour l'Association des directeurs d'école de Montréal, qui regroupe 400 directeurs et directrices et adjoints administratifs dans les écoles de la CÉCM, la question sur les écoles séparées est « équivoque et inacceptable ».

Pour sa part, l'Association provinciale des enseignantes et enseignants protestants du Québec (APEP) exprime « son étonnement et sa consternation » face à cette question. « La seule considération d'une telle question lance une invitation aux accusations de racisme », explique la présidente de cet organisme, Judith Newman, qui s'adresse d'ailleurs au ministre Claude Ryan pour empêcher la distribution de ce sondage « méprisant ».

La fin des manholes

TORONTO (PC) — Le conseil de ville de Toronto a voté à 12 voix contre 10, hier, en faveur d'une motion visant à remplacer l'expression « trou d'homme » (manhole) par celle, non sexiste, de « trou d'entretien ».

Un bref débat sur la motion a donné lieu à quelques remarques sarcastiques de la part de certains conseillers, qui se sont fait rabrouer à leur tour par un collègue selon lequel « leur comportement était plus insultant pour les femmes que l'emploi du terme trou d'homme ».

LES MEDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!

Santé et Services sociaux Québec

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE. DONNEZ.

Centraide

NOUVEAUTÉ

guérin Montréal Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Télex: (514) 842-4923

Cahier pratique de grammaire d'orthographe et de composition

— corrigé —

Réjean Blais
Jean-Paul Simard

ISBN: 7-7601-2333-2
315 p. 14.95 \$

«Les pédagogues s'accordent généralement à dire que la faiblesse de l'élève en français est due à la piètre connaissance qu'il possède de la grammaire, au fait qu'il ne sait pas analyser et qu'il ne transfère pas spontanément à l'écrit les notions de grammaire qu'il a étudiées.

La méthode proposée dans ce cahier vise à amener l'élève, au cours des cinq années du secondaire, à maîtriser l'orthographe grâce aux nombreux exercices d'application des règles de la grammaire et aux pratiques de compositions respectant les exigences de programme de français.»

Centraide à 78% de son objectif de 22 millions \$

Renée Rowan

LES DONNS corporatifs qui totalisent 38% du budget de Centraide entrent lentement cette année.

« Il y a un retard de ce côté », note M. Jean Lessard, président et directeur général de Centraide Montréal qui lance un appel pressant aux 6938 entreprises susceptibles de « donner ».

« Jusqu'à maintenant, dit-il, seulement 47 à 48% des entreprises ont fait parvenir leurs dons à Centraide. On note cependant une augmentation dans les sommes reçues à ce jour, ce qui nous permet de compter sur la générosité des autres que nous invitons à donner rapidement ».

En raison de la grève, Hydro-Québec entre autres n'a pas encore fait parvenir son don à Centraide. On ignore encore le montant de ce don puisqu'il est établi en fonction des dons des employés de l'entreprise.

« On comprend que dans les circonstances, on a peu de temps pour penser à nous, mais on espère que cela se fera sous peu », dit M. Lessard.

Ailleurs, pour diverses raisons, les campagnes auprès des employés ont débuté plus tard que prévu. C'est ainsi le cas à la Commission des écoles catholiques de Montréal où le lancement officiel de la campagne n'a débuté que mercredi.

Dans l'ensemble, les campagnes menées en milieu de travail ont donné jusqu'à maintenant de très bons résultats : généralement, l'objectif est atteint et, parfois, largement dépassé.

Ainsi, les campagnes menées auprès des employés enregistrent jusqu'à maintenant une augmentation des dons d'environ 15%. « L'approche de la déduction à la source a donné de bons résultats », remarque le président de Centraide Montréal. Il y a eu plus de 2000 campagnes dans les milieux de travail, ce qui a permis de rejoindre quelque 750 000 employés, dit-il.

La nouvelle approche développée auprès des individus donne aussi de bons résultats. Le blitz téléphonique du 15 octobre dernier a permis de rejoindre 6200 personnes à domicile et

de recueillir 408 000 \$. « Il faisait un temps magnifique ce jour-là. Nous avions 4000 personnes de plus inscrites sur nos listes mais malheureusement, la seule chose sur laquelle nous n'avons aucun contrôle, c'est la température », constate à la blague M. Lessard.

La campagne de levée de fonds 1989 de Centraide qui a débuté le 2 octobre dernier s'achève. À six jours de la fin de sa phase publique, le thermomètre atteignait hier 17 217 970 millions \$, soit 78,5% de l'objectif.

« Il nous reste encore un bon bout de chemin à parcourir pour atteindre les 22 millions \$ visés, mais nous demeurons prudemment optimistes de pouvoir y arriver », dit M. Lessard qui se refuse à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Centraide a fixé au tout début de décembre la date de rentrée des dons corporatifs, espérant pouvoir rendre publics les résultats de la campagne 1989 le 18 décembre prochain. L'an dernier, les résultats n'avaient pu être dévoilés avant le mois de janvier.

L'ordination des hommes mariés: les évêques en discutent librement

Jean-Pierre Proulx

LES ÉVÊQUES canadiens discutent librement de la possibilité d'ordonner des hommes mariés. « C'est dans l'air », a confirmé hier le porte-parole de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Dans sa dernière édition, *The Catholic Times*, le journal de la communauté anglo-catholique de Montréal, écrit en manchette que les quatre évêques canadiens qui vont participer, en octobre 1990, au prochain synode romain sur la formation des prêtres vont recommander l'ordination des hommes mariés à la prêtre.

Le journal cite l'ex-président de la Conférence, l'archevêque James Hayes, de Halifax: « On ne permet-

Pour les évêques, le projet de loi fédéral équivaut à l'avortement sur demande

Jean-Pierre Proulx

LA CONFÉRENCE des évêques catholiques du Canada croit que le projet de loi C-43 sur l'avortement équivaut, en pratique, à permettre l'avortement sur demande, ce qui, aux yeux de son président, Mgr Robert Lebel, « est tout à fait inacceptable ».

Mgr Lebel a émis hier, au nom de la CÉCC, une courte déclaration dans laquelle il décrit d'abord comme « un point positif rassurant », le fait que le projet de loi rejette l'approche « gestationnelle ». Cette approche découpe la grossesse en périodes : pendant certaines, l'avortement serait permis et, pendant d'autres, il serait interdit.

Le projet de loi stipule en effet sans plus que l'avortement n'est pas un crime quand « il est provoqué par un médecin ou sur ses instructions, qui en est arrivé à la conclusion que, sans l'avortement, la santé ou la vie de la mère serait vraisemblablement menacée ».

C'est déclare, Mgr Lebel, reconnaître « implicitement la dignité et la valeur intrinsèques de l'enfant à naître à toutes les étapes de son développement. Ceci est un point positif rassurant ».

« Toutefois, poursuit-il, les dispositions spécifiques du projet ne correspondent pas à ces principes de base. Même si la norme de santé s'applique à toutes les étapes de la grossesse, elle est tellement subjective et vague qu'elle est pratiquement sans signification. L'absence d'un mécanisme pour s'assurer que la norme de santé a été respectée re-

vient à faire de l'avortement une affaire personnelle. Le risque est d'en arriver à l'avortement sur demande, ce qui est tout à fait inacceptable ».

Mgr Lebel invite donc les parlementaires à améliorer le projet de loi « pour que la vie de l'enfant à naître soit protégée de fait et non seulement d'une manière symbolique ».

Les évêques approuvent par ailleurs l'idée d'inclure l'avortement dans le Code criminel puisque le Code traduit ultimement notre volonté ou notre absence de volonté « de promouvoir la dignité humaine et l'égalité ».

« De plus, nous affirmons de nouveau notre conviction que cette nouvelle législation doit s'insérer dans un ensemble de politiques et de programmes qui abordent les raisons sociales et économiques favorisant l'avortement ».

« Par ailleurs, conclut Mgr Lebel, les évêques canadiens vont continuer d'enseigner que l'avortement est moralement inacceptable et d'encourager les catholiques à s'unir à tant d'autres femmes et hommes pour réclamer la pleine protection aux enfants à naître ».

Consensus parmi les directeurs généraux pour appliquer les sanctions de la loi 160

Renée Rowan

RÉUNIS en colloque à Montréal, les directeurs généraux du réseau de la santé et des services sociaux du Québec ont décidé collectivement et de façon claire d'appliquer intégralement la loi 160 mettant ainsi fin aux ambiguïtés qui entouraient toute cette affaire depuis quelques semaines.

« Les quelque 300 directeurs généraux présents ont réaffirmé hier, avec vigueur, le consensus auquel ils en étaient arrivés la veille en assemblée plénière, à savoir qu'ils appliqueront intégralement la loi 160 et ses sanctions. Il n'y a pas d'autre choix possible », commentait hier, au terme de la rencontre de deux jours, M. David Levine, président de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec.

Dans une lettre qu'il adressait à l'Association la veille de l'ouverture du colloque, le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, réité-

rait l'obligation pour chacun d'appliquer la loi 160.

« Nous avons tous, dans les limites de nos pouvoirs respectifs, la responsabilité de nous assurer que les plus démunis de notre société reçoivent en tout temps les services auxquels ils ont droit. C'est pourquoi les législateurs ont adopté cette loi, que le gouvernement a décidé de son application et que nous devons l'appliquer », écrit M. Côté.

Au cours des délibérations de l'Association, il a aussi été question de l'avant-projet de loi sur les services de santé et les services sociaux déposé par la ministre de l'époque, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

Dans un mémoire acheminé à la Commission des affaires sociales, l'Association constate qu'en dépit de certains aspects positifs du projet, le document soulève de nombreux points d'interrogation et beaucoup d'inquiétudes.

Les directeurs généraux jugent entre autres « tout à fait inacceptable » l'article qui veut qu'un directeur général d'un établissement public ne puisse être nommé

pour plus de deux mandats d'une durée maximum de quatre ans chacun.

« Quel ministre, quel député, quel médecin, quel directeur de collège, directeur d'école, haut fonctionnaire se voit ainsi dire, dans une loi, que la carrière à laquelle il prétend avoir un certain droit risque de s'interrompre abruptement après deux mandats d'une durée maximum de quatre ans chacun? », demande l'Association constatant que cela n'a nulle part ailleurs son pareil.

Les directeurs généraux n'ont pas l'intention d'accepter que, sous le prétexte d'apporter du sang neuf au réseau, sous le prétexte de dynamiser le système, des personnes qui n'ont commis aucune faute soient ainsi sans ménagement, sans sécurité financière mise de côté comme de vieilles montres Timex, écrivent les auteurs du mémoire.

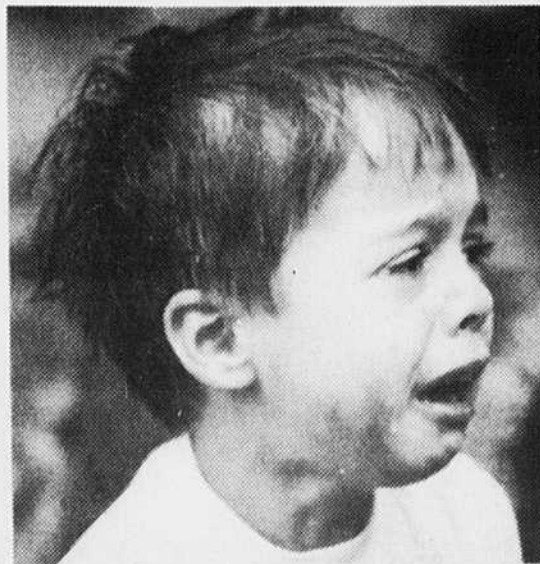
Si le gouvernement devait persévérer dans cette voie, alors qu'il prenne lui-même les mesures pour assurer la sécurité financière et professionnelle des directeurs généraux, dit l'Association.

Cette femme travaille pour Centraide.



Clémence, 40 ans
Bénévole
Pointe-aux-Trembles

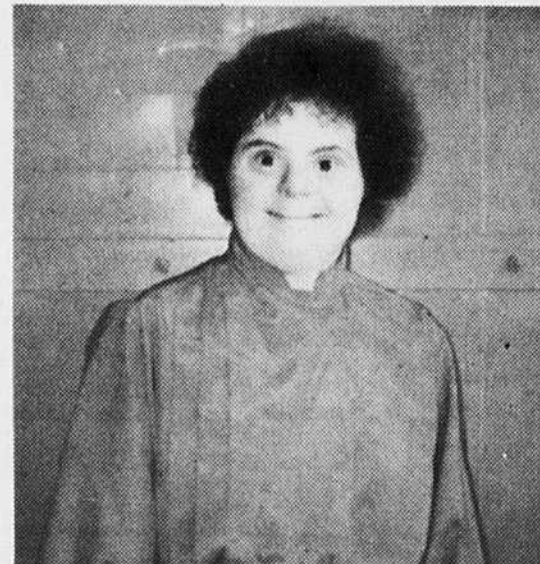
Voici ses patrons.



David, 4 ans
Enfant délaissé
Longueuil



Alice, 82 ans
Abandonnée
Est de l'Île



Shelagh, 22 ans
Trisomie 21
Beaconsfield



Centraide

Donnez. Il n'y a pas d'autre façon d'agir.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Kohl arrive en Pologne porteur d'une importante aide économique

d'après AFP et Reuter

VARSOVIE — Le chancelier Helmut Kohl est arrivé hier à Varsovie pour une visite de six jours qui devrait sceller la réconciliation de la RFA et de la Pologne avec en symbole l'octroi d'une importante aide économique ouest-allemande au redressement de l'économie polonaise.



Tadeusz Mazowiecki

Toutefois en fin de soirée, le chancelier a déclaré qu'il pourrait abréger sa visite à cause des événements en Allemagne de l'Est.

Les premiers pourparlers entre le chancelier et le premier ministre polonais, Tadeusz Mazowiecki, à Varsovie, n'ont pas permis de dissiper les malentendus qui subsistent entre les deux parties propos de la frontière occidentale de la Pologne sur l'Oder et Neisse.

Au cours d'une conférence de presse, le porte-parole du gouvernement polonais, Mme Malgorzata Niezabitowska, a en effet souligné le désir des Polonais de vivre dans des frontières déterminées une fois pour toutes, laissant ainsi ouvertement entendre que les assurances de Bonn ce propos ne convaincaient pas totalement Varsovie.

« Les Polonais doivent être certains que l'affaire des frontières est réglée définitivement, et à ce propos il n'y a jamais eu de divergences entre l'Église, l'opposition et le gouvernement polonais », a-t-elle affirmé en rapportant les propos de M. Mazowiecki.

L'épineuse affaire des dédommagements des ressortissants polonais pour le travail obligatoire en Allemagne pendant la Deuxième Guerre mondiale — un million de personnes environ sont encore en vie sur les deux à trois millions de déportés — a elle aussi jeté une ombre sur les négociations.

Bien que M. Kohl ait déclaré hier soir à la télévision polonaise que son

entretien avec M. Mazowiecki avait été sincère et cordial, les observateurs ont remarqué que la signature par les deux hommes de la déclaration commune avait été ajournée au dernier jour de la visite, mardi prochain, alors qu'elle était prévue pour aujourd'hui.

Au premier jour de sa visite officielle, le chancelier Kohl a rencontré, outre M. Mazowiecki, le président de Solidarité, Lech Walesa, qui doit aujourd'hui se rendre sur le continent américain, savoir au Canada, aux États-Unis et au Venezuela.

Le volet économique devrait jouer un rôle majeur dans ces retrouvailles entre la RFA et une Pologne. Le chef du gouvernement ouest-allemand devrait ainsi annoncer pendant son séjour l'octroi d'une ligne de plus d'un milliard de dollars de crédits et de garanties bancaires.

Onze accords de coopération allant d'échanges techniques la protection de l'environnement devraient également être signés.

Cinquante ans après l'invasion allemande qui avait été le détonateur de la Seconde Guerre mondiale, le chef du gouvernement ouest-allemand a été reçu sur l'aéroport de Varsovie-Okęcie par Tadeusz Mazowiecki, chef du gouvernement polonais dirigé par Solidarité. Kohl était accompagné de sept ministres et de Heinz Galinski, chef de la communauté juive ouest-allemande, qui a été au centre d'un problème de dernière minute.

Une heure seulement avant son arrivée, l'agence de presse polonaise

PAP a annoncé que le programme de la visite avait été modifié et qu'une visite à Auschwitz avait été déplacée de samedi à mardi. De source gouvernementale ouest-allemande, on a précisé que Galinski avait annoncé qu'il refuserait d'accompagner Kohl si le déplacement avait lieu le jour du sabbat.



Helmut Kohl

Forces de paix de l'ONU L'engagement canadien va devenir déterminant

Jocelyn Coulon

LE CANADA, qui doit bientôt envoyer un contingent de soldats en Amérique centrale, est, après la Finlande, le pays qui consacre le plus d'effectifs et de ressources aux forces de maintien de la paix des Nations unies. Sa participation devrait augmenter d'ici peu avec de nouvelles obligations au Cambodge et au Sahara et devenir déterminante à cause des coûts qui ne cessent de grimper.

Le 1er décembre, advenant l'établissement d'un cessez-le-feu en Amérique centrale, les Nations unies dépêcheront 625 militaires et civils pour faire respecter la paix sur les frontières entre le Nicaragua, le Honduras et le Salvador. Le Conseil de sécurité a donné son accord, mardi soir, à la création du Groupe d'observateurs des Nations unies pour l'Amérique centrale (ONUCA). L'Assemblée générale doit maintenant approuver la décision du Conseil et débloquer les ressources financières à cet effet.

Le Canada a toujours manifesté son intérêt pour l'envoi d'une mission en Amérique centrale, mais à la condition qu'un cessez-le-feu soit instauré. Dès que les assurances en ce sens seront données par les parties au conflit, dont Managua et la contra qui négocient depuis hier aux Nations unies, 30 militaires et 100 civils canadiens iront rejoindre leurs confrères d'Allemagne de l'Ouest, du Venezuela, d'Irlande et d'Espagne qui devraient être déployés le mois prochain.

Les forces de l'ONU auront pour fonction essentielle de surveiller la cessation des combats entre d'une part le Nicaragua et son opposition armée et d'autre part l'armée salvadorienne et la guerrilla du Front Farabundo Marti de libération nationale.

Les 30 soldats canadiens par-

ticiperont aux missions d'observation, tandis que les cent autres s'occuperont surtout de logistique. L'ONU sera dotée d'aéronefs, de navires et de camions tout terrain. Le Canada fournira 8 hélicoptères. Le budget pour les six premiers mois atteindra 46 millions \$ US et Ottawa fournira directement 1,2 millions \$ US.

La contribution canadienne aux forces de maintien de la paix des Nations unies augmente rapidement depuis deux ans. Selon les statistiques de l'ONU, sur les 14 542 Casques bleus présentement en activité, 1107 sont canadiens et servent auprès de huit missions à travers le monde : Chypre, Golan, Pakistan, Afghanistan, Corée, Palestine, Iran, Irak et Namibie. La Finlande fournit 1874 soldats et l'Autriche 973.

Depuis la création des forces de l'ONU en 1945, 80 000 Canadiens ont servi dans des contingents auprès de 21 missions pour un coût total d'environ 300 millions \$.

C'est le ministère de la Défense qui administre les programmes de maintien de la paix et en 1988-89 il a dépensé 62 millions \$ pour le financement des missions à l'étranger.

Toutefois, avec l'envoi de forces militaires en Amérique centrale et les prévisions des Nations unies qui estiment qu'il faudrait doubler le nombre de Casques bleus pour faire face aux nouvelles obligations, principalement au Cambodge et au Sahara, le Canada pourrait bien consacrer plus de 100 millions \$ d'ici deux ans aux forces de paix.

L'engagement canadien est de plus en plus déterminant car les dépenses devraient atteindre 1 milliard \$ cette année et le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, déclarait en janvier dernier qu'avec l'addition de nouvelles missions, l'organisation devra consacrer 2 milliards \$ en 1990.

170 000 personnes congédiées ?

Coupes sombres au Pentagone

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone pourrait avoir à réduire ses effectifs militaires de 10 % et remettre en question de nombreux programmes importants en raison d'un différend entre la Maison-Blanche et le Congrès sur le montant de la réduction du déficit budgétaire du pays, qui ne semblait pas hier en voie de règlement.

Dans une interview télévisée hier matin, le secrétaire à la Défense, M. Dick Cheney, qui a écourté d'une semaine un séjour dans le Pacifique, a indiqué que si ce différend n'était pas résolu, « il en résulterait une réduction des effectifs de 170 000 personnes ». Il a ajouté que quelque 30 000 militaires américains stationnés en Europe pourraient ainsi regagner les États-Unis avant un accord de réduction des forces dans cette région ne soit conclu avec l'URSS.

Le président George Bush veut faire des économies de 14 milliards \$ US au cours de l'année fiscale 1990, qui a débuté le 1er octobre. Mais le Congrès ne parvient pas à se mettre d'accord, ni sur ce chiffre, ni sur sa ventilation.

Vu l'impasse, la loi Gramm-Rudman-Hollings, qui prévoit des coupes automatiques dans tous les chapitres budgétaires du gouvernement fédéral, a été mise en application le 1er octobre dernier.

Cette loi visant au rétablissement de l'équilibre budgétaire en 1993 ne « fait pas de quartier ». Elle prévoit au total des économies de l'ordre de 16,1 milliards \$ US.

Irrité par les tergiversations du Congrès, le président Bush a fait savoir récemment que si l'impasse se poursuivait ou si le Congrès adoptait un texte qui ne lui convient pas, il était résolu à accepter l'application de la loi Gramm-Rudman-Hollings pendant le restant de l'année budgétaire, même au prix de dommages sérieux à un budget militaire déjà considérablement entamé.

Si le Congrès est en principe favorable aux réductions budgétaires, les sénateurs et représentants, pour d'évidents motifs électoraux, sont de préférence attachés à faire des économies — coûtant des emplois — ailleurs que dans leur circonscription. Ce qui explique que la loi dite « de conciliation », compromis entre les textes différents votés par le Sénat et la Chambre des représentants, est toujours dans les limbes.

Mercredi, au cours d'une séance orageuse de la Commission des forces armées du Sénat, les accusations volaient de toutes parts. « Le Congrès n'a pas fait son travail », a lancé le sénateur républicain John Warner. « Je ne parviens pas à croire que le président permettra cela, ce serait catastrophique », a estimé le sénateur démocrate Albert Gore.

Catastrophique en effet : outre la réduction drastique du personnel, les coupes prévues aux termes de la loi Gramm-Rudman-Hollings causeraient des dégâts considérables à des programmes de première importance, notamment ceux du missile stratégique MX.

Après avoir « clarifié » la situation militaire Phnom Penh négociera

PHNOM PENH (AFP) — Le gouvernement de Phnom Penh s'est d'accord pour une nouvelle rencontre entre les factions cambodgiennes à Djakarta mais estime nécessaire de « clarifier d'abord » la situation militaire, a annoncé une source officielle à Phnom Penh.

« Nous sommes d'accord avec l'initiative thaïlandaise visant une telle rencontre, mais nous préférons qu'elle ait lieu en décembre après que la situation militaire dans l'ouest du pays aura été réglée », a affirmé M. Khieu Kanharith, membre de l'Assemblée nationale.

L'armée gouvernementale est actuellement engagée dans une contre-offensive destinée à récupérer le terrain perdu ces dernières semaines lors d'attaques de trois mouvements de l'opposition armée.

« Nous sommes prêts à discuter d'un mécanisme international de contrôle du retrait des troupes vietnamiennes, d'un cessez-le-feu et éventuellement d'une supervision internationale pour des élections législatives », a précisé M. Kanharith qui a cependant rejeté une nouvelle fois la constitution d'un gouvernement provisoire qui incluerait les Khmers rouges.

Ces derniers constituent le principal mouvement de l'opposition armée au régime de Phnom Penh qui comprend aussi les partisans du prince Norodom Sihanouk et ceux de l'ancien Premier Ministre Son San.

Ils sont responsables de la mort de centaines de milliers de personnes pendant leur règne de près de quatre

ans qui a pris fin en janvier 1979 après l'invasion du Cambodge par l'armée vietnamienne.

Hanoi et Phnom Penh ont annoncé que le retrait du corps expéditionnaire vietnamien avait été achevé en septembre dernier, ce que conteste l'opposition.

Le Premier Ministre thaïlandais Chatchai Choonhavan essaie depuis plusieurs semaines de provoquer cette nouvelle « rencontre informelle » de Djakarta qui réunirait notamment dans la capitale indoné-

sienne les autres factions cambodgiennes.

Les deux mouvements non-communistes de la coalition anti-gouvernementale souhaitent que les Khmers rouges soient intégrés dans un gouvernement quadripartite provisoire qui serait mis en place jusqu'aux élections générales, ce que Phnom Penh a toujours refusé.

Dans le Grand Nord soviétique Onze mines poursuivent la grève

MOSCOU (AFP) — Onze des 13 mines de Vorkouta (Grand Nord) poursuivaient hier leur grève entamée il y a 10 jours, bien que le tribunal ait menacé chaque membre du Comité de grève d'une forte amende si le mouvement de cessait pas, a-t-on appris jeudi auprès du Comité contacté par téléphone depuis Moscou.

Le tribunal de la République autonome de Komi, où se trouve Vorkouta, a envoyé jeudi matin une lettre au Comité de grève, lui enjoignant d'appeler à la reprise du travail « rapidement », sans quoi chaque membre du comité recevrait une amende de 1000 roubles (1600 \$ US), a précisé le porte-parole du Comité de grève. « La grève continue », a-t-il ajouté.

Les députés du Soviet suprême de l'URSS ont adopté début octobre une loi suspendant le droit de grève dans les secteurs sensibles, comme les transports ou l'énergie.

Le vice-président du tribunal de Syktyvkar, la capitale de la République autonome, a précisé à l'AFP que ces amendes aux 70 membres du Comité de grève « n'ont pas encore été infligées et ne le seront peut-être pas, si les grévistes tiennent finalement compte de l'avertissement du tribunal ».

Interrogé par téléphone sur la légalité d'une telle mesure du fait que la loi sur les grèves adoptée par le Soviet suprême ne prévoit pas de telles amendes, M. Valentin Pirojkov a répondu : « Il y a beaucoup de choses que la loi ne prévoit pas. Elle dit ce qui est illégal mais ne précise pas quelles mesures peut prendre l'État pour punir les contrevenants ».

« Pour le moment, notre lettre d'avertissement n'envisage que des amendes », a poursuivi le magistrat, laissant entendre que des mesures plus coercitives pourraient être prises.

Poussée des fondamentalistes aux élections jordaniennes

AMMAN (Reuter) — Les candidats musulmans fondamentalistes, à commencer par les Frères musulmans, ont enregistré une progression impressionnante au Parlement d'Amman, à l'issue des élections législatives de mercredi, les premières en Jordanie depuis 1967, mais aucune femme candidate n'a été élue.

Après dépeuplement de la quasi-totalité des bulletins, on confiait jeudi de source gouvernementale que les Frères musulmans remporteraient probablement 20 des 80 sièges du Parlement et que les autres candidats fondamentalistes en obtiendraient huit.

Cette poussée est particulièrement impressionnante si on songe que les Frères musulmans présentaient 26 candidats et soutenaient tacitement une quinzaine d'autres candidats intégristes.

« C'est une grande victoire pour les Frères musulmans », estimait un diplomate occidental. « Ils constituent le mouvement politique le mieux organisé ». De source gouvernementale, on déclarait que la gauche s'était également comportée mieux que prévu et pourrait remporter six sièges.

Certains responsables reconnaissent avoir été surpris par la poussée des fondamentalistes et des candidats de gauche et estimaient que les députés extrémistes risquaient de réunir une majorité parlementaire dans certains cas. « Nous bu-

rons le calice jusqu'à la lie », déclarait l'un d'eux.

« Nos prévisions sur le partage du pouvoir ont été bouleversées. Il y a eu beaucoup de surprises ». Pour la première fois depuis que les femmes ont obtenu droit de cité en 1974, douze d'entre elles ont brigué un siège. Mais aucune n'a pu prétendre à la victoire.

Entre les deux extrêmes des fondamentalistes et de la gauche, le Parlement sera constitué en majorité par les candidats tribaux, libéraux et technocrates, ce qui constitue une nette évolution par rapport à la précédente assemblée, dominée par les forces tribales et conservatrices. Certains anciens ministres n'ont pas été élus.

L'ancien président du Parlement et chef tribal Akel al Fayed a subi le même échec. « Le seul espoir, déclarait-il de source gouvernementale, est que les chefs tribaux, les libéraux et les réformistes s'organisent pour former une force modérée au sein du nouveau Parlement ».

La participation électorale a été relativement faible pour un scrutin de cette importance : en effet, si 62 % des détenteurs effectifs de cartes d'électeur ont voté, le taux de participation n'est que de 53 pc par rapport au nombre réel des inscrits, après une campagne de trois semaines caractérisée par des débats exceptionnellement ouverts.

Les partis politiques sont interdits depuis 1957 en Jordanie, mais le gouvernement a autorisé des membres

connus de mouvements nationalistes, islamistes ou de gauche présenter leur candidature. Les Frères musulmans ont échappé à l'interdiction grâce à leur statut d'organisation humanitaire. Leur poussée est particulièrement forte dans les quartiers pauvres d'Amman, ainsi que dans les camps de réfugiés palestiniens.

Ils ont fait campagne sur le thème « La solution, c'est l'Islam », en plaçant notamment pour la guerre sainte contre Israël et l'introduction en Jordanie de la charia, la loi islamique. La Cisjordanie n'est plus, pour la première fois depuis son occupation par les Israéliens, représentée au sein du Parlement jordanien. Le roi Hussein en a transmis l'administration à l'OLP en juillet 1988.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

Résultats

Tirage du 89-11-08

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 092 680,80 \$
5/6 + 10	82 558,10 \$
5/6	334 1 890,20 \$
4/6	17 219 70,50 \$
3/6	303 833 10,00 \$

9 17 28 36 44 46

VENTES TOTALES: 17 543 754,00\$

No complémentaire: 2

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 89-11-11

Tirage du: 89-11-08

1	5	7	15	16
17	23	24	27	28
34	37	38	39	44
47	49	50	53	61

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE 89-11-11

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement vise dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2734-3235 QUÉBEC INC. Le Buffet de l'Orion 223, Ste-Catherine Est, Montréal	1 restaurant pour vendre	223, Ste-Catherine Est Montréal
RESTAURANT FUNG LAM INC. Restaurant Fung Lam Inc. 1071 St-Laurent Montréal	1 restaurant pour vendre	1071 St-Laurent Montréal
CLUB DE TIR CHASSE ET PÊCHE DE LONGUEUIL INC. Club de Tir, Chasse et Pêche de Longueuil Inc. C.P. 44 Longueuil	1 club	100, de Gentry Est Longueuil
JÉRÔME LAVOIE, MARIE JOSÉE PAUL Marché Josée Enr 3583 Jean-Talon Est Montréal	1 épicerie (Changement d'emplacement)	3583 Jean-Talon Est Montréal
LA SOCIÉTÉ DE GESTION G.M.R. L.T.E.E. Fruits et Noix du Soleil C.P. 1344 St-Sauveur-des-Monts	1 épicerie	7275 Sherbrooke Est Montréal
2739-2802 QUÉBEC INC. Restaurant La Mandarine 1206 ave Union Montréal	1 restaurant pour vendre	1206 ave Union Montréal
COTTON, Christiane Club House La Seigneurie 4500 boul. Milles lles Laval	1 restaurant pour vendre	4500 boul. Milles lles Laval
CLUB SOCIAL 1808 Club Social 1808 6384, rue Chabot Montréal	1 club avec danse et spectacles	2391 rue des Carrières Montréal
ROSSI, Mario Jenny's Restaurant 4516 Roquebrune St-Léonard	1 restaurant pour vendre	5181 rue Amiens Montréal-Nord
MAILLOUX, Gertrude Au Gourmet Langelier 6657, rue de Marseille Montréal	1 restaurant pour vendre	6657, rue de Marseille Montréal
163359 CANADA INC. Café-Bar Paradise St-Denis 4670 St-Denis Montréal	1 restaurant pour vendre	4670 St-Denis Montréal

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier - Résidentiel
200-299 Immobilier - Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

A VENDRE OU A LOUER
Maison de ville neuve, St-Christophe, près UQAM, sur 3 étages. 129,500 \$ 681-6750, 933-6465.
ADJACENT OUTREMONT
3121 Brighton, 6 1/2 + 7 1/2, complètement rénové. 339,000. 951-3539, 739-5338, 735-9133.

105 Propriétés à louer

STE-GENEVIÈVE Accès bord d'eau. Bungalow rénové 4 chambres, salle familiale, 2 foyers, tapis, garage, piscine. 8900, mois. 272-0246.
DUVERNAY
3 X 5 1/2, 2 X 4 1/2, garage double, brut: 328,704. Prix de 227,000. 622-5614.

122 Condos à vendre

VEIEU TERREBONNE, condos 3 1/2, 4 1/2, 6 unités seulement, occ. déc 89. 130 rue St-André, 661-3525, 666-6054.
125 Chalets à louer
BORD MEMPHREMAGOT, 2 c.c., c. foyers, très propre, très tranquille, ent. meuble, centre des stations de ski, près tous services. 1-819-564-0111.

141 Maisons de campagne à vendre

LAC MANITOU Ste-Agathe. Canadienne, piscine, bain tourbillon, accès au lac. 1-819-326-3682 (après 18h).
ST-SAUVEUR
Suisse, neuve, foyer, paysager. 995,000. 1-227-3355, 1-227-2897.

101 Propriétés à louer

BORD DE L'EAU NAVIGABLE
Duvernay est, cottage construction luxueuse 1987, boiseries de chêne, piscine creusée, 5 baigns en marbre, terrain 13,000 pi.c.a. Demandes 360,000 \$ 969-0372.
BORD LAC BROME: Canadienne rénovée des champs, 3 c.c., garage double, Multic Inc. 444-2646, 1-243-9396.

121 Condos à louer

CHOMEDEY, près Pont Lachapelle, spacieux 4 1/2, bord de l'eau, libre, janv. 8900/mois, 688-4663.
CONDOS CHALET - MT STE-ANNE: Tout équipé, 3 c.c., foyers, vue spectaculaire. 1 km. des pentes. Sem. 29 à 29 déc. Sem. 29 déc. au 5 jan. 15005 /sem. 418-656-9602.

145 Terres, fermes à vendre

LAC NOMINIQUE: Terre 245 acres avec baux pour porc ranch, maison 4 1/2/1/2 avec 60 pi. de piscine, imm. H. Connolly Ctr. Diane Pilon, 819-275-3649.
149 Terrains à vendre
A LAVAL
Terrains, bungalow + duplex, avec services, 669-3841, 669-4910.

101 Propriétés à vendre

HUDSON HEIGHTS Une demeure Tudor de prestige dominée par de grands érables. Grand salon doté d'un imposant foyer, adjacents à la salle à manger. Chambre principale spacieuse d'où l'on accède à une salle de bains privée et à un balcon. Un havre de paix et de tranquillité. \$279,000. Michel Dorais, 458-7878.
LAURENTIDES, Prévost, cott. Viceroy 87, 3 ch. foyers, s/s fin, garage double, belle vue, terr. 37,800 pi.c.a., 10 min. pentes, \$155,000. 1-224-5744.

122 Condos à vendre

PRESTIGE, LUXE UN CONDO UNIQUE NEUF
pièces de plafond 1550 pi.c.a. dernier étage. Éclairage naturel. Dôme. Mezzanine habitable. Stationnement intérieur et autres commodités.
230 Sherbrooke est (Entre St-Laurent et St-Denis) MONT ST-LOUIS
PRIX: 325,000 non-nég. Contact: SIMON 322-9388 9h à 5h lundi à vendredi

160 App. et log. à louer

A 2 MINUTES Métro Beaubien, 4/4, r.d.c., luxueux, non-chauffé, loc. \$570. Libre 271-1909.
A BON PRIX, sect. nord, 4 1/2, électrique, sortie lav./séc., plancher bois franc, frais pent. 388-2504, 324-9282.

160 App. et log. à louer

PLATEAU FORTIER
Profitez des maintenant de nos promotions. Venez nous voir 740, Place Fortier, Ville St-Laurent.
TRÈS BEAUX 3 1/2, 4 1/2
chouffés, éclairés, climatisés, poêle et frigo foyers, piscine int., soune, stérilisateur int. et ext. disponibles. Près des centres commerciaux et des moyens de transport.

101 Propriétés à louer

OUTREMONT: Cottage semi-dét. 9 pièces, s/s fin, jardin, garage. Vue paisible, près U de M, écoles, métro. Pas d'agent \$ P. 733-8925.
REPENTIGNY 2 min. de la sortie Valmont, 1058 Boul. l'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11 817 pi.c.a., 3 chambres, garage double. A partir de \$165,000. Taxes: \$1,500. A voir absolument! 581-2277, 582-3952.

122 Condos à vendre

APP. A VENDRE: Rue Ridgewood, partiellement rénové, 3 1/2 pièces. Tel. 8h à 9h après 21h, 735-4192.
AUBAINE: A LONGUEUIL: Secteur tranquille, près parc et base de plein air. Joli condo 4 1/2, 1,025 pi.c.a., balayuse centrale, air climat, patio, stores et fixtures inclus. Pas d'agent. 79,000 \$ nego. 647-2430.

160 App. et log. à louer

DEVANT UN PARC PAISIBLE: Rue Chapleau, Grand 6 1/2, avec s-sol, rénové, 780/s.m. cuisinière/frigo/lav-vaiss. lav/séc. 525-8883.
A LAC 14 ILES 15 minutes de St-Sauveur. Maison rustique avec foyer, toutes commodités, chauffé, 3 chambres. Janvier, février, mars. Dénegé \$4,000. 1-224-4067, après 18h.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

101 Propriétés à louer

PRÈS UNIVERSITÉ MONTREAL
Maison ancienne rénovée avec foyer, possibilité de bureau professionnel. Occupation immédiate. Jour: 876-8748. Soir, fin de sem. 737-4486.

122 Condos à vendre

APP. A VENDRE: Rue Ridgewood, partiellement rénové, 3 1/2 pièces. Tel. 8h à 9h après 21h, 735-4192.
AUBAINE: A LONGUEUIL: Secteur tranquille, près parc et base de plein air. Joli condo 4 1/2, 1,025 pi.c.a., balayuse centrale, air climat, patio, stores et fixtures inclus. Pas d'agent. 79,000 \$ nego. 647-2430.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

PLATEAU FORTIER
Profitez des maintenant de nos promotions. Venez nous voir 740, Place Fortier, Ville St-Laurent.
TRÈS BEAUX 3 1/2, 4 1/2
chouffés, éclairés, climatisés, poêle et frigo foyers, piscine int., soune, stérilisateur int. et ext. disponibles. Près des centres commerciaux et des moyens de transport.

160 App. et log. à louer

R.D.P., 2 mois gratuits. Ehl ouï au 10541 boul. PERRAS. Occupation immédiate. 38 logements modernes. Grand 4 1/2 pièces, salon + dinette, aire ouverte, tapis m/r. GRAND 8 pièces, style condo, bain tourbillon, salle à manger familiale, foyer, planchers déramique + tapis, boiseries de pin. Le départ est donné. Nous n'attendons que vous. Info: 494-9515 + 18 et 468-4750.

173 Maisons repos/retraite

CHAMBRE PRIVÉE ET PENSION
Personne seule ou couple. Buanderie, service d'infirmière. 688-5731.
RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable. 642-0935.

275 Locaux à louer

COIN BEVERLY/MT-ROYAL
Locaux à louer 688-8570.
CRÉMAZIE Près St-Laurent. 2 étages, 1500 pi.c.a., chaque étage. Rodrigue: 382-5631, fax: 382-5434.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures (cart, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy, 2325, Guy, 935-9600.
NOBILIER de chambre complet 1931, très bon état. 2500 \$ Prix négociable. 435-4885.

101 Propriétés à louer

PRÈS UNIVERSITÉ MONTREAL
Maison ancienne rénovée avec foyer, possibilité de bureau professionnel. Occupation immédiate. Jour: 876-8748. Soir, fin de sem. 737-4486.

122 Condos à vendre

APP. A VENDRE: Rue Ridgewood, partiellement rénové, 3 1/2 pièces. Tel. 8h à 9h après 21h, 735-4192.
AUBAINE: A LONGUEUIL: Secteur tranquille, près parc et base de plein air. Joli condo 4 1/2, 1,025 pi.c.a., balayuse centrale, air climat, patio, stores et fixtures inclus. Pas d'agent. 79,000 \$ nego. 647-2430.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

AHUNTSIC, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauffé, élect., poêle/frigo, 5 min. métro Henri-Bourassa. 620-7548.
APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.

160 App. et log. à louer

PLATEAU ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3 1/2, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine. 849-7911.
PLATEAU, 4 1/2, Rivard/Marie-Anne, tout rénové, 3 balcons, ensoleillé, caché. 5955, 642-4315.

173 Maisons repos/retraite

CHAMBRE PRIVÉE ET PENSION
Personne seule ou couple. Buanderie, service d'infirmière. 688-5731.
RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable. 642-0935.

275 Locaux à louer

COIN BEVERLY/MT-ROYAL
Locaux à louer 688-8570.
CRÉMAZIE Près St-Laurent. 2 étages, 1500 pi.c.a., chaque étage. Rodrigue: 382-5631, fax: 382-5434.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures (cart, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy, 2325, Guy, 935-9600.
NOBILIER de chambre complet 1931, très bon état. 2500 \$ Prix négociable. 435-4885.

101 Propriétés à louer

PRÈS UNIVERSITÉ MONTREAL
Maison ancienne rénovée avec foyer, possibilité de bureau professionnel. Occupation immédiate. Jour: 876-8748. Soir, fin de sem. 737-4486.

122 Condos à vendre

APP. A VENDRE: Rue Ridgewood, partiellement rénové, 3 1/2 pièces. Tel. 8h à 9h après 21h, 735-4192.
AUBAINE: A LONGUEUIL: Secteur tranquille, près parc et base de plein air. Joli condo 4 1/2, 1,025 pi.c.a., balayuse centrale, air climat, patio, stores et fixtures inclus. Pas d'agent. 79,000 \$ nego. 647-2430.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

AHUNTSIC, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauffé, élect., poêle/frigo, 5 min. métro Henri-Bourassa. 620-7548.
APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.

160 App. et log. à louer

PLATEAU ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3 1/2, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine. 849-7911.
PLATEAU, 4 1/2, Rivard/Marie-Anne, tout rénové, 3 balcons, ensoleillé, caché. 5955, 642-4315.

173 Maisons repos/retraite

CHAMBRE PRIVÉE ET PENSION
Personne seule ou couple. Buanderie, service d'infirmière. 688-5731.
RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable. 642-0935.

275 Locaux à louer

COIN BEVERLY/MT-ROYAL
Locaux à louer 688-8570.
CRÉMAZIE Près St-Laurent. 2 étages, 1500 pi.c.a., chaque étage. Rodrigue: 382-5631, fax: 382-5434.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures (cart, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy, 2325, Guy, 935-9600.
NOBILIER de chambre complet 1931, très bon état. 2500 \$ Prix négociable. 435-4885.

101 Propriétés à louer

PRÈS UNIVERSITÉ MONTREAL
Maison ancienne rénovée avec foyer, possibilité de bureau professionnel. Occupation immédiate. Jour: 876-8748. Soir, fin de sem. 737-4486.

122 Condos à vendre

APP. A VENDRE: Rue Ridgewood, partiellement rénové, 3 1/2 pièces. Tel. 8h à 9h après 21h, 735-4192.
AUBAINE: A LONGUEUIL: Secteur tranquille, près parc et base de plein air. Joli condo 4 1/2, 1,025 pi.c.a., balayuse centrale, air climat, patio, stores et fixtures inclus. Pas d'agent. 79,000 \$ nego. 647-2430.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.
BEL APPARTEMENT 4 1/2: Boisées, chauffé, équipé, près Villa-Maria \$535/mois. 393-1222.

160 App. et log. à louer

AHUNTSIC, 3 1/2 tranquille, ensoleillé, balcon, chauffé, élect., poêle/frigo, 5 min. métro Henri-Bourassa. 620-7548.
APP. LUXUEUX: Centre-ville, grand 3 1/2, entièrement meublé. Idéal pour jeune, couple, cadre. 282-0703.

160 App. et log. à louer

PLATEAU ELGIN
1100, Dr Penfield, #312, coin Peel et Stanley, 3 1/2, électricité payée, air climatisé central, sauna, jardin, piscine. 849-7911.
PLATEAU, 4 1/2, Rivard/Marie-Anne, tout rénové, 3 balcons, ensoleillé, caché. 5955, 642-4315.

173 Maisons repos/retraite

CHAMBRE PRIVÉE ET PENSION
Personne seule ou couple. Buanderie, service d'infirmière. 688-5731.
RÉSIDENCE FAMILIALE, pour retraités ou semi-retraités, multiples services, prix raisonnable. 642-0935.

275 Locaux à louer

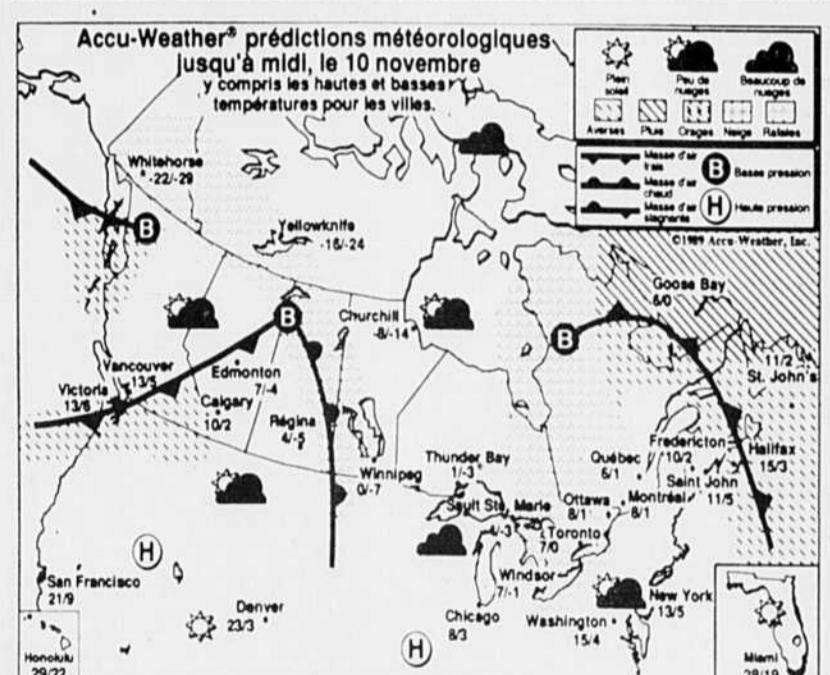
COIN BEVERLY/MT-ROYAL
Locaux à louer 688-8570.
CRÉMAZIE Près St-Laurent. 2 étages, 1500 pi.c.a., chaque étage. Rodrigue: 382-5631, fax: 382-5434.

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures (cart, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronze et marbre. Successions complètes. Antiquités Guy, 2325, Guy, 935-9600.
NOBILIER de chambre complet 1931, très bon état. 2500 \$ Prix négociable. 435-4885.

DK PNEUS ET SERVICES
BALANCEMENT, ALIGNEMENT, SUSPENSION, FREINS
Montréal - Bonaventure 405 de l'Inspecteur, 393-3505
Laval - Chomedey 1495, des Laurentides, 669-3141

LA METEO



MONTREAL
Pluôt nuageux avec possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante. Max.: 6. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30%. Samedi: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses ou de chutes de neige fondante.
LEVER DU SOLEIL 6 h 46
COUCHER: 16 h 30
QUÉBEC
Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin. Nuageux avec quelques chutes de neige fondante. Max.: 4. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 60%. Samedi: nuageux avec quelques chutes de neige.

DECES

BÉTIQUE, CLAUDE DE B.
À l'Institut et Hôpital Neurologique de Montréal, le 9 novembre 1989, le Docteur Claude de B. Bétiq, pédiatre-allergiste attaché à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, époux de Jacqueline Parent, père de Hélène-Marie, Geneviève et Jean-Claude. Il était le fils de Marie de Boucherville Bétiq et du regretté Jean E. Bétiq, frère de André (Jeanne Caron) et de feu Hélène, gendre de Laurence Bissonnette Parent et du regretté Roméo Parent. Il laisse également dans le deuil les membres des familles Bétiq et Parent. Exposé au salon URGEL BOURGIELTÉE 5650, Côte-des-Neiges. Les funérailles auront lieu samedi le 11 novembre en l'église St-Joseph de Ville Mont-Royal à 11 heures. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, la famille préférerait des dons de votre choix. Heures de visites vendredi de 17 heures à 22 heures.

CARDINAL (ROBERT) MBE, GR. D 121047
À l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, après une courte maladie, le 4 novembre 1989, à l'âge de 68 ans, est décédé Robert Cardinal, né en 1920, de feu Dr J. Herménégilde Raymond et de feu Ernestine Rousseau, veuve de Marcel Normandeau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise et Philippe, son frère Benoît (Imelda Tapp) ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. 3254 rue Belchasse, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirou, rue Bélanger, où le service sera célébré à 10h00, et de là au cimetière Près-du-Fléuve, près 16 avenue. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
Salon Urgel Bourgie Liée, 400 Est Henri-Bourassa.

LECOMPTÉ ELORIE (LEDUC)
À Ormstown, le 4 novembre 1989 à l'âge de 95 ans, est décédée, Dame Elorie Lecompté, épouse de Georges Lecompté (décédé). Elle était originaire de Valleyfield. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Georges (Oscar Ross), Jeanette (Ronald Deslisle), Mae et Léa, ses petits-enfants: Diane et Danielle Ross, Luce, Stéphane (Sheila), Christian Deslisle, Alain Lecompté et son arrière petit fils Patrick. La dépouille ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu samedi le 11 novembre à 11 heures, en l'église St-Pie X, située au 534, Grande-Île, Valleyfield. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
ROUSSEL, MADELEINE
À Montréal, le 9 novembre 1989, à l'âge de 80 ans, est décédée, Dame Madeleine Mongeon épouse du Dr. Jean-Marie Rousseau. Outre son époux, elle laisse son fils Jacques (Elizabeth Pannisset), sa fille Hélène (Robert Samson), ses quatre petits-enfants ainsi que ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposée au salon URGEL BOURGIELTÉE, 5650, Côte-des-Neiges, Montréal. Les funérailles auront lieu le 13 novembre à 10 heures en l'église Notre-Dame-des-Neiges. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites vendredi de 19 heures à 22 heures, samedi et dimanche de 14 heures à 17 heures et de 19 heures à 22 heures.

SAVARY, CHARLOTTE
À l'Hôpital St-Mary's, à Montréal, le 8 novembre 1989, est décédée, Mlle. Charlotte Savary. Lui survivent: ses sœurs, Jacqueline, Louise et Françoise (Paul Legendre), ses frères, Jean (Thérèse, Champoux), Pierre (Gaby Amyot), plusieurs neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances à l'arrière de l'église St-Kevin's 5,600 Côte-des-Neiges à partir de 10 heures samedi le 11 novembre suivi de la messe des funérailles à 11 heures. Et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction Salon Urgel Bourgie Liée.
Naisances
MAROIS, LIPPINGHOF
Anne-Marie Marois et Ronny Lippinghof sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Adria, née le 4 novembre. Les grands-parents Michèle et Pierre Marois et Anita et Jachin Lippinghof partagent leur joie.

IN MEMORIAM

NORMANDEAU, FRANÇOISE
À Montréal, le 8 novembre 1989, après une courte maladie, à l'âge de 69 ans, est décédée Françoise Raymond née à Lévis, Québec en 1920, de feu Dr J. Herménégilde Raymond et de feu Ernestine Rousseau, veuve de Marcel Normandeau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise et Philippe, son frère Benoît (Imelda Tapp) ainsi que de nombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc. 3254 rue Belchasse, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirou, rue Bélanger, où le service sera célébré à 10h00, et de là au cimetière Près-du-Fléuve, près 16 avenue. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.



PAUL-ANDRÉ MEILLEURE
10 novembre 1987
Pour commémorer le 2ème anniversaire de notre époux, père et frère, Paul-André, et pour se reconforter au souvenir de sa foi, une rencontre eucharistique aura lieu à l'église Notre-Dame-de-Lorette, de Hull, le vendredi 10 novembre 1989, à 19h00. Tous sont cordialement invités.

Le Conservatoire Lassalle s'associe aux témoignages de respect et de reconnaissance des nombreux amis et anciens élèves de Monsieur PHIL DESJARDINS, décédé le 7 novembre 1989. Monsieur Phil Desjardins a été professeur au Conservatoire Lassalle pendant 27 ans. Il était le doyen de l'Union des Artistes. Le Conservatoire Lassalle exprime ses profondes condoléances à sa famille.

Avez-vous 2 minutes?
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAITRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
286-1200

LES MOTS CROISÉS
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
Horizontallement
1—Service de transport.
2—Cosmique. — Marque d'alternative.
3—Parvient. — Biologique français, né à Valenciennes (1846-1908).
4—Région par laquelle une graine est reliée au fruit. — Agréable.
5—Jupe des Écossais. — D'un bleu foncé.
6—État maladié. — Détériorée.
7—Pièce de bois qui maintient les ridelles d'une charrette.
8—Compatisant. — Conifère.
9—Dans. — Briser le goulou.
10—Pareil. — Radon. — Tuyau d'un moteur à explosion.
11—Mesurage des terres. — Hardi.
12—Observe. — Lanthane. — Boutique du boucher.
Verticallement
1—Changea de voix. — Mouche africaine.
2—Enrhumé.
3—De la Sicile. — Frère servant.
4—Minceur. — Rhénan.
5—Poète grec. — Bordage d'un navire.
6—Volonté. — Prétoire.
7—En matière de

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE



Le nouveau président libanais a pris possession de ses meubles, hier.

Blocage persistant au Liban

Le nouveau président s'installe dans ses meubles à Beyrouth-ouest

BEYROUTH (AFP) — La situation apparaissait bloquée hier au Liban, où le président René Moawad tente de former un gouvernement alors que le général Michel Aoun cherche à ressouder les rangs du camp chrétien.

Le président Moawad, élu dimanche, a poursuivi ses consultations pour sa première journée passée à Beyrouth-ouest, majoritairement musulman, où il vit entouré de très strictes mesures de sécurité.

Les soldats syriens déployés à Beyrouth-ouest depuis février 1987 ont neutralisé la circulation aux abords du Sérail, siège traditionnel du gouvernement, où M. Moawad a installé son bureau, provoquant d'énormes embouteillages.

C'est la première fois depuis le début de la guerre en 1975 au Liban qui a divisé Beyrouth en deux secteurs, que le président siège dans le secteur majoritairement musulman.

M. Moawad, venu mercredi soir du Liban nord, habite un immeuble voisin du commandement syrien, et se déplace dans une Mercedes blindée bleue, escortée de Range Rover bourrées de gardes du corps, de gardes libanais et d'agents des services de renseignements syriens.

De son côté, le général Michel Aoun, chef du gouvernement militaires, qui, affirmant bénéficier du soutien populaire, rejette l'élection de M. Moawad, a réélu le chef de la milice des Forces libanaises (FL), M. Samir Geagea.

M. Geagea a déclaré que la situation dans les régions-est (chrétiennes) « est très bonne, et qu'il ne faut pas revenir là-dessus ».

M. Moawad a reçu M. Salim Hoss, ancien chef du gouvernement pro-syrien, qui a démissionné dimanche après l'élection de M. Moawad, et qui pourrait être chargé, selon des sources politiques, de former le nouveau

cabinet. Il a également rencontré M. Hussein Husseini, président du Parlement, et une trentaine de parlementaires. Il doit s'entretenir avec les chefs des formations les plus étroitement liées à Damas : M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, et M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste.

Selon des sources politiques à Beyrouth, des médiations auraient lieu entre le président Moawad et le général Aoun pour tenter de trouver un terrain d'entente, mais n'ont pas abouti jusqu'à présent devant l'existence du général Aoun de voir le futur gouvernement inscrire dans son programme la nécessité du retrait de l'armée syrienne du Liban.

Conformément à l'accord de Taëf (Arabie Saoudite), qui est à l'origine du processus de désignation du président Moawad, le gouvernement qu'il doit former doit comprendre toutes les forces politiques au Liban.

Cependant, le Front national, dont la formation n'a jamais été officiellement annoncée et qui regroupe les formations et partis pro-syriens notamment Amal et le PSP, a souligné une nouvelle fois que cet accord « ne répond pas aux aspirations des nationalistes libanais ». Toutefois, il s'est dit prêt à « adopter une attitude positive ».

Enfin, le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, qui a dû fuir le « pays chrétien » après avoir été molesté au cours d'une manifestation de partisans du général Aoun, a appelé les Libanais à « s'unir autour du nouveau président ».

Dans une déclaration à la presse à Dimane, siège d'été du patriarcat, au Liban nord sous contrôle syrien, il a affirmé : « Nous avons déjà pris la voie de la paix et nous voulons des résultats. Nous voulons un gouvernement ».

Démision « officielle » à Pékin

Deng s'en va mais tire toujours les ficelles

d'après Reuter et AFP

PÉKIN — De source diplomatique occidentale, on considérait hier que, en abandonnant sa dernière fonction officielle, Deng Xiaoping n'avait probablement consenti qu'un habile sacrifice politique pour mieux imposer un successeur de son choix. Il conservera la réalité du pouvoir.

Deng Xiaoping arborait le sourire lors de son apparition hier soir à la télévision devant 600 millions de téléspectateurs, quelques instants après l'annonce de son retrait de toutes ses fonctions officielles, « son souhait le plus cher tant qu'il était encore en bonne santé ».

Le vieux dirigeant, âgé de 85 ans, a néanmoins prêté une nouvelle fois à son pays « difficultés et zigzags » tout en souhaitant que l'héritage révolutionnaire qu'il symbolise soit trans-

mis « de génération en génération ».

Le marchandage politique au terme duquel le secrétaire général du Parti Jiang Zemin se retrouve président de la Commission militaire centrale, à la succession de Deng Xiaoping, n'est pas encore très clair, ajoutait-on de même source. Il semble bien que Deng, qui a 85 ans, ait réussi à imposer son candidat, tout en ne parvenant pas à convaincre le président Yang Shangkun, qui brigait le même poste, à présenter lui aussi sa démission de la commission militaire.

Yang Shangkun devient premier vice-président de la Commission, dont son frère cadet Yang Baibing obtient le secrétariat général, d'après l'agence semi-officielle China News Service reçue à Hong Kong.



Deng Xiaoping

« Je suis surpris que Yang Shangkun n'ait pas démissionné en même temps », déclarait un diplomate occidental. « C'est une victoire pour Yang, mais Deng ne l'a fait que pour imposer son candidat de son vivant ».

La démission de Deng a été annoncée à l'issue d'une réunion de quatre jours du Comité central du Parti communiste chinois par l'agence Chine nouvelle.

De source diplomatique, on estimait que, même sans fonctions officielles, Deng conserverait la réalité du pouvoir. « Deng a vu son pouvoir décliner, mais il peut encore influencer les décisions même sans la fonc-

tion », déclarait un diplomate. « Ces nouveaux titres signifient beaucoup pour Jiang Zemin et Yang Shangkun », ajoutait-on.

« Ils n'ont pas les mêmes atouts que Deng et il leur faut les insignes de l'autorité ». En juin dernier, Deng et Yang Shangkun étaient tombés d'accord pour avoir recours à l'armée et écraser les manifestations en faveur de la démocratie, ce qui devait se traduire par l'éviction du réformiste Zhao Ziyang, jusque-là secrétaire général du Parti communiste et vice-président de la Commission militaire.

Peu après l'annonce, à 19h15 locales, par la télévision nationale de sa démission de son dernier poste le patriarcat est apparu serrant la main de son successeur désigné, M. Jiang Zemin, qui marchait à ses côtés sous les applaudissements des hauts dirigeants chinois.

« Je vous remercie sincèrement pour le soutien que vous m'avez apporté », a-t-il déclaré, apparemment en pleine forme, en se saisissant du micro pour s'adresser aux membres du Bureau politique chinois.

Il posait peu après une nouvelle fois pour la postérité, aux côtés des principaux dirigeants du pays, cherchant un instant du regard le premier ministre Li Peng, debout derrière lui.



Chaleureux accueil de Bush à la présidente philippine

L'Amérique aime Corazon Aquino

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a promis hier la poursuite de l'aide économique et militaire des États-Unis aux Philippines, en recevant à la Maison-Blanche la présidente de ce pays, Mme Corazon Aquino.

« L'Amérique aime les Philippines et l'Amérique aime Cory Aquino », a déclaré M. Bush lors d'une cérémonie dans les jardins de la présidence américaine, avant un entretien avec Mme Aquino.

« Vous méritez notre aide et vous l'obtiendrez. Je promets notre assistance continue à votre gouvernement, ce qui veut dire une aide en matière de sécurité comme pour le développement économique et une coopération pour votre important programme de réduction de la dette », a déclaré M. Bush à son hôte.

Mme Aquino effectue sa deuxième visite officielle à Washington depuis son arrivée au pouvoir à la suite de la chute du président Ferdinand Marcos en février 1986. Le but de cette visite est d'obtenir un accroissement du commerce bilatéral et des investissements américains aux Philippines afin d'aider à la renaissance de l'économie de ce pays.

Mais le débat sur l'avenir des bases américaines aux Philippines devait également dominer les discussions, bien que les deux parties aient évité de mettre cette question en avant.

Les deux pays doivent négocier à

partir de décembre un nouvel accord bilatéral dont dépend le maintien aux Philippines des deux plus grandes bases américaines à l'étranger, Subic Bay et Clark, dont le bail vient à échéance en décembre 1991 et auxquelles de nombreux Philippines sont opposés.

Mme Aquino n'a pas encore pris publiquement position à ce propos et l'on s'attend à ce que Manille demande d'importantes concessions économiques américaines en échange du maintien des bases. De nombreux membres du Congrès des États-Unis s'opposent à de telles concessions.

Mardi, un haut responsable américain s'était déclaré confiant qu'un nouveau traité bilatéral permettrait la poursuite de la présence militaire américaine aux Philippines. Dans une brève référence à cette question, M. Bush s'est déclaré hier persuadé que les discussions permettraient de forger un « nouveau partenariat à long terme et mutuellement bénéfique en matière de sécurité ».

M. Bush a par ailleurs fait l'éloge des efforts de Mme Aquino en vue de réformer les systèmes administratifs et économiques de son pays, conditions de la poursuite de l'aide américaine (481 millions \$ US pour 1990). Mais il a appelé Manille à se tourner de plus en plus vers les investissements privés, « clef », a-t-il dit, « d'une croissance à long terme et équilibrée ».

Selon Arafat

L'OLP est incontournable

TUNIS (AFP) — M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'OLP, a affirmé, dans son message mensuel à la population palestinienne dans les territoires occupés, que « toute tentative ou manœuvre visant à contourner l'OLP ou l'écartier et à diviser notre peuple est morte-née et vouée à l'échec ».

Le message publié à l'occasion de l'entrée de l'intifada dans son 24e mois a été rapporté hier par l'agence palestinienne Wafa à Tunis.

« Le peuple palestinien, a-t-il dit, mettra en échec de telles tentatives par l'affirmation de l'unité des Palestiniens de l'intérieur et de l'extérieur

et par son attachement à l'OLP en tant que son représentant unique et légitime ».

Le dirigeant palestinien n'a pas précisé s'il attaquerait par là les propositions du secrétaire d'État américain James Baker pour l'ouverture d'un dialogue israélo-palestinien, ou plutôt les conditions israéliennes mises à ces propositions.

« Nous voulons la paix des forts, la paix du droit et de la justice car notre peuple a décidé d'être libre et souverain sur un territoire libre, a dit M. Arafat, et nous ne voulons pas la capitulation des faibles ».

AVIS PUBLICS

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM
MARIE-HENRIETTE LOUISE GUAY
Prenez avis que Marie-Henriette Louise Guay domiciliée au 4543, rue Hôtel de Ville, à Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Henriette Anne Louise Guay.
Le 10 octobre 1989
Procureur de la requérante,
Suzanne Clairmont.

RECTIFICATIF
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 septembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BEST FORM BRASSIERE CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 20^e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4208640.

Le 20^e jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 septembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2646-8645 QUÉBEC INC. Trading under the name of OCCASION I. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18^e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4208639.

Le 27^e jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 août 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BERNARDO LEATHER FASHIONS (U.S.A.) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 20^e jour de septembre 1989, sous le numéro 4198751.

Le 6^e jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-18354-894
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
SADIRA PHILOGÈNE,
Partie demanderesse
c.
MARIE ROSE PIERRE,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARIE ROSE PIERRE de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1^{er} rue Notre-Dame Est, MONTRÉAL, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la présente déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIE ROSE PIERRE.
Lieu: MONTRÉAL.
Date: 3 novembre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
PRENEZ AVIS que KWANG HO JONG, étudiant, domicilié et résidant au 5909 Monk, à Montréal, s'adressera au Ministère de la Justice afin d'obtenir un certificat de prénom en celui de ALEZ KWANG HO JONG.
MONTRÉAL, ce 27 octobre 1989
GUILLET, ST-PIERRE ET THÉRIEN
505 Place St-Henri
2e étage
MONTRÉAL, Québec
H4C 2S1.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-18354-892
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
NICASIE EMILCAR,
Partie demanderesse
c.
THOMAS CASSEUS,
Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à THOMAS CASSEUS de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10^e est, rue St-Antoine, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de THOMAS CASSEUS.
Lieu: Montréal
Date: 2 novembre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-14-003105-897
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
IN RE: LA SUCCESSION DE FEUE PRISCA JULIA HARRISON,
Partie demanderesse
c.
GÉRALD HARRISON,
Partie défenderesse

ROBERT HARRISON et-
WILLIAM HARRISON et-
DIANE HARRISON et-
JILL HARRISON,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ROBERT HARRISON, WILLIAM HARRISON, DIANE HARRISON, JILL HARRISON de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10, rue St-Antoine Est, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la requête pour nommer un exécuteur à la succession de Feue Prisca Julia Harrison a été remise au greffe à l'intention de Robert Harrison, William Harrison, Diane Harrison, Jill Harrison.
Lieu: Montréal
Date: 8 novembre 1989
MICHEL MARTIN, P.a.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 septembre 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2646-8645 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18^e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4208641.

Le 27^e jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 juillet 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HAVANA JOE DIFFUSION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 18^e jour d'octobre 1989, sous le numéro 4208640.

Le 27^e jour d'octobre, 1989
LA BANQUE TORONTO-DOMINION
Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, No. 306-02, 0142-996, CREATIONS, FABEC INC., demandeur, vs ENTREPRENEURS BERNIE MAY LTÉE, défendeur. Le 23 novembre 1989, à 10h00 de l'après-midi, à la place d'affaires du défendeur, au no 3451 boul. St-Laurent, en la cité Montréal, Qc, District de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1. photocopier Mita 9601, 1 ventilateur industriel, chariot élévateur direct, équipement de bureau (bureau exécutif etc.), accessoires comme étagère en métal à section avec tablettes, presses industrielles, équipement de bureau divers. Conditions: ARGENT COMPTANT YVON DURE, huissier, 622-8222, ROBERT JASMIN & ASS., HUISSIERS, Montréal, 8 novembre 1989.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO. 150-05-00266-850
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Céline Claveau, Protonotaire
FRANÇOIS MARTIN, C.P. 633, bureau St-Michel, Montréal, H2A 3N2, maintenant d'adresse inconnue.
Partie demanderesse
c.
STEEVE BRISSON, 1305 Lachute, Chicoutimi,
Chicoutimi.

JEAN PERRON, 444 bl. Saguenay, Chicoutimi.
LS-MARIE LALANETTE, 532 J. Jasmin, Chicoutimi,
ANDRÉ LEBLOND, 49 Rg 4, Falair-deau,
Partie défenderesse
et
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, 555 bl. Université, Chicoutimi,
ASSIGNATION
ORDRE est donné à FRANÇOIS MARTIN de comparaitre au greffe de cette cour situé au 227 est rue Racine, Chicoutimi, salle 1.02, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR de Montréal.

Une copie de la mise en demeure de comparaître personnellement ou de se constituer un nouveau procureur a été remise au greffe à l'intention de FRANÇOIS MARTIN.
Lieu: Chicoutimi
Date: 30 octobre 1989
Céline CLAVEAU, protonotaire.

avis public

Gouvernement du Québec

Par la présente, avis est donné que la Commission sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction tiendra des audiences publiques

le 14 novembre 1989 de 8 h 30 à 15 h 30 au Holiday Inn La Seigneurie Salle La Terrasse 7300, Côte de Liesse Montréal (Québec) Tél.: (514) 731-7751

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la commission en composant le (514) 873-9901.

Laurent Picard Jean Sexton Jacques Émile Bourbonnais
Président Co-président Secrétaire

Québec

Transports Québec

Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 20 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.
Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.

Projet no 997-4225-9 — Déneigement et déglacage de la route 389 à partir de la fin du pavage à Fire-Lake jusqu'à la limite territoriale séparant le Québec du Labrador, et du boulevard Mérand à partir de l'intersection sur la route 389 jusqu'à l'intersection de la rue Le Carrefour, situés dans divers cantons (T.N.O.) et dans la ville de Ferrmont, M.R.C. Canapiscou, circonscription électorale de Duplessis. Longueur de 91,4 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 38 000 \$ ou
— chèque visé: 19 000 \$.

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard St-Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.

La réception des soumissions prendra fin le vendredi, 24 novembre 1989 à 15h.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 10 NOVEMBRE
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE A 22:00

- schöne Ida, die Tanzlustigen (Strohmayr)
- pizzicato polka op. 449 (J. Strauss)
- die Werber, neue Wiener Landler (Lanner)
- musique du ballet Les petits riens (Mozart)
- six danses allemandes K. 571 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonies di concerti grossi nos. 4-5-6 (A. Scarlatti)
- symphonie no. 101 L'horloge (Haydn)
- symphonie no. 92 Oxford (Haydn)
- concerti op. 3 no. 2-3-7 extr. Estro Armonico (Vivaldi)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

Entre le rouge et le noir

Que le comité Bernard ne serve pas de caution au laxisme

LE PREMIER ministre du Québec vient de former un groupe de travail sur les processus d'octroi de contrats gouvernementaux. Le mandat en est fort large : analyse des lois, règlements et directives en vigueur; évaluation des critères d'efficacité, d'équité, d'accessibilité et de transparence; suggestions pour améliorer les processus ou propositions de nouveaux.

Si louable soit-elle, l'initiative de M. Robert Bourassa est loin de répondre à toutes les interrogations et inquiétudes qui ont cours depuis des mois. Pire, elle ressemble par certains aspects à une manœuvre de diversion.

Fort habile en plus. Pour faire bénévolement cette révision, le gouvernement fait appel à des personnes au-dessus de tout soupçon, notamment M. Louis Bernard, qui en assume la présidence. À titre de fonctionnaire principal du Parti québécois et de secrétaire général du gouvernement pendant 15 ans, M. Bernard a participé de très près à l'importante réforme que René Lévesque a mise en route dès sa prise du pouvoir : disparition des caisses électorales occultes et financement populaire des partis politiques; adjudication des contrats gouvernementaux de façon neutre et indépendante, notamment par le fichier central des entreprises et fournisseurs, communément appelé Rosalie.

M. Bernard et ses collègues sont donc bien placés pour faire cet examen. Personne ne met en doute leur compétence. Là n'est pas la question. Il se trouve plutôt que ce ne sont pas d'abord les lois, règlements et directives qui sont mis en cause, mais l'utilisation qui peut en être faite. Depuis 12 ans, des correctifs ont été apportés ici et là, d'autres sont probablement souhaitables. Mais, de façon générale, le système mis en place semble bien fonctionner. En tout cas, durant tout le régime péquiste, il n'a suscité que des critiques mineures.

Ce n'est qu'avec l'arrivée des libéraux que des doutes et interrogations se sont mis à poindre, de temps à autre, puis en cascade au cours des mois précédant les élections générales. Inquiétudes alimentées, il faut bien le dire, par des intentions et décisions ministérielles visant prétendument à « améliorer » le système, notamment pour favoriser les entreprises régionales. En même temps, les libéraux usaient de toutes sortes d'astuces pour regarnir leurs coffres à coups de \$ 1000, \$ 2000 et \$ 3000, selon une savante gradation d'activités payantes. Les deux phénomènes se croi-

sant, il en est résulté une méfiance sans cesse croissante à l'égard des manœuvres libérales.

Sur les entrefaites surgirent des « affaires », d'inégale importance certes, qui laissaient à tout le moins songeur. Qu'il s'agisse du Massif de Petite Rivière Saint-François (Charlevoix) ou du dézonage de Laval, du présumé quasi-monopole des contrats de voirie, du système de favoritisme qui aurait cours dans les officines ministérielles et jusqu'à la Baie James, les insinuations et allégations soulèvent une fumée âcre et irritante. Bien sûr, il y a toujours des explications plausibles, mais elles ne sont pas toujours convaincantes.

En toute équité, il faut rappeler que M. Bourassa a posé des gestes méritoires. Il a chassé un ministre qui avait gardé des liens avec son bureau d'avocats; il a gelé le développement du Massif, de même que le dézonage à Laval; il a fait démissionner son président de la commission des finances, et l'un de ses plus proches collaborateurs s'appête à partir aussi. Ces gestes difficiles, qui devraient rassurer, ne sont pas suffisants dans le cas de M. Bourassa. Non pas en ce qui le concerne personnellement, mais à cause du laxisme qui a éclaboussé la fin de son premier règne, il y a 15 ans. On est beaucoup plus sévère et exigeant envers lui.

Le premier ministre le sait fort bien. Il ne cesse de répéter que l'intégrité du gouvernement est un souci constant pour lui, que ses ministres font preuve de probité et de sobriété et que, de toute manière, les allégations de favoritisme et de patronage sont sans fondement. Tout irait pour le mieux dans (presque) le meilleur des mondes. Nul besoin d'enquête publique ou générale. Mais alors, pourquoi ce comité Bernard, qui peut apparaître comme une esquivé, un alibi ou un écran de fumée ?

Entre le rouge qui serait sans reproche et le noir que l'opposition péquiste dénonce et amplifie à tout propos, entre le laxisme dont on craint la renaissance honteuse et l'alarmisme exagéré, il y a place pour des gestes concrets et énergiques. Il importe de rectifier le tir, peut-être, mais un comité, si honorable soit-il, est une piètre excuse à l'esquive. Un art que M. Bourassa pratique à merveille. Ce n'est guère rassurant pour les prochaines années.

— GILLES LESAGE

Les Noirs de l'establishment

À New York et en Virginie, le vote racial a été déterminant

LES NOIRS américains ont franchi mardi un pas de plus dans leur marche vers le « pouvoir » en remportant deux victoires historiques, la première à la mairie de New York et la seconde à la tête de l'État de Virginie.

Ce succès n'aurait certes pas été possible sans l'appui d'une partie de la population blanche qui, dans chacun des cas, représente entre 75 et 80 pour cent des électeurs. Néanmoins, d'après les premiers sondages effectués après l'élection, il semble que le facteur racial ait joué un rôle déterminant dans la répartition du vote.

À New York par exemple, 90 % des Noirs ont donné leur appui au vainqueur, le démocrate David Dinkins, alors que sept Blancs sur 10 votaient pour son adversaire, le républicain blanc Rudolph Giuliani. Dans l'État de Virginie, 40 % des Blancs ont accordé leurs voix au gouverneur élu, le démocrate Douglas Wilder qui obtenait par ailleurs l'appui de neuf Noirs sur 10.

Il n'est pas étonnant alors que les deux candidats noirs aient remporté la victoire de justesse. À New York, il s'agit de l'élection la plus serrée depuis 1905. En Virginie, les républicains ont exigé un recomptage, espérant hériter d'une partie des quelque 5500 voix de majorité arrachées par M. Wilder.

Pourtant, les sondages précédant l'élection laissaient entrevoir des victoires assez faciles pour MM. Dinkins et Wilder. Tous deux issus du Parti

démocrate, il semble qu'une portion de l'électorat fidèle à cette formation ait hésité cette fois à appuyer leurs candidats pour des raisons tenant principalement à la couleur.

Si MM. Dinkins et Wilder ont réussi à rallier une majorité, ils le doivent avant tout à leur style correct et rassurant et à leur programme conçu pour attirer la classe moyenne. En réalité, ils appartiennent à l'establishment — Wilder est millionnaire — bien que dans ce cercle étroit, les Noirs restent souvent en marge. Ils se distinguent donc nettement d'un Jesse Jackson, pasteur de métier, qui lui ne craint ni la contestation ni le combat.

À l'heure où le flot continu de nouveaux immigrants tend à diversifier plus que jamais la réalité socio-culturelle américaine, la promotion des Noirs à la tête des villes et des États pourraient contribuer à atténuer les tensions raciales. À la condition toutefois qu'ils restent au-dessus de tout soupçon. Ce qui n'est pas toujours le cas. Dans la ville de Washington, où la vente de la drogue est florissante, le maire Marison Barry Jr., un Noir, serait directement impliqué dans ce commerce illicite. Pour mériter le respect, la communauté noire ne peut se permettre ces associations avec le crime, car l'opinion a encore tendance à exiger plus d'elle que des Blancs.

— ALBERT JUNEAU

La lassitude enseignante

Entre le stress et le cafard

NON SANS un rien de scepticisme, M. Claude Ryan a fait la semaine dernière une cursive allusion au phénomène de la lassitude chez les enseignants. « Des enseignants nombreux, à tort ou à raison (sic), se sentent fatigués et souhaiteraient accéder à la retraite plus tôt que ne le prévoient les dispositions des régimes de retraite », déclarait-il en conclusion de l'allocution d'ouverture qu'il prononçait lors du colloque organisé par l'Institut québécois de recherche sur la culture pour souligner le 25e anniversaire de la création d'un ministère de l'éducation au Québec.

Le système retient ces enseignants las, tandis les milliers de jeunes qui piétinent au guichet doivent se contenter, parfois pendant plusieurs années, d'un laisser-passer temporaire.

Il est devenu urgent « d'examiner avec une attention particulière les problèmes du renouvellement qui se posent au sein du corps enseignant de tous les niveaux », a dit M. Ryan en annonçant qu'il entendait mobiliser les ressources des deux ministères qu'il dirige « pour que ce thème de la condition enseignante passe au premier rang des préoccupations gouvernementales ».

Au cours de ce même colloque, le thème de la lassitude enseignante a été repris par d'autres conférenciers, dont le professeur Claude Lessard, de l'Université de Montréal, qui participe actuellement à une recherche sur la socio-histoire du corps enseignant québécois.

Il ressort de son intervention que cette fatigue serait moins une question d'âge — donc de retraite ou même de pré-retraite — que d'absence d'un véritable plan de carrière. Une fois atteinte une certaine « maturité professionnelle », a dit M. Lessard, tout se passe comme si certains enseignants connaissaient des difficultés à maintenir leur intérêt devant le défi humain ou intellectuel que constitue l'enseignement. Ceux-là sentent qu'il se creuse entre eux et leurs élèves un fossé

culturel qui les éloigne inexorablement de l'univers des jeunes. Or, si l'enseignement est une carrière, c'est une carrière « plate » au sens d'horizontale et de sans étapes. C'est aussi, pour plusieurs, un cul-de-sac. Alors que leur satisfaction au travail, fondée essentiellement sur la qualité de la relation enseignant-enseigné, diminue, il n'est pas facile pour ces enseignants de trouver autre chose (aussi bien à l'intérieur du système scolaire qui a peu à leur offrir qu'à l'extérieur où leurs services ne sont pas très en demande). Ils se résigneraient alors, mais non sans une certaine amertume, à « laisser aller les années ». Vieillir dans ce métier, et entre vieux, serait une réussite qui est loin d'être à la portée de tous.

Ainsi, le malaise s'installe entre deux classes d'enseignants : « d'un côté des enseignants âgés, expérimentés et permanents et, dans certains cas, en train de se distancier d'un métier devenu routinier, et de l'autre de jeunes enseignants à statut précaire, incertains de leur avenir, vulnérables aux pressions de l'employeur, ayant le sentiment d'être traités injustement tant par l'administration que par un syndicat trop lent à reconnaître leur existence et leur problème ».

D'où la double tâche : d'une part, réduire l'instabilité des jeunes enseignants et leur fournir un environnement plus favorable à l'apprentissage du métier et, d'autre part, gérer le vieillissement du corps enseignant qui est devenu pour certains une véritable hantise.

Mais, avant de sombrer dans la sinistrose, une lueur d'espoir : notre société, comme beaucoup d'autres, semble devoir entrer dans une nouvelle ère de valorisation de l'éducation, peut-être sans précédent. Le statut professionnel et social de l'enseignant pourrait en être transformé — ainsi que son image publique, largement imméritée, d'éternel geignard à la triste figure.

— JEAN FRANCOEUR

LAC MEECH: LES DOCTEURS WELLS ET FILMON REUSSIRONT-ILS A SAUVER L'ACCORD ?



LETTRES AU DEVOIR

Rouille

ENTRE mai et octobre de chaque année, plusieurs centaines d'autobus de touristes empruntent la rue Notre-Dame pour aller visiter le site olympique.

Au voisinage du pont Jacques-Cartier, la curiosité de ces visiteurs n'est pas tant l'ancienne prison des Patriotes, la Ronde ou Terre des Hommes, que les montages de déchets métalliques qui se dressent, tel un monument à l'insouciance de l'administration locale face à la pollution visuelle et à la qualité de vie des résidents.

Les citoyens du centre-sud de Montréal n'ont-ils pas droit eux aussi à un accès au fleuve sans décor disgracieux... Pour le mieux-être de nos concitoyens et la fierté de Montréal, l'administration Doré doit bouger. Ce dossier rouille depuis trop longtemps.

— MICHEL BÉDARD
Montréal, le 6 novembre.

L'Excellence

La Presse a commandité un gala télévisé honorant son Excellence Mme Jeanne Sauvée. Je ne puis m'associer à tout ce gratin pour louer celle qui incarne encore pour quelque temps la monarchie constitutionnelle canadienne.

Qu'a-t-elle fait pour consolider cette idée farfelue que le Canada serait un beau et grand pays ? Elle était pourtant bien préparée : communicatrice, femme d'ancien ministre, ministre elle-même, présidente des Communautés, parfaitement bilingue, et avec de la classe à en revendre.

Ce n'est pas en changeant le billard en salle à manger qu'on change les mentalités. Un manque de passion pour quoi que ce soit. La reine, au moins, à la passion des chevaux.

Que retiendrons-nous de son passage à Rideau Hall ? Rien de plus que de son prédécesseur dont vous devez rappeler certainement du nom et de celui de sa charmante épouse : Ed et Lily Schryer.

Elle n'a épousé aucune cause humanitaire (sauf un quelconque forum international de la jeunesse...). Michener s'était fait promoteur de la forme physique, Gaby et Jules Léger, des arts, on leur doit un portrait de la reine et du prince Philip de Lemieux. Comme la Maison Blanche, l'Elysée, le 10 Downing Street, Rideau Hall devrait susciter la fierté. Ce n'est pas en fermant aux citoyens le croquet des pelouses outaouaises que Jeanne a joué son rôle de ciment de l'unité nationale.

Ce pays court à sa perte en éliminant les symboles de son existence. Le trans-canadien, ce train à mare usque ad mare, disparaît. L'O Canada change de version à toutes les parties de hockey selon l'endroit où on l'entonne. Le nouveau dollar, affichant ce beau huard, est nommé « looney », en traduction libre « capoté ». Le castor mangera bientôt la feuille d'érythre et en mourra d'acidité.

Et, cerise sur le gâteau, la nomination de cet ukraino-saskatchewanais, unilingue anglais pour remplacer la très manitoibaine Jeanne Benoit. Les armoiries à pointes de diamant et les moules à sucre feront place aux

oeufs de Pâques et aux coffres d'immigrants. Et vous croyez que ce bon monsieur Ramon Hnatyshyn viendra passer ses étés à la résidence de la Citadelle où il recevra le très beauceron cardinal Vachon au borsh et aux crêpes de patates à la crème sûre ?

Concluons. Si l'Excellence bien ou mal préparée à occuper ses fonctions ne peut combler le pourcentage de son existence, comme VIA Rail, démantelons-la petit à petit. Commençons par la résidence secondaire de la Citadelle. Pour faire oublier le « flop » du lac Meech, Brian devrait nous remettre, à nous Québécois, les Plaines d'Abraham et la citadelle.

La résidence officielle d'été deviendrait la résidence d'office du chef de l'État québécois. Robert Bourassa pourrait demander à M. d'Errico de susciter des dons pour y bâtir une piscine. Quand Jacques Parizeau y emménagera, le président de la République amènera les ambassadeurs contempler de l'esplanade la splendeur du Saint-Laurent, la volupté de l'île d'Orléans et dira comme Henri IV « beauce ce pays » en regardant du côté de Lévis.

À ce moment, le symbole deviendra partie d'une véritable réalité. Et l'on ne regrettera en rien Rideau Hall.

— JEAN RANCOURT
Montréal, 24 octobre.

Motifs factices

LES STATISTIQUES de 1986 sur l'avortement thérapeutique au Canada (Catalogue 82-211) — incomplètes et bien en deçà de la réalité, car il est question d'avortements déclarés — n'en demeurent pas moins révélatrices sur ses motifs sous-jacents.

Ainsi, 67,5 % des femmes étaient célibataires et 11,1 % séparées, divorcées, veuves ou conjointes de fait. Donc, en situation irrégulière ; les 21,4 % autres se trouvant mariées.

Tout aussi symptomatique, 22,3 % de ces femmes avaient moins de vingt ans, et que 54,7 % entre vingt et vingt-neuf ans. Autrement dit, 77,0 % appartiennent à la catégorie des moins de 30 ans. Classe de femmes ayant peu d'expérience de la vie — de celle qui vient avec l'âge — et facilement influençable par la publicité.

Une contre-preuve de ces indications psychologiques : 58,1 % des femmes n'avaient jamais accouché. Il est étonnant que la Commission de réforme du droit puisse évacuer ces données de sa réflexion ; car elles permettent dans une large mesure d'aller à la racine du mal. Les affaires Dodd et Daigle démontrent la validité d'une telle perception du phénomène.

Cet état de choses se voit corroboré par le débat sur l'avortement des jeunes en cours aux États-Unis (LE DEVOIR, 17 juillet). Ainsi, en 1985 seulement, on a recensé un million de cas de grossesse chez les adolescentes de 15 à 19 ans. Fait non négligeable pour toute société : en 1987, on aura versé quelque 19 milliards \$ en prestations de soutien.

Constat de l'impuissance des parents allant de pair avec le durcissement de la loi. Car, le 3 juillet, la Cour suprême des États-Unis — sans renverser sa décision dans Roe v. Wade, légalisant l'interruption volontaire de grossesse — accorde aux États la possibilité de limiter le droit à l'avortement.

Il n'y a aucun doute que ce jugement, de même que la publication du Statut de l'embryon rédigé par un théologien du Vatican Mgr

Elio Sgreccia (LE DEVOIR, 6 juillet), a eu des répercussions sur la cause Tremblay c. Daigle.

— JOSEPH COTE
Montréal, le 7 novembre.

L'IQOP et la question

En réponse à J.-C. Leclerc (La bêtise d'un sondage) et à J.-V. Dufresne (La p'tite école de Pretoria)

JE VEUX établir la position de l'IQOP quant à la rigueur scientifique de notre firme mise en doute par M. Dufresne dans son commentaire paru le jeudi 9 novembre.

L'enfance de l'art en technique de sondage concerne d'abord le libellé des questions. Or, celle-ci ne comporte aucun préambule pouvant amener les gens à pencher en faveur de l'une ou l'autre des réponses. Ensuite, le contexte dans lequel se retrouve la question ne prédispose pas à répondre en faveur de l'une ou l'autre des réponses. La question est directe, franche et posée sur le même ton que toutes les autres.

Quant à la statistique, elle est assurée par la qualité de l'échantillonnage et vise l'ensemble du questionnaire, cette question incluse.

Le résultat devra nous permettre d'établir de façon stricte la proportion de chacune des réponses possibles à cette question. Nous serons donc en mesure de fournir à la CÉCM l'opinion factuelle de la population face à différents sujets, dont celui qui nous préoccupe.

Il faut donc dissocier rigueur statistique et objectif visé. Et il est certain que l'IQOP exécute tous ses mandats avec la rigueur scientifique requise par ses clients.

Le sondage est un outil permettant de se renseigner sur l'opinion d'une population visée. Or, certains sujets peuvent être délicats à traiter. Par conséquent, la seule véritable façon de le faire est en posant une question franche et directe, dénuée de tout biais. Le résultat sera alors clair et précis. Malheureusement, l'interprétation des résultats se fait souvent en fonction des valeurs personnelles de gens. Ceux-ci ont alors tendance à condamner gratuitement en utilisant toutes sortes de prétextes hors contexte.

Et si le résultat confirmait vos propres opinions...

— JEAN-PIERRE LORD
président
Montréal, le 9 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$49.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDEES, DES EVENEMENTS

La régionalisation de l'immigration

Le Québec pourrait s'inspirer de la politique suédoise

MELITA MULDER

Diplômée de l'Université de Stockholm

LE MINISTÈRE québécois de l'Immigration a annoncé récemment son intention de régionaliser ses services. Celui-ci voudrait ainsi inciter les nouveaux immigrants à s'établir en région plutôt qu'à Montréal. Les réactions à ce projet ont été empreintes de scepticisme. Divers groupes ethniques et organisations sont d'avis que cette politique n'est guère viable sans être renforcée par une politique de développement régional qui garantirait d'abord un emploi.

En Suède, pays renommé pour son plein emploi, la problématique de la régionalisation des nouveaux immigrants a été abordée il y a 10 ans déjà, et on semble avoir réussi à briser le « monopole » des grandes villes comme destination des immigrants.

À la fin des années 70, la Suède, comme plusieurs pays européens, fait face à un afflux de plus en plus grand d'étrangers demandant l'asile politique. Cela causait des problèmes dans certaines municipalités frontalières et dans les grandes villes où se concentraient la plupart des revendicateurs du statut de réfugié. Les services locaux étaient surchargés, ce qui entraînait de longues périodes d'attente qui pouvaient atteindre plus de deux ans.

Des ententes avec les municipalités

Cette situation a incité le gouvernement à réviser entièrement le système d'accueil des réfugiés. La Direction nationale de l'immigration (Statens Invandrarverk), qui est depuis 1969 chargée de l'administration de la loi sur l'immigration et des questions de citoyenneté, a aussi désormais la responsabilité de l'accueil des réfugiés. Elle doit conclure chaque année des ententes avec les municipalités pour préparer un certain nombre de places d'accueil en échange d'une compensation monétaire par réfugié reçu. Cette coopération entre l'État et les autorités locales a pour but de réaliser une meilleure répartition des nouveaux arrivants à travers le pays. La participation d'un nombre croissant de municipalités à l'accueil des réfugiés allégera les grandes villes Stockholm, Göteborg et Malmö où la majorité des immigrants se sont déjà établis.

En janvier 1985, le nouveau sys-



Des réfugiés latino-américains et africains fraîchement arrivés au Canada. Où iront-ils ? En Suède, le nombre de réfugiés qui s'établissaient à Stockholm a diminué de 60 à 40 % après la première année de la mise en oeuvre de la politique.

tème appelé « accueil municipal des réfugiés » était rendu opérationnel. Depuis, les revendicateurs et détenteurs de statut de réfugié, arrivés au pays, sont de préférence logés dans des centres d'accueil pour une période d'environ un mois. Pendant ce temps-là, leur demande est étudiée et l'on s'affaire à trouver une localité d'établissement répondant aux besoins du réfugié. Dans la municipalité d'accueil, le logement est fourni, et les réfugiés ont droit à l'enseignement gratuit du suédois et, si nécessaire, à une formation professionnelle pour faciliter leur entrée sur le marché du travail. Pendant cette période « d'introduction » d'environ deux ans, la municipalité subvient aux besoins des réfugiés.

Cet automne, la Suède reçoit plus de revendicateurs du statut de réfugié que jamais. Au mois de septembre, 3000 personnes ont demandé l'asile politique, tandis que les pronostics officiels prévoyaient seulement 1600 par mois. Malgré cet afflux, la période d'attente pour obtenir le statut de réfugié a été considérablement abrégée grâce au nouveau système d'accueil et à la nouvelle loi sur l'immigration en vigueur depuis le 1er juillet 1989.

Aujourd'hui, dans la plupart des cas, la procédure ne prend qu'un mois.

Pénurie de logements

Paradoxalement, cette accélération de la procédure de la reconnaissance du statut de réfugié pose un problème. La Direction nationale de l'immigration éprouve de plus en plus de difficultés à trouver des places dans les municipalités surtout, parce qu'une pénurie de logements se fait sentir, même en dehors des grandes villes. À ce moment-ci, 6000 détenteurs du statut de réfugié attendent de pouvoir déménager dans une municipalité. Ils restent, en moyenne, une année dans un centre d'accueil avant que l'on puisse leur trouver une adresse permanente.

Plusieurs réfugiés décident alors de quitter le centre d'accueil de leur propre initiative. D'autres encore ne sont pas d'accord avec le choix de la municipalité désignée et vont s'établir ailleurs, souvent dans les grandes villes. À quelques reprises, l'aide sociale, administrée en Suède par les autorités locales, a été refusée à ces réfugiés qui venaient frapper à la porte de la « mauvaise » municipalité. Les

autorités locales ont toutefois été obligées par la cour de fournir les services nécessaires. La jurisprudence dans ce pays établit en effet que la loi sur les services sociaux donne aux détenteurs d'un statut de réfugié les mêmes droits à l'aide sociale qu'à un Suédois.

Néanmoins, on a pu constater que durant la première année du nouveau régime, déjà le pourcentage de réfugiés qui s'établissaient à Stockholm, la capitale suédoise, avait diminué de 60 % à 40 %. Une étude de la Direction nationale de l'immigration montre par ailleurs qu'en moyenne un réfugié sur cinq, placé en région, quitte la municipalité d'accueil après deux ans. Une offre d'emploi ailleurs et la volonté d'aller vivre plus près des membres de leur communauté ethnique motiveraient leur départ.

Ces chiffres sont inquiétants pour le gouvernement suédois qui habituellement atteint les objectifs de ses politiques. Au Québec, ils seraient plutôt considérés comme une réussite. Puisque, sur chaque groupe de cinq réfugiés, un quitte la municipalité désignée, mais quatre y restent. L'étude mentionnée plus haut ajoute que plusieurs réfugiés, parmi ceux qui choisissent

de déménager, s'établissent au sein de petites villes régionales près de leur municipalité d'accueil; ils ne quittent donc pas la région en tant que tel.

Un autre résultat remarquable est que 260 des 284 municipalités suédoises participaient à l'accueil des réfugiés en 1988. Toutefois, de plus en plus de municipalités se plaignent que la Direction nationale de l'immigration leur donne certes la responsabilité de l'accueil, mais non le temps ni les moyens de se préparer suffisamment. En 1988, par exemple, le nombre de places réservées au sein des 260 municipalités était de 16 750. En réalité, elles ont reçu entre 19 000 et 20 000 réfugiés.

Peu de municipalités ont osé aller aussi loin que de refuser une attente avec la Direction nationale de l'immigration, à l'exception de Sjöbo. Dans cette petite municipalité du sud de la Suède, les élus municipaux ont voté contre l'accueil des réfugiés, et le village s'est attiré, avec cette décision, l'indignation de tout le pays.

L'égalité d'accès

Ces jours-ci, le nouveau système d'accueil est mis à l'épreuve par la menace de la ville de Stockholm de ne pas signer une entente pour 1990, tant et aussi longtemps qu'elle reste obligée de venir en aide aux réfugiés arrivés de leur propre initiative. Ceci a incité la Direction nationale de l'immigration à demander au gouvernement un changement de la loi sur les services sociaux.

C'est pourtant le principe d'égalité d'accès à cette loi concernant les services sociaux qui a servi de base à la nouvelle politique d'accueil des réfugiés. En voulant toutefois prodiguer un traitement équitable à tous les réfugiés, on s'est heurté au principe de la liberté de choix, l'un des fondements de la politique suédoise de l'immigration. Est-ce qu'on peut empêcher les gens de s'établir où ils veulent ? La réponse de Tomas Hammar, professeur à l'Université de Stockholm et chef d'un projet de recherche sur la mobilité des réfugiés, est non. Il est d'avis que jamais auparavant la bureaucratie suédoise n'a été aussi dirigiste envers les mouvements de population.

Ainsi, malgré les obstacles, il est possible d'arriver à une répartition plus égale des nouveaux immigrants à condition que la région fournisse une alternative acceptable à la grande ville.

L'amour du vide



Daniel LATOUCHE

À propos...

LE TEXTE que vous vous préparez à lire est unique en son genre. C'est le seul publié aujourd'hui dans un quotidien du Canada qui ne parle pas de la conférence constitutionnelle.

De Victoria à Terre-Neuve, en passant par Moose Jaw et Saint-Placide, tout ce que le pays comporte d'éditorialistes, de chroniqueurs, commentateurs et analystes se déchaînent pour commenter le niveau de l'eau dans notre lac favori.

Et on viendra dire que LE DEVOIR n'offre pas un produit différent. Vivement Dimanche pour que l'on puisse parler de Via Rail, de l'avortement et de la TPS.

Pris un à un, ces dossiers n'ont rien de très étonnant. Ottawa a besoin d'argent, alors inventons une nouvelle taxe. La Cour suprême suggère de passer une nouvelle loi sur l'accès à l'avortement. Pas de problème. Les Canadiens n'utilisent plus les services du train. Coupez-moi tout cela !

Les mois que l'on puisse dire, c'est que le gouvernement conservateur ne craint pas d'y aller avec brutalité. Un problème, une solution. Pas de conférence fédérale-provinciale, pas de longs débats, pas de discours à la nation du premier ministre. Rappelez-vous de l'époque où M. Trudeau aimait bien nous entretenir au coin du feu de ses états d'âme. Le feu est mort et le foyer est vide depuis longtemps.

On va certainement reprocher à ce gouvernement la désinvolture avec laquelle il agit dans des dossiers qui touchent au coeur même de ce pays, de son identité et de ses valeurs. Ces reproches ne sont pas mérités. Si l'approche semble désinvolte, ce n'est pas tellement à cause de la façon de faire que parce qu'on se rend compte, un peu plus à chaque jour, que le Canada est un pays sans âme. Tous tant que nous sommes Franco-Ontariens, Québécois anglophones, Ukrainiens de Winnipeg et WAPS de Toronto, sommes devenus les prisonniers d'un pays que n'est plus qu'un décor.

Il n'existe pas de valeurs spécifiquement canadiennes et qui pourraient soutenir une loi sur l'avortement. Alors, on s'en tire en laissant la décision à la femme et à son médecin. On veut bien en faire une décision privée, mais pas trop quand même. On réglemente un peu, on interdit un peu et on espère surtout que la question va disparaître.

Imaginez un peu que ce soit l'Assemblée nationale du Québec qui ait à prendre cette décision. Les Pro-vie et les Pro-choix ne manqueraient pas de faire les pressions habituelles, mais en plus des arguments, il est certain que les législateurs feraient appel au contexte démographique particulier du Québec, à l'importance de la famille et au rôle des femmes dans la société québécoise avant de prendre une décision. Bref nous aurions ce qu'il est convenu d'appeler un débat de société.

Un tel débat est impossible à la grandeur du pays pour la simple raison que la société canadienne n'existe que sur papier. À l'occasion, on voit émerger des débats qui ont l'allure de débats de société, mais ils ne concernent le plus souvent que l'une ou l'autre des nombreuses composantes de ce pays. Ce fut le cas du libre-échange qui fut sans aucun doute le premier débat de société du Canada anglais. Au Québec, ce fut un débat pour la forme, alors que dans le reste du pays jamais les citoyens n'avaient été confrontés si ouvertement avec la question de leur propre identité.

Même chose avec le train. Depuis quelques semaines, on ressort les vieux arguments à savoir que le train constitue l'un des plus importants symboles de la spécificité et de la personnalité canadienne. Si le Canada existe, c'est à cause du train, répète-t-on à qui mieux mieux, sans se rendre compte qu'il s'agit là de l'un des plus implacables diagnostics qui aient jamais été portés sur le Canada. Si effectivement, le Canada est une affaire de train, alors le pays se porte encore plus mal qu'on le croyait.

On a beaucoup parlé de vide juridique dans le cas de l'avortement, en fait, le vide est partout. Dès qu'on gratte la surface, on réalise qu'il n'y a que la peinture qui tient le Canada ensemble. Pas étonnant que le gouvernement central actuel cherche à éviter les remous et invite les Canadiens à ne pas regarder de trop près.

Le pire, c'est que l'on sait très bien que ce vide est non seulement généralisé, mais que le Canada pourra continuer à s'en accommoder encore pendant longtemps. Le pessimisme actuel de nos French-Canadian professionnels, ceux du Sénat, de la Chambre des communes ou du Comité de l'unité canadienne tient au fait qu'ils savent très bien que si jamais l'accord du lac Meech est rejeté, il ne se passera strictement rien. Eux-mêmes ont déjà annoncé qu'ils seront encore là demain et après-demain pour se plaindre et défer la cause d'un pays qui entretemps glisse de plus en plus vers son statut de degré zéro.

Il ne se passe jamais rien dans le vide. Même la révolte y est impensable.

Levier financier ou levier journalistique ?

RÉPLIQUE

DANIEL LAROUCHE

Vice-président aux Affaires publiques chez Unigesco Inc.

MA PREMIÈRE lecture de la chronique de M. Hains du jeudi 2 novembre (« Deux coqs dans le poulailler ») m'a laissé incrédule. Encore patois après ma deuxième lecture de cette colonne projetant son aveuglant éclairage

sur « le départ fracassant de Pierre Lortie de la direction de Provigo », j'ai pourtant dû me rendre à l'évidence : même si, paraît-il, le président d'Unigesco Bertin Nadeau utilise « le levier financier », celui-ci n'est rien à côté du « levier journalistique ».

Peu connu parce que très peu utilisé (heureusement !), le levier journalistique permet de soulever des polémiques immenses et d'arriver à des conclusions pénétrantes et colossales en s'appuyant sur des faits minuscules ou mal compris, voire erronés ou inexistantes. Le 2 novembre dernier, M. Hains nous donna un exemple éloquent de l'usage du levier journalistique.

Certes, M. Hains a effectué hier une précision à l'effet qu'il ne voulait pas vraiment dire que M. Nadeau serait « probablement le financier le plus endetté au Québec et même au Canada ». Avec tous les lecteurs du DEVOIR, je lui sais gré de cette mise au point. Mais le levier de M. Hains avait fait bien d'autres dégâts.

Voyons en effet comment la chronique de M. Hains s'étalait ce matin-là. « Nadeau a coupé les ailes de Lortie », affirme M. Hains, parce qu'il est « davantage préoccupé du rendement à court terme » que Lortie, un développeur « qui regarde principalement le long terme ». Tiens donc ! Pourtant, le contrôle financier d'une société, comme celui qu'Unigesco exerce sur Provigo avec la fa-

mille néo-écossaise Sobey, permet justement d'être en général très patient : personne ne peut mettre l'actionnaire de contrôle à la porte... Au fait, les Sobey (troisième génération) à la tête d'une affaire florissante et d'une solidité indéfectible seraient-ils aussi des esclaves du court terme ? Bigre !

Mais pour M. Hains, tout s'explique pourtant : M. Nadeau est préoccupé du court terme, « cela se comprend facilement », parce qu'il est coulé de dettes. « Toutes proportions gardées, (...) sans doute beaucoup plus que l'illustre Robert Campeau », qui a connu une série de « déboires sur les marchés américains ». Lecteur, montez sur le levier, on décolle...

Vous voulez savoir à quel point il est endetté, ce M. Nadeau ? Figurez-vous qu'après que Unigesco eut acquis la prospère Sodisco, « M. Nadeau a fait transférer 90 millions \$ de dettes d'Unigesco (entreprise en bourse) sur Sodisco qui quittait le marché boursier ». Et prestidigitateur avec ça, le cachottier M. Nadeau... Vous voyez la dette et hop ! vous ne la voyez plus !

Alors bien sûr, avec « un tel niveau d'endettement », les « maigres profits » de Provigo « représentent un drame pour M. Nadeau, qui finance Unigesco principalement avec les profits de Provigo ».

Et voilà pourquoi votre fille est muette : selon M. Hains, si M. Na-

deau veut « ramener Provigo sur la seule route profitable » de l'épicerie, c'est essentiellement parce qu'il doit chaque mois payer la sienne, d'épicerie.

Quel dommage ! Quel dommage de dilapider tant de perspicacité à élaborer un malentendu qu'aurait pu prévenir un simple coup d'oeil aux états financiers d'Unigesco.

S'il avait consacré cinq minutes à la lecture de ce document très public et largement diffusé, M. Hains aurait découvert le merveilleux monde des états financiers consolidés. Il aurait ainsi constaté que la dette consolidée d'Unigesco comprend la dette de Sodisco (et d'Aliments Excelco, bien sûr) ; il aurait compris que, par conséquent, le transfert des dettes d'une société mère à ses filiales, ou l'inverse, ne modifie en rien le bilan consolidé de la société mère. Il aurait donc pu s'assurer que la dette à long terme qui apparaît aux états financiers d'Unigesco (292 millions \$ au 30 juin dernier, pour un avoir des actionnaires de 152 millions \$), constitue bien toute la dette à long terme d'Unigesco, sans qu'aucune espèce de passif occulte ne grève en secret sa santé financière.

Si M. Hains s'était un peu renseigné, il aurait tout de suite compris que, pour s'acquitter de ses obligations financières, dont le service de sa dette, Unigesco ne compte pas « principalement » sur les quelque 5,3 millions \$ de dividendes que Provigo

lui verse annuellement, mais bien davantage sur les 40 \$ millions de bénéfices d'exploitation (avant amortissements, frais financiers et impôts) que ses filiales Sodisco et Aliments Excelco devraient lui apporter cette année. Moyennant un peu d'investigation, M. Hains n'aurait pas soutenu la thèse que M. Nadeau est acculé à saigner la juteuse Provigo pour faire face à ses trop lourdes obligations. Il n'aurait pu soutenir cette thèse, car les faits ne le permettent pas.

Il y a plus : si M. Hains avait poussé la curiosité jusqu'à ouvrir les états financiers de Provigo, il y aurait trouvé plus de 400 millions \$ de dettes à long terme. Il aurait pu confirmer ce que M. Nadeau avait expliqué en conférence de presse, à savoir que la cession des filiales non alimentaires de Provigo permettrait de réduire cet endettement à presque rien. Sans conclure trop hâtivement, il aurait pu formuler l'hypothèse que la réorientation annoncée par M. Nadeau procède en fait d'un souci de conservatisme financier, et n'a rien à voir avec une quelconque pyramide de dettes où s'engouffraient des tonnes de dollars.

Qui sait ? Peut-être même que M. Hains serait-il arrivé à la conclusion qu'en accordant un répit à Provigo après des années de croissance fébrile, M. Nadeau manifestait là justement la patience de celui qui est disposé à attendre d'une croissance mesurée les fruits... à long terme.

L'agriculture biologique fait appel à la prévention

RÉPLIQUE

EDITH SMEESTERS

Biologiste, l'auteur répond à l'article intitulé « Une agriculture qui ne se veut que biologique est vouée à l'échec », signé par Bernard Chartier et paru dans cette page le 1er novembre

LA CULTURE biologique (ou écologique) a déjà été exercée sur des bases non scientifiques et elle fait encore une large part au bon sens et à l'intuition, mais actuellement on commence à expliquer petit à petit le bien-fondé de telle ou telle pratique qui a toujours donné de bons résultats par ailleurs. Le cultivateur biologique se base sur la biologie certes, mais aussi sur toutes les

sciences connexes et il doit surtout avoir une vision beaucoup plus globale de la gestion de notre planète que le cultivateur traditionnel.

Les méthodes écologiques ne sont pas passives, elles visent à cultiver le sol plutôt qu'à l'exploiter, de façon à laisser de quoi survivre aux générations futures. Il est scientifiquement démontré que l'agriculture traditionnelle a déjà causé assez de dégâts avec ses perspectives à court terme : pollution des cours d'eau, dégradation des sols, problèmes de santé, etc.

Parlant d'économie, comment peut-on en vouloir aux agriculteurs écologiques d'exiger un prix plus élevé pour leurs produits alors qu'ils ont dû expérimenter et faire la transition vers les méthodes biologiques à leurs frais, pendant que la culture traditionnelle est largement subventionnée ! Comment peut-on

mettre en question le prix d'une pomme de terre « bio », cultivée selon des méthodes qui n'engendrent pas de pollution alors que la culture des pommes de terre « chimifiées » contamine les puits et entraîne des tonnes de terres arables dans nos cours d'eau. Qui va payer pour toute cette pollution et pour la restauration de nos terres ?

Ne serait-il pas temps que nos gouvernements subventionnent la culture biologique et taxent les méthodes polluantes qui vont demander des déboursés énormes dans les années à venir ?

Au sujet de la qualité de produits, il existe des études (Rutgers University) qui démontrent qu'on trouve en moyenne 87,8 % moins de minéraux dans les légumes « traditionnels » que dans les légumes bio. Cela seul ne vaut-il pas la différence de prix ?

Il est évident que les pesticides biologiques peuvent être aussi dan-

gereux, sinon plus que les pesticides chimiques. Il faut être très prudent avant de commercialiser une bactérie ou une maladie pour contrôler tel ou tel parasite. Cependant l'agriculture biologique fait d'abord et avant tout appel à la prévention : l'amélioration du sol, le choix d'espèces résistantes, les rotations, le compagnonnage, etc... L'utilisation d'un pesticide, même biologique, est une défaite en soi.

Quant à la survie de l'humanité, il semble que la culture intensive ne puisse pas résoudre le problème de la faim sur la planète : c'est un problème politique et non technique. De plus les méthodes modernes de culture ont aidé à la désertification de plusieurs pays du tiers monde, alors qu'en Chine le cinquième de la population mondiale prospère depuis des siècles en recyclant la moindre matière organique.

Un CADEAU dont toute votre famille sera fière!



Faites-vous plaisir:

DEMANDEZ

L'HISTOIRE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN à votre libraire

672 pages Prix : 209 illustrations Broché 40 \$ 19 cartes Relié 50 \$



Institut québécois de recherche sur la culture 14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4 Tél.: (418) 643-4695

LE PLOMB DE LA BALMET

Québec décontaminera 80 résidences de Saint-Jean

Louis-Gilles Francoeur

LA PROTECTION CIVILE du Québec s'apprete à lancer une opération de décontamination dans quelque 80 résidences de Saint-Jean-sur-Richelieu, où des personnes continuent d'afficher des séquelles de plombémie attribuables aux opérations antérieures de l'usine Balmet. C'est ce qu'a appris hier LE DEVOIR de sources bien informées dans les ministères de l'Environnement et de la Santé et des Services sociaux. Cette opération de décontamination massive — seulement 15 maisons ont été décontaminées jusqu'ici — s'effectuera cet automne en même temps que des techniciens prélèveront 2500 échantillons de sols dans les zones les plus contaminées de la ville. Jusqu'ici 223 échantillons ont été prélevés dans Saint-Jean pour définir les grands axes de pollution au plomb. Le nouvel échantillonnage se concentrera dans les secteurs les plus atteints. Sa précision permettra de définir — de « caractériser », dit-on dans le jargon environnemental — les parties de chaque terrain qui devront, au mètre près, être décapées au printemps. D'ici là, estime le ministre, peu de gens seront en contact avec un sol gelé dur et couvert de neige.

La décontamination de 15 résiden-

ces par la ville de Saint-Jean, cet automne, a semblé donner peu de résultats. En réalité, a expliqué hier le Dr Yves Tremblay, du DSC du Haut-Richelieu, c'est que la source principale de contaminants pour la plupart des enfants se trouve dans les maisons elles-mêmes.

Les médecins ont cependant noté d'importants progrès chez deux enfants qu'on avait littéralement sortis du quartier en raison des taux très élevés de plomb relevés dans leur sang. Le premier, transféré dans un autre quartier, a enregistré de rapides et substantiels progrès. L'autre, transféré dans une garderie éloignée du quartier, a affiché des progrès aussi éloquentes. La surprise des médecins vient du fait que ce sont les enfants les moins atteints qui ont enregistré le moins de progrès.

« Cela indique que les mesures d'hygiène prises par les parents sont en réalité insuffisantes, ajoute le Dr Tremblay. Il faut de toute évidence songer à des mesures plus professionnelles » qu'il refuse par ailleurs d'identifier, se contentant de dire qu'elles ont fait leurs preuves ailleurs.

Selon les sources du DEVOIR, les médecins du DSC ont recommandé carrément la décontamination par des professionnels des 80 maisons où des enfants affichent encore des taux de plomb dans leur sang. La recommandation s'adresse à la ville, qui a fait décontaminer 15 maisons il

ya quelques semaines, aux ministères de la Santé et de l'Environnement.

Selon les sources du DEVOIR, Québec n'arrivera probablement jamais à se faire rembourser l'argent dépensé par le réseau de la Santé ou par la Protection civile, qui paiera pour la décontamination des rues et des 15 maisons la rondelle somme de 110 000 \$. Les 80 maisons à venir vont porter la note de la décontamination urbaine à plus d'un million de dollars.

Seul le ministère de l'Environnement peut, en vertu de sa loi constitutive, se faire rembourser les dépenses qu'il effectue en raison d'une intervention d'urgence. Il faudrait, en réalité, qu'il agisse comme maître d'oeuvre pour l'ensemble des travaux en cours pour pouvoir obtenir paiement de ces sommes via des poursuites pénales, qui devraient être intentées au début de l'année. Personne n'est toutefois en mesure au ministère de dire où en sont les poursuites envisagées contre la Balmet... pendant la dernière élection provinciale.

Le ministère de l'Environnement retirait, lundi, son ordonnance à forcé la Balmet à rentrer à l'intérieur toutes ses carcasses polluantes de batteries, de cesser toute activité industrielle jusqu'à la fin de ce nettoyage, de recouvrir temporairement sa cour de béton ou d'asphalte en attendant de décontaminer le sol

de son usine et de ne décharger aucune matière dangereuse à l'extérieur de ses locaux.

La compagnie en a appelé de cette ordonnance devant la Commission des affaires municipales. Les commissaires ont annulé un élément majeur de l'ordonnance, à savoir la mise au point d'un plan de décontamination des terrains de l'usine pour le printemps prochain. Ils ont estimé qu'il n'y avait pas urgence à procéder de cette façon.

L'Environnement et la compagnie ont finalement convenu « qu'il valait mieux se parler de choses sérieuses entre gens qui s'y connaissent » et décidé de convenir des mesures à prendre plutôt que de « risquer un jugement » appréhendé de part et d'autre, compte tenu du peu d'expérience de ce tribunal en matière d'environnement.

Au ministère, on n'a d'ailleurs aucune étude en marche pour mesurer la contamination des eaux souterraines : « Maintenant que la sécurité des humains est techniquement assurée avec le plan de décontamination des maisons et des terrains, il serait temps que le ministère se préoccupe d'environnement : où s'en vont, par exemple, les eaux souterraines contaminées ? dans quelle mesure sont-elles décontaminées ? quelles sont les possibilités de résurgences en ville ? quand les contaminants atteindront-ils la rivière ? », cette con-

tamination durera combien d'années ? », etc. », se demande une source au ministère.

Quant on pose ces questions au Dr Tremblay, du DSC Haut-Richelieu, ce dernier indique que « toute résurgence éventuelle du plomb dans Saint-Jean ou dans l'environnement de la région peut, potentiellement, poser de nouveaux problèmes de santé ». Il croit toutefois que l'évaluation de ces problèmes ne relève pas du DSC.

Quant au ministère de l'Environnement, il devra émettre un nouveau certificat d'autorisation avant que Balmet reprenne ses activités. C'est au cours des discussions qui vont entourer l'émission de ce certificat prévu par la Loi de l'environnement que le ministère entend obtenir un décapage complet des terrains de la Balmet pour enlever à la source toute possibilité de contamination future des eaux souterraines sous la ville. Sans ce certificat, l'usine ne pourra pas ouvrir ses portes.

Entre temps, l'interdit de production décrété par la Commission de sécurité et de santé au travail a toujours force de loi. Comme la CSST a exigé le départ des contaminants entreposés dans l'usine à la suite de l'ordonnance de l'Environnement, Balmet a décidé d'exporter à l'étranger toutes ses carcasses, révélait hier le quotidien *La Presse* sans préciser la destination.



Hubert Reeves

Hubert Reeves remporte le Grand prix de la Francophonie

PARIS (AFP) — Le Grand prix de la Francophonie a été attribué, hier, par l'Académie française à l'astrophysicien d'origine canadienne Hubert Reeves, a annoncé le secrétaire du Quai Conti.

Le Grand prix de la Francophonie, avec 64 000 \$ l'un des prix littéraires les plus dotés en France, consacre l'un des scientifiques qui a oeuvré avec brio et poésie pour la vulgarisation de ses recherches en astrophysique nucléaire, sur les étoiles et le soleil.

Hubert Reeves, âgé de 57 ans, né à Montréal, est établi en France depuis 15 ans. Il est depuis 1966 directeur de recherches au CNRS et travaille au centre d'Études nucléaires de Saclay ainsi qu'à l'Institut d'astrophysique de Paris.

Cet auteur à barbe blanche est l'auteur notamment de séries télévisées comme *La vie dans l'Univers* (1982), *Un soir, une étoile* (1983). Il a écrit également des ouvrages comme *Soleil, patience dans l'azur* (1981), *Poussières d'étoiles* (1984) qui ont connu un grand succès dans le public.

Créé en 1986, grâce à un fonds initial du gouvernement canadien, le Grand prix de la Francophonie couronne l'oeuvre d'une personne physique francophone qui, dans son pays ou à l'échelle internationale, aura contribué de façon éminente au maintien et à l'illustration de la langue française. Parmi les lauréats se trouvent le poète et dramaturge libanais Georges Schehadé et l'universitaire japonais Yoichi Maeda.

Mais cela reste cruellement peu, viendra répéter Lech Walesa à ses interlocuteurs.

« Vous avez prêté 38 milliards \$ (montant actuel de la dette extérieure polonaise) à un gouvernement communiste orthodoxe dans les années 70, et vous lésinez aujourd'hui sur quelques centaines de millions, alors que nous venons d'abattre le communisme », déclarait récemment un proche de Lech Walesa, sur un ton indigné. Il en profitait pour rappeler que le Plan Marshall de l'après-guerre avait totalisé, en dollars américains d'alors, quelque 15 milliards.

◆ Mur de Berlin

de l'éveil démocratique, un mouvement d'opposition, s'étaient mobilisés sur la principale route menant à la frontière tchécoslovaque, le principal axe utilisé jusqu'ici par les émigrants, pour tenter de les convaincre de rester. Les manifestants ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : « Restez, nous avons besoin de vous » ou encore « Vous avez encore le temps de changer d'avis ».

La frontière hermétique entre les deux Allemagnes n'a désormais plus qu'une réalité matérielle. Les autorités canadiennes ont annoncé en octobre un programme d'aide de 42 millions \$ à la Hongrie et à la Pologne (surtout à la Pologne), dont près des tiers en aide alimentaire d'urgence à Varsovie.

Cette somme inclut aussi un « fonds de développement économique » de 10 millions \$, qui veut encourager les entreprises mixtes canado-polonaises et la formation d'administrateurs à la sauce capitaliste.

M. Eric Bergbusch, ex-ambassadeur à Varsovie et responsable, à Ottawa, de ce programme d'aide à l'Est, rencontrera la délégation polonaise. Il croit fermement que le fonds « favorisera la transition de l'économie stalinienne à l'économie de marché » dans laquelle « les pays occidentaux ont un rôle crucial à jouer ».

Il donne des exemples — encore rares — de co-entreprises qui marchent déjà, comme la Pratt and Whitney à Rzeszow (sud-est) pour les pièces d'avions, sous ingénierie canadienne, et relève l'intérêt de sociétés québécoises dans deux domaines potentiels : l'alimentation et les services financiers.

À Québec, de hauts responsables du Mouvement Desjardins confirment qu'un « intérêt évident » existe pour la coopération avec la Pologne, et que certains contacts, encore préliminaires, sont en cours. Selon Martin Blais, cet intérêt « est en ligne directe avec les déclarations de Walesa sur la vétusté du système bancaire polonais, et sur l'opportunité pour l'Ouest de faire une incursion dans ce domaine ».

L'effort canadien, toutes proportions gardées, est du même ordre que l'aide américaine déjà engagée (400 millions \$ fermes). La France (4 milliards de francs) et la RFA (un milliard de dollars US, somme confirmée hier par Helmut Kohl en visite à Varsovie) font proportionnellement plus.

Le vice-président du Parti social-démocrate ouest-allemand, M. Johannes Rau, qui l'a rencontré pendant une heure, a rendu compte des difficultés qu'il connaît dans sa mise en oeuvre d'une « perestroïka à l'Allemande » : « Il a l'impression que toutes les réformes viennent trop tard à cause des problèmes accumulés », a-t-il dit.

projet. C'est une notion que le premier ministre Brian Mulroney rejette d'emblée : « C'est aux antipodes des intérêts nationaux ».

Les premiers ministres vont tenter encore ce midi de relancer le dialogue sur le lac Meech.

Hier, le Manitoba a maintenu avec fermeté ses objections à l'accord. « Il ne sera jamais soumis à notre Assemblée législative », a expliqué Gary Filmon, à moins qu'on y ait fait des aménagements ».

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, dont la province n'a également pas ratifié l'accord, s'est montré plutôt partisan de la souplesse. « Nous devons nous laisser une marge de manoeuvre, de l'espace pour souffler », explique M. Frank McKenna.

Malgré certaines hésitations au cours des dernières semaines, aucun des signataires originaux de l'accord n'a remis son appui en cause.

Le premier ministre ontarien David Peterson a plutôt plaidé contre tout geste sans appel : « J'espère désespérément que quand nous quitterons cette pièce, personne ne posera de geste irrémédiable ».

Mais hier soir, avec les éclats de voix de Brian Mulroney et de Clyde Wells encore frais aux oreilles, plusieurs provinces disaient s'attendre au pire cet après-midi.

◆ Référendum

Je choisirais la souveraineté », répond celui que le conseil national désignera en fin de semaine à la vice-présidence du parti.

Ce qui apparaît certain à Bernard Landry, c'est qu'au cours des dernières semaines, le sentiment populaire a évolué avec une rapidité étonnante en faveur de l'option souverainiste. Une prise de conscience collective qu'il ressent chez tous les groupes de la société, y compris dans le monde des affaires. Il en donne pour exemple une conclusion du plus récent sondage Crop, voulant que 28 % de ceux qui ont voté libéral aux dernières élections se déclarent maintenant favorables à la souveraineté du Québec.

Cette lame de fond, Bernard Landry l'attribue pour beaucoup à l'intensité du débat entourant l'entente du lac Meech, qui a contribué selon lui à jouer un rôle pédagogique d'une grande profondeur au sein de la population québécoise. « Tout le monde s'est soudainement rendu compte que le Québec peut être à la merci d'un gouvernement minoritaire d'une petite province comme le Manitoba. Ce n'est pas acceptable. C'est monstrueusement illogique. Il y a de plus en plus de gens qui pensent à la souveraineté chaque fois que les Carstairs, Wells et Filmon ouvrent la bouche. Le discours passésiste de Trudeau sert également à ouvrir les yeux du monde ».

Concernant l'entente du lac Meech, l'ancien ministre de René Lévesque estime que les tenants d'un État central fort ont tout à fait raison de s'y opposer. M. Landry partage la conviction que si l'accord était ratifié, il rendrait le pays ingouvernable. « C'est beaucoup trop de décentralisation pour la gestion fonctionnelle d'un pays. C'est incompatible avec la gestion d'un État moderne. Ce serait un maquignonnage sans fin. Et j'y suis également opposé, parce que je ne veux pas que le Québec reste une simple province du Canada ».

Appelé à combler le poste laissé vacant par le départ de Mme Pauline Marois, élu député, Bernard Landry deviendra le numéro deux du parti, et l'homme de confiance de Jacques Parizeau, qui a requis ses services. Agé maintenant de 52 ans, il est professeur au département de Sciences administratives de l'UQAM, son port d'attache. Mais il est également professeur invité de l'université de Guerrero au Mexique. Père de trois enfants et grand-père, il a pris un peu d'embonpoint et de la maturité.

À titre de vice-président, l'économiste Landry présidera les réunions du conseil exécutif et il entend bien mettre la main à la pâte, se donnant pour principal objectif de constituer une « puissante et riche machine » et un membership qui en fera le parti de masse d'antan. Un

parti qui renouera avec les grands ralliements, faisant appel aux plus grandes vedettes de la colonie artistique pour assurer son redressement financier et organisationnel.

Au premier plan des objectifs que s'est donnés Bernard Landry figure l'élaboration d'un plan d'accueil pour les communautés culturelles. Il souhaite ouvrir le parti à la venue massive de néo-Québécois, faire en sorte qu'ils cessent de voter en bloc pour le PLQ. Ce qu'il appelle « une stratégie de convergence ».

Il entend en outre mettre à jour « l'Option Québec », la bible du parti. Tenant compte de la nouvelle structure de l'économie mondiale, à l'heure de la globalisation, la social-démocratie passe par un état résolument interventionniste, précise-t-il.

Au chapitre de la souveraineté, le programme du parti lui semble tout à fait adapté à la perspective conjoncturelle, référant notamment aux modalités d'accès à la souveraineté, un cheminement qu'il qualifie d'étapisme non obligatoire. Dans son esprit, si le PQ prend le pouvoir avec une forte majorité aux prochaines élections, le message envoyé à Ottawa sera si clair qu'un gouvernement péquiste n'aura pas besoin de tenir des référendums sectoriels, mais uniquement un référendum en bout de piste, à la fin des négociations avec l'État central, pour adopter la nouvelle constitution du Québec.

Mais ce retour au pouvoir, Bernard Landry sait qu'il ne sera possible que si le PQ prend les moyens pour « faire le plein » des souverainistes, dont des milliers ont appuyé le PLQ et le NDP aux dernières élections, pendant que les autres se sont abstenus de voter. Faire le plein également de tous les réformistes, notamment ceux qui ont contribué à la formation du Parti vert. Et enfin, réaliser ce qu'il appelle la « solidarité inter-génération », en remobilisant les jeunes et les péquistes de la première heure.

À la veille du conseil national, le nouveau vice-président du parti a profité de cette entrevue au DEVOIR pour adresser un message aux militants qui se réuniront samedi à Québec pour la première fois depuis la défaite électorale : « Tous les espoirs sont permis. Les militants péquistes peuvent se mettre à l'oeuvre pour le pouvoir dès les prochaines élections générales. Mais pas le pouvoir pour le pouvoir. Le pouvoir pour l'idéal de la souveraineté ».

◆ Le Québec
Wells, sachant qu'après l'exposé de celui-ci il était inévitable que ne s'engagent des échanges qui en son absence ont eu lieu mais entre les premiers ministres Wells, Brian Mulroney et David Peterson.

Cette absence fort remarquable, M. Bourassa a tenté de la justifier par la suite en disant que comme porte-parole dans des provinces sur la question de la taxe sur les biens et les services (TPS), il lui fallait aller préparer la rencontre de travail que les 11 premiers ministres devaient avoir en fin d'après-midi.

Dans la même phrase, M. Bourassa n'a pu s'empêcher toutefois de noter « qu'il n'y avait rien de nouveau dans les discours de M. Wells » dont il avait eu copie auparavant.

Le ministre des Affaires canadiennes, Gil Rémillard, devait noter, à propos de cette absence de son chef, que « le hasard n'existe pas. C'est la nécessité ».

Ce refus de M. Bourassa d'engager le dialogue avec M. Wells n'est pas nouveau, même si jamais il n'avait été exprimé aussi éloquentement. Ces derniers jours, il a en effet ignoré systématiquement tous les signaux envoyés par M. Wells pour qu'ils aient une rencontre. Tout au plus, n'a-t-il accepté d'avoir qu'une brève conversation téléphonique il y a 15 jours.

Tant que la position de M. Wells demeure ce qu'elle est, le premier ministre Bourassa estime qu'il n'a pas à tenter de convaincre M. Wells lui-même. Surtout que l'attitude de ce dernier hier équivaut à une insulte à la fois au Québec et aux provinces signataires de l'accord, confiait hier soir les proches de M. Bourassa.

Le dialogue avec M. Wells se fait plutôt par l'entremise de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du gouvernement fédéral qui, à moyen terme,

pourraient amener M. Wells à changer de position. Cela rendrait alors la tenue de discussions possible.

M. Bourassa ne désespère pas totalement qu'un tel changement survienne. Peut-être que « M. Wells va réaliser que s'il maintient son opposition très rigide à l'accord il assumera une énorme responsabilité vis-à-vis la stabilité politique du pays », a-t-il dit. Il en veut pour exemple l'attitude du premier ministre Frank McKenna qui a modifié substantiellement ses positions au cours de la dernière année au point d'avoir aujourd'hui une position assez ouverte.

Tout n'est pas négatif, affirme même M. Bourassa qui a dit voir dans la journée d'hier certains éléments positifs. Le fait que M. Wells n'ait pas réaffirmé dans son discours à la conférence sa volonté de présenter la semaine prochaine à la Législature de Terre-neuve une résolution rescindant l'appui de Terre-neuve est à son avis significatif.

M. Bourassa a semblé toutefois un peu décontenancé lorsque les journalistes lui apprirent que M. Wells venait toutefois de lancer une nouvelle idée, celle d'un référendum national sur l'accord du lac Meech. Une idée non pertinente, a constaté M. Bourassa.

S'il a laissé hier ses alliés Peterson et Mulroney affronter M. Wells, le premier ministre québécois n'en a pas moins réitéré de façon très claire la position du Québec à l'égard de cet accord, ce qu'il a fait essentiellement en anglais d'ailleurs. Ainsi il a repris l'argument voulant que la réouverture de l'accord du lac Meech que souhaitent les premiers ministres Wells et Filmon conduirait inévitablement à la mort de l'accord. Si on le rouvrait ce serait pour l'atténuer, a-t-il noté, affirmant que jamais il ne présenterait à l'Assemblée nationale une résolution qui viendrait réduire les pouvoirs du Québec.

Cet accord du lac Meech vient réparer le mal fait par l'accord constitutionnel de 1982 qui était inacceptable au gouvernement québécois de l'époque, qui l'est au gouvernement actuel et qui le sera à tous les gouvernements québécois à venir, a-t-il dit. Il a rappelé à cet égard que tous les premiers ministres québécois ont depuis 25 ans recherché la même chose, soit faire reconnaître dans la Constitution la réalité historique, sociologique et politique du Québec.

Au passage, M. Bourassa n'a pas manqué de relever l'argument voulant que le Québec obtienne, ce que soit constitutionnellement ou économiquement, un traitement privilégié. Sur le plan économique, cela n'est absolument pas fondé, a-t-il prétendu.

Les chiffres le montrent mieux que tout puisque, de dire le premier ministre, les transferts fédéraux n'ont augmenté que de 2,4 % au Québec de 1984 à 1987 comparativement à 7,6 % dans les autres provinces. Pendant la même période les dépenses fédérales au Québec ont diminué, passant de 24,4 % à 22,9 % alors que le Québec a 25,7 % de la population canadienne.

De façon surprenante, le premier ministre québécois a par ailleurs tout bien accueilli hier la proposition lancée par le premier ministre Mulroney de créer un groupe de travail national sur la mise en valeur des ressources humaines dont le mandat serait de revoir tous les besoins de formation des Canadiens, depuis la pré-maternelle jusqu'à la formation professionnelle.

◆ Walesa

minant en sera une rencontre, la semaine prochaine, avec le président George Bush, suivie d'une allocution, honneur rarissime, devant les deux Chambres américaines réunies.

Accompagné de ses compagnons d'armes de la première heure et acteurs détenteurs du pouvoir à Varsovie — les Bronislaw Geremek, Bogdan Lis, Wladyslaw Frasyniuk et autres — Lech Walesa sera reçu aujourd'hui, pendant son transit à Mirabel, par une batterie de personnalités québécoises, dont le maire Jean Doré, le cardinal Paul Grégoire, Jacques Parizeau et sa femme Alice, Claude Béland, président du Mouvement Desjardins, sans compter une imposante délégation syndicale dominée par la FTQ, le bouillant Louis Laberge en tête.

Le retour fulgurant de Claude Gauvreau

La Charge de l'original épormyable

Une pièce de Claude Gauvreau mise en scène par André Brassard. Décor de Michel Crête. Avec Jacques Godin (Mycroft Mixeudim), Adèle Reinhardt (Marie-Jeanne Commode), Michel Paré (Becket-Bobo), René-Richard Cyr (Lontil-Déparey), Sylvie Léonard (Laura Pa), Monique Spaziani (Dydrame Daduve), Paul Cagelet

(Letasse-Cromagnon). Au théâtre de Quat'Sous.

Robert Lévesque

LE RETOUR au répertoire québécois qui marque la saison théâtrale prend, avec cette magistrale production de *La Charge de l'original épormyable*, de Claude Gauvreau — une pièce écrite en 1956 — une signification particulièrement forte, celle d'une quête d'origines, d'une recher-

che progressiste qui consiste à voir d'où l'on vient pour savoir où l'on va.

Si le but de ces différentes productions qui vont ramener Gélinas, Dubé, Ducharme et Gauvreau, est de prouver qu'une dramaturgie québécoise existe, on ne pouvait mieux choisir que cette *Charge* accusatrice par laquelle Gauvreau stigmatisait son époque, les années duplessistes de « la grande noirceur » desquelles, par leurs révoltes d'artistes, se sont échappés quelques grands visionnaires

comme Borduas, Riopelle, Miron et Claude Gauvreau.

Cette pièce troublante, inspirée, ne fut évidemment pas créée à l'époque de son écriture. Gauvreau attendra jusqu'en 1970 pour la voir jouer devant des salles désertes, et elle ne connaîtra une première production véritablement professionnelle que trois ans après sa mort, en 1974 au TNM. Il y mettait en scène un propos pas très en vogue dans le Québec des années 50 : la lutte contre l'oppression des gens classés comme fous.

Son personnage, celui qui charge avec sa tête dans des portes fermées, c'était lui, même s'il nia qu'il faille identifier Mycroft Mixeudim à l'auteur, mais c'était, par la métaphore du poète assailli par ses tourmenteurs, ou du schizophrène par ses tortionnaires, le portrait féroce et dénonciateur d'une société incapable de supporter la différence.

Dans une note au programme, André Brassard, qui fait de la reprise de cette *Charge* le grand événement de la saison, définit bien son terrain en écrivant que, pour lui, « ça parle beaucoup plus du Québec de la grande noirceur que d'une dénonciation de l'univers de la psychanalyse ». Et il dit bellement : « Si ces personnes n'avaient pas porté ces flambeaux à bout de bras, on n'aurait pas été capable d'allumer notre feu il y a 20 ans. »

Bref, au Quat'Sous, le retour de Gauvreau sur une scène québécoise est fulgurant. Voici la richesse de notre répertoire, voici une pièce qui respire, dans son contexte, d'un souffle shakespearien ou claudélien, voici une oeuvre dure, vive, agressive, forte, qui porte la parole d'un grand poète dont l'angoisse a fomenté un acte théâtral à nul autre pareil.

André Brassard, qui signe sa plus belle mise en scène depuis *Les Feluettes* et *Le Vrai Monde ?*, a eu la géniale idée de tirer vers le réalisme



La Charge de l'original épormyable, de Claude Gauvreau : Jacques Godin (couché), Monique Spaziani et Paul Cagelet.

Enfin, du théâtre pour les adolescents !



Sylvain Héту (à gauche), Sylvie Provost et Jean Lessard, des productions Ma chère Pauline.

Lyne Crevier

LES PRODUCTIONS Ma chère Pauline présentent *C'est ce soir qu'on soule Sophie Saucier*, un « drame d'amours comiques », destiné aux 14 ans et plus, à la Maison-Théâtre, jusqu'au 26 novembre.

Sylvie Provost, en collaboration avec Sylvain Héту et Jean Lessard, a écrit ce drame « naturaliste », signé Robert Lepage à la mise en scène. Les trois premiers sont aussi directeurs artistiques de la troupe depuis sa naissance en 1984. De véritables « missionnaires » dont le but est de faire aimer le théâtre à des adolescents qui seraient peu portés sur la chose.

« Les jeunes des polyvalentes haïssent le théâtre », commente Sylvain Héту, parce que, chaque fois qu'un spectacle leur est présenté, c'est souvent pour leur faire la morale. Ils se disent : « Je suis supposé apprendre quelque chose, ça va sûrement être platte. »

« On veut, poursuit Sylvie Provost, leur communiquer notre passion du théâtre en leur montrant des spectacles de qualité, afin de les voir triper; c'est l'une des raisons pour lesquelles on a voulu que ce soit Robert

Voir page 12 : Adolescents

Dépasser la gentillesse amusante

Le Ballet British Columbia

Au programme : *Retour en un pays étrange* de Jiri Kylian; *La Chute*, de Serge Bennathan; *Chansons d'amour* — vieux disques — *Plage A*, de William Forsythe, et *Noces de sang*, de Pierre Wyss. Spectacle présenté jusqu'à samedi au théâtre Maisonneuve de la Place des arts.

Mathieu Albert

C'EST toujours la même histoire qui se répète. Que ce soit à Montréal ou dans n'importe quelle autre ville du Canada, aussitôt qu'on a devant soi du ballet contemporain, on est tenu d'ajuster son intelligence au canal de l'amusement public. C'est comme si le ballet, tel qu'il se pratique à l'heure actuelle dans les différents centres à travers le pays, refusait de se donner un autre objectif que celui du divertissement esthétisé, et se barricadait dans une définition de la culture qui ne va pas plus loin que la notion simpliste d'un passe-temps collectif.

Le Ballet British Columbia, qui nous visite pour la première fois, au

théâtre Maisonneuve jusqu'à samedi, démontre une fois de plus à quel point il semble difficile de transcender cette détestable règle. La compagnie se situe, en fait, dans le prolongement exact de la tradition qui s'est répandue à l'échelle nationale depuis au moins les dix dernières années : c'est-à-dire une conception du ballet qui évacue toutes les rugosités inséparables du renouvellement des formes, et qui n'ose pas s'interroger sur lui-même comme objet spécifique.

Mais tout de même, soyons juste, et ayons la courtoisie élémentaire de donner la chance au cœur. Le Ballet British Columbia n'existe que depuis trois ans, et il est normal, à cet âge encore vert, qu'il n'ait pas encore défini les particularités de son style, ni le caractère distinctif de son identité. Il est normal également que les 18 danseurs qui en composent les effectifs ne forment pas encore une équipe homogène, et qu'ils ne projettent pas cet esprit de cohésion que seul le passage des années peut apporter.

En fait, cette première apparition du Ballet British Columbia suscite

Voir page 12 : Ballet



Ainslie Cyopic dans *Chants d'amour* — Vieux disques — *Plage A* (Lovesongs, Old Records, Side One), du chorégraphe William Forsythe.

NOS CHOIX

THÉÂTRE

✓ *Le Jeu de l'amour et du hasard*. Marivaux à nouveau sur une scène québécoise. Dans cette production signée Françoise Faucher, « le marivaux » est magnifiquement parlé par une distribution dominée par un duo Silvia-Lisette de premier ordre, où Sylvie Drapeau est une Silvia légèrement angoissée, où Sophie Faucher est une Lisette fortement amusante. Au théâtre Denise-Pelletier, ce soir et demain.

✓ *Les Amis*. Tout le monde en parle; Alain Pontaut, dans nos pages, a beaucoup aimé. On s'y presse au son d'un rumeur qui dit que le théâtre Petit à Petit (*Les Feluettes*, ce sont eux) tient encore une fois une pièce gagnante. Il n'y a que moi qui suis en retard... Je croise les doigts en vous recommandant la chose. À l'espace Go, tous les soirs

— Robert Lévesque

MUSIQUE



✓ *Tangofusion avec Metatango*. Le spectacle « Tangofusion », avec le groupe montréalais Métatango et la participation du couple de danse Laura et Pedro *Los Pampas* (notre photo) et le guitariste Alvaro Pierri, présente un panorama du tango depuis son origine jusqu'à nos jours. Au musée des Beaux-Arts samedi à 20 h.

✓ *Paul et Maud Tortellier*. Le célèbre duo de violoncellistes Paul et Maud Tortellier, dont le dernier passage à Montréal remonte aux années 1950, est l'invité dimanche après-midi à 15 h 30 du *Ladies Morning Musical Club* à la salle Pollack.

✓ *Musique française*. Le Studio de musique ancienne, l'ensemble Stradivaria et la Révolution sous la direction de Daniel Cuillier présentent un concert de musique française dimanche à 20 h à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

✓ *À Saint-Jean-Baptiste*. Le chœur de Saint-Bruno chantera à la messe de 10 h dimanche à l'église Saint-Jean-Baptiste. Louise Lusier sera à l'orgue de chœur et le titulaire régulier Jacques Boucher, au grand orgue. Le tout sous la direction de Lionel Renaud.

— Marie Laurier

CHANSON

✓ *Le retour de Marie-Claire*. Son frère Richard est partout, jusqu'en Afrique. Mais la jumelle, Marie-Claire Séguin, n'avait pas été vue et entendue sur scène depuis près de deux ans. On peut retrouver celle qu'on a appelée la « diva sauvage » à 21 h, ce soir, au Centre culturel et sportif de l'Est (4375, rue Ontario est).

Le Festival des bières belges

du 2 au 12 novembre 89

Le petit CAMPUS
pub-café
du lundi au samedi
de 11h à 1h.am.
3315 ch. Queen-Marie MIL. 735-2861

Futenbulle
Grand choix
de bières importées
Ouvert tous les jours de 11h à 23h
211 rue Bernard (Quai Montcalm) Québec, H2V 1H5
Tel. 318-72-9022

Unique
l'unique BISTRO italien!
1039 HAUBERT-EST
MONTREAL
279-4433

Dans les meilleurs établissements du Québec...
Offrez-vous les plaisirs d'une bière de marque!

présenté par SELECTION MONDIALE DES BIÈRES

LE GUIDE DU WEEK-END

Une délicate exploration du coeur

Dans les bois

De David Mamet, texte français de Rosemarie Bélie, mise en scène d'Anne Claire Poirier, décor de François Saint-Aubin, trame sonore de Richard Soly, avec Julie Vincent et Robert Toupin. Au Café de la Place jusqu'au 16 décembre.

Alain Pontaut

DANS LES BOIS, pièce du dramaturge, scénariste et cinéaste David Mamet, se déroule dans un chalet, en pleine nature sauvage, où deux amants, Anne et Nicolas, essaient de s'apprivoiser en prolongeant leurs nuits d'amour sans communication

d'une conversation à la fois creuse et douce, gentille, légère et comme superflue.

Histoires, minuscules, du lac, de l'ours et du raton-laveur. Bribes de monde arrêté au quotidien, à l'immediat ou aux petits souvenirs. Ré-cits de lunes, de loups, de vieilles femmes et de petits enfants, dans l'humidité de la nuit ou les éclairs d'un vague orage. Petits détails méticuleusement évoqués sur la mort du grand-père, la vie des poissons, un souvenir de guerre, le mot « bonheur », la naïveté ou le goût du vin, les coquillages broyés par le courant et par le sable, le rêve d'une maison chaude et habitée. L'évocation du fait qu'il y a plein de choses qui arrivent, alors qu'il faut savoir apprécier, parce que, comme dit aussi le titre d'un film de David Mamet, « les choses changent » et qu'il ne faut pas avoir peur des choses nouvelles.

Dans ce contexte à la fois vrai et

longtemps immobile, sourd et feutré, le texte, inconsistant, malgré quelques pistes, déjà, d'un tragique futur, apparaît cependant plein d'une douce vacuité, d'un charme frais, un peu mélancolique. Quand le récit devient intéressant, c'est l'homme qui se tait ou c'est la narratrice qui ne se souvient plus. Procédé ? Façon de faire ressentir la monotonie des jours ?

On aurait bien tort en tout cas de céder à cette impression de grisaille ou d'ennui, d'inconsistance de la situation et du propos.

Ces personnages, l'homme surtout, s'inventent des histoires, ils s'enfuient dans des rêves parce qu'ils se dissimulent l'un à l'autre, n'offrant à l'autre qu'une surface de banalité pour ne pas livrer les complexes essentiels, les blocages et les traumatismes, le fond, douloureux et secret, de leur monde intérieur. Empêchés de dire ce qu'ils pensent et ce qu'ils sont, ils se condamnent à une médiocrité d'échanges, à un comportement feint qui ne disparaîtrait, avec une grande souffrance, que lorsque l'amour vrai exigera que tombe le masque de l'aliénation et de la peur. Conscients ou non, les secrets sont alors forcés dans leur repaire, envisagés douloureusement, avec horreur, et c'est la crise après l'angoisse, et c'est aussi l'humilité de l'authenticité, enfin, l'acceptation de l'inavouable, la possibilité de l'équilibre et du désir de bonheur.

Ainsi ce théâtre n'est pas du tout celui de l'innocence ou de la gratuité mais, au contraire, des choses du plus profond de l'âme, cernées par l'impalpable des impressions, de l'atmosphère, parce qu'on ne peut, sur le plan de l'art, les aborder par la logique. « Si on peut, dit David Mamet, les aborder dans le rationnel, ce n'est pas pour mon théâtre. » L'admirable est qu'il parvienne aussi bien, et aussi bien mis en scène qu'il l'est au Café de la Place, à faire de ce tissage de moments minuscules une ex-

ploration du coeur aussi remarquable de vérité, de discrétion et de délicatesse.

À ces personnages d'abord flous et comme dissimulés dans une conversation de convention, Julie Vincent et Robert Toupin, seuls au monde sur leur galerie nocturne, donnent un naturel saisissant, un relief étonnant au propos le plus apparemment insignifiant mais aussi un puissant éclairage à la quête spirituelle qui est, avec l'esthétique la plus moderne, l'essence et le ressort de ce théâtre.

Un spectacle intérieur mais ruisselant de vie, magnifique.

Les Pêcheurs de perles à l'Opéra de Laval

POUR sa première production, l'Opéra de Laval, fondé en mai 1988 par Solange Tremblay-Pagé, présente en version concert, samedi et dimanche, *Les Pêcheurs de perles*, de Georges Bizet.

Les quatre solistes sont Jean-Clément Bergeron (baryton), Bruno De Forge (basse), Denise Pelletier (soprano) et Mario Simard (ténor). Ils seront accompagnés d'un orchestre de 18 musiciens dirigé par Gilbert Patenaude et d'un chœur de 24 choristes. Joseph Saint-Gelais assure la mise en scène. Cet événement a lieu à l'église Saint-Pie-X de Chomedey, à 20 h les 11 et 12 novembre.



PHOTO ANDRÉ LECOZ/Société de la Place des arts
Dans les bois, avec Robert Toupin et Julie Vincent, au Café de la Place.

taire, ne soit confiné qu'à une position subalterne de décoration amusante.

Ce qu'on souhaite le plus fort, c'est que Patricia Neary, qui a pris les rênes de la compagnie au mois de juillet dernier (après le départ de Reid Anderson, passé à la direction du Ballet national), ne se laisse pas piéger par la loi du compromis, et qu'elle pousse l'aventure aussi loin qu'elle disait vouloir le faire la semaine dernière au cours d'une rencontre avec les journalistes.

À cet égard, elle peut déjà compter sur deux solides acquis dans le répertoire de la compagnie : la pièce de Jiri Kylian, intitulée *Retour en un étrange pays*, ainsi que celle de William Forsythe, qui porte le nom de *Chansons d'amour — vieux disques — page A.*

Si Patricia Neary réussit à n'accueillir chez elle que des oeuvres de cette qualité, le Ballet British Columbia pourra émerger du peloton des compagnies intermédiaires qui forment le tissu du ballet contemporain à travers la Canada, et apporter une culture de la danse qui dépasse la gentillesse amusante d'une période d'agrément. — Mathieu Albert

Adolescents

Le page qui fasse la mise en scène de *C'est ce soir...* ou si l'est montré inspiré et génial.

Est-ce une pièce didactique ? D'un même cri du coeur, Sylvie et Sylvain se défendent bien de servir aux adolescents du théâtre à thème et à thèse, à la sauce pédagogique. Même si l'« alcool » est l'élément moteur de *C'est ce soir qu'on soûle Sophie Saucier*, on parle aussi d'amour, de sexualité, d'amitié, de trahison, de mort.

Au bal des finissants du secondaire, quatre jeunes aimeraient enterrer leur vie de garçons et filles à coup d'alcool, de proquoque, de feinte et de fuite. Bref, s'initier au plus vite au monde adulte. L'un des personnages, Sophie Caron, ne dit-il pas : « J'aurais dû naître à 20 ans ! » ?

« Le thème de l'alcool aurait pu être un piège, en ce sens qu'on aurait pu dire aux ados : "Ne buvez pas." On veut plutôt leur parler de la bêtise humaine sans moraliser », dit Sylvain.

« L'alcool, ajoute Sylvie, nous aide peut-être à parler mais ne nous rend pas éloquents. Pourquoi faut-il boire pour arriver à dire qu'on s'aime ? »

En fait, les thématiques de Ma chère Pauline rejoignent tout le

monde, aussi bien jeunes qu'adultes. Un public élargi a pu ainsi voir *Le Troisième Fils du professeur Yourolov*, pièce dramatique qui a connu un vif succès et, au mois de mai prochain, apprécier *Corps étranger*, écrit par Sylvie Provost, pour le restaurant-théâtre La Licorne.

En 1986, le spectacle *Tiens tes rêves*, mis en scène par Daniel Simard et présenté dans le milieu scolaire, a remporté le prix de la meilleure production « jeunes publics » de l'Association québécoise des critiques de théâtre, avec un sujet brûlant : l'éveil à la sexualité.

La première production de la compagnie, *C'est à ton tour*, en abordait un autre, tout aussi délicat : les maladies transmises sexuellement (MTS).

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) s'est d'ailleurs déjà opposée à la diffusion de quelques pièces de Ma chère Pauline qu'elle jugeait trop explicites et subversives pour de chastes oreilles. Résultat : les productions refusées, ici trouvent un public enthousiaste en province.

Les directeurs d'écoles régionales veulent-ils montrer qu'ils sont plus tolérants et ouverts que ceux de Montréal ou est-ce la CÉCM qui est la bigote ? La réponse, dans le fond, n'est pas plus importante qu'il faut, c'est le public qui a toujours le dernier mot... — Lyne Crevier

Musique

LE CLUB G.M.: 22 St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — Jazz live, du lun. au ven. de 17h à 21h. — Happy Hours 17h à 21h.

LE K. BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Billy Charcoal, les 10-11 nov. à 22h30

L'ENTRE-TEMPS: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000) — Disk-Jockey, du mer. au sam.

LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h à 23h.

LE ZIG ZAG CAFÉ: 5358 Lévesque, Laval (661-4985) — Jazz tous les dim. avec Le Zig Zag Quartet, de 11h à 15h.

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h à 01h. les ven. et sam. de 21h à 02h.

PAVILLON DES GOURMETS: 5680 Des Laurentides, Auteuil, Laval (478-5730) — Les ven. et sam. danse avec animation, à 20h30.

RESTAURANT CLAUDIO: 124 St-Paul E., Vieux-Montréal (866-0845) — Musique les ven. et sam. à 22h30 — Jazz brunch le dim. à 13h.

RESTAURANT RICARDO: 1652 boul. Ste-Adèle, rte 117, Ste-Adèle — Les vendredis, de 19h à 23h. jazz en douceur avec Nick Ayoub, saxophone, et Rob Adams, au piano

SPORTS ROCK CAFÉ: Complexe Pointe-Claire, 6321 route Trans-Canada, Pte-Claire (694-0308) — Ecrans géants et musique rock

Grand Prix du livre de Montréal

LA VILLE de Montréal et les membres du jury du Grand Prix du livre de Montréal ont retenu les noms de cinq finalistes pour l'année 1989 parmi les 140 titres soumis. Il s'agit de *Scènes d'enfants*, de Normand Charette, publié chez Leméac éditeur; *When the Whalers Were up North*, de Dorothy Harley Eber, publié chez McGill-Queen's University Press; *La Mort de Marlon Brando*, de Pierre Gobeil, aux éditions Triptyque; *L'Intolérance*, de Lise Noël, aux éditions Boréal, et *Le Premier Quartier de la lune*, de Michel Tremblay, chez Leméac. Le Grand Prix du livre de la Ville de Montréal, doté d'une bourse de 10 000 \$, est le plus important décerné par une municipalité au Canada. Il récompense l'auteur ou les co-auteurs d'un ouvrage de création ou de réflexion en langue française ou anglaise. Le jury de cette année était composé de Jean-Pierre Duquette, Elisabeth Marchand, Jacques Panneton, Sherry Simon, Marie José Thériault et Thomas Déry. On dévoilera le nom du lauréat le 14 novembre prochain, à l'hôtel de ville.

Gauvreau

une telle matière qui n'a pas besoin d'un excès de folie ou d'originalité.

Avec le scénographe Michel Crête, il situe le drame dans un lieu neutre, dans l'esprit d'une maison de chambres de la rue Saint-Denis (où habitait Gauvreau), une esthétique sobre, années 50, avec des éclairages d'avant-scène qui donnent parfois à l'ensemble une magie théâtrale qui nous ramènerait presque au temps des bougies au proscenium.

Là, Mycroft Mixeudem, entouré de portes, sera exposé aux mille attaques de sa tourmenteuse, qui abuseront par des drogues ses crises schizoïdes, violeront sa conscience, trahiront sa bonne foi, et utiliseront jusqu'à la faire mourir cette fille qu'il aime, cette fille d'Ebenzer Mopp dont il entend les cris à travers les portes, cet amour que le poète a connu (« elle a eu plus d'importance pour moi que moi-même ») et dont la perte, le suicide, est à la base même de l'écriture de cette pièce.

Le suicide de la comédienne Muriel Guilbeault, familière des soirées de Gauvreau et des artistes du Refus global, affecta profondément le poète. Cette *Charge*, l'une des plus belles pièces de notre dramaturgie, est en quelque sorte la réponse, le cri, la vengeance à cette mort, et la scène où Mycroft Mixeudem croit voir l'ombre de la fille d'Ebenzer Mopp, la nuit, sur une porte entr'ouverte, dans la lumière rouge du rêve, est l'un des très beaux moments du spectacle de Brassard.

Mais tous les moments sont beaux

dans cette mise en scène où Brassard a remarquablement trouvé « une » visualisation de la *Charge*, et où le temps (deux heures 25) ne semble plus passer. Il faut dire aussi que ce spectacle est joué de façon remarquable par sept comédiens qui gardent l'équilibre dangereux, difficile, sur lequel Gauvreau tend son acte théâtral.

Jacques Godin trouve en Mycroft Mixeudem son plus beau rôle à la scène depuis des lustres. Il est misérable et flamboyant, il est le poète assailli et ressuscitant, il vous éclaire lorsqu'il dit son amour (« elle a été mon aurore, mon jour, ma nuit stellaire ») et il vous emporte, en finale, lorsqu'il meurt ensanglanté après avoir lancé sa flèche : « Il faut poser des actes d'une si complète audace, que même ceux qui les réprimont devront admettre qu'un pouce de délivrance a été conquis pour tous ».

Il faut courir voir un des rares chefs-d'oeuvre du théâtre québécois. — Robert Lévesque

Ballet

une réaction partagée. D'un côté, il est facile de percevoir entre les lignes du spectacle tout le potentiel qui existe dans la compagnie (la technique des danseurs, par exemple, est plus que correcte), mais d'un autre côté, on redoute, comme il arrive trop souvent, que les choses en restent là et que les intentions d'audace, proclamées comme une profession de foi, ne se réalisent jamais. Et que le neuf, dans tout ce qu'il peut avoir de déstabilisateur et de salu-

LE DEVOIR

ont le plaisir d'inviter 300 personnes à la première nord-américaine du film **NOCE BLANCHE**

en présence du réalisateur **JEAN-CLAUDE BRISSEAU** et de sa vedette **VANESSA PARADIS**

Vanessa Paradis
Bruno Cremer
dans un film de Jean-Claude Brisseau

NOCE BLANCHE

Lui. Prof. marié, 50 ans, innocent.
Elle. Étudiante, libre, 17 ans, belle à damner un saint. Paradis ou enfer?

le mercredi, 29 novembre à 20h30 au **CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE**
1455 ouest, boul. de Maisonneuve

RADIO CITE 107.1

3

6 SEM

14 ANS

6 SEM

3 SEM

2 SEM

Pour participer: Veuillez retourner ce coupon à l'adresse indiquée avant le 17 novembre 1989 à midi, jour et heure du tirage. Les 150 gagnants d'un laissez-passer double recevront leur billet par la poste. La liste des règlements relatifs à ce concours est disponible chez Vivafilm. La valeur totale des prix est de 750\$. Ce coupon paraît dans Le Devoir les 10, 11, 13 et 14 novembre 1989.

Envoyez ce coupon-réponse à: Concours "NOCE BLANCHE" a/s Vivafilm, 355 Place Royale, MONTREAL (Québec) H2Y 2V3

Nom: _____ Age: _____
Adresse: _____ App: _____
Ville: _____ Code Postal: _____
Tél. bureau: _____ Tél. Domicile: _____

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Première époque "LES ANNÉES LUMIÈRE" A L'AFFICHE!

réalisée par Robert ENRICO

COMPLEXE DES JARDINS BASILAIRE 1 288-3141

PROMOTION RÉVOLUTIONNAIRE: 3\$ de rabais

LES 4 FACES DE MICHEL CÔTÉ

CRUISING BAR

UNE COMÉDIE QUI S'ATTRAPE...! MALO FILM DISTRIBUTION

UN FILM DE ROBERT MÉNARD

POINTE-CLAIRE / BROSSARD / ODEON LAVAL / ST-JÉRÔME / ASTRE PARADIS / VALLEYFIELD / JOLIETTE / ST-JEAN / SHERBROOKE / TROIS-RIVIÈRES / DRUMMONDVILLE

SELECTION CANNES 1989 QUINZAINE DES REALISATEURS PRIX JEAN VIGO

CHINE, MA DOULEUR

UN FILM DE DAI SHIJE

BERRI ST-DENIS - STE CATHERINE 288-2115

DISTRIBUTION PRIMA FILM

SABINE AZEMA ANNIE GIRARDOT MATTHIEU ROZE dans un film de MICHEL LEGRAND

CINQ JOURS EN JUIN

Musique MICHEL LEGRAND

COMPLEXE DES JARDINS BASILAIRE 1 288-3141

A SURVEILLER

Le Collège Marie-Victorin propose aux enfants et aux adultes une session de cours de natation pour la période des Fêtes, du 17 novembre au 22 janvier. Inscription à compter du 10 novembre. 328-3828.

Le Choeur polyphonique de Montréal organise son grand bazar annuel les 11 et 12 novembre à la Cathédrale Marie-Reine du Monde, 1110 de la rue Mansfield, le samedi 11 novembre de 14 h à 20 h 30 et le dimanche 12 de 9 h à 15 h.

Conférence de Léon Robichaud sur le thème *Apprivoiser notre mort et celle des autres*, ce soir à 20 h, en l'église St-Pie X, boul. Grand'Île à Valleyfield. Entrée libre. 457-3440.

Aujourd'hui à 14 h, une activité pour les 7 à 12 ans sur l'hibernation et la vie des petits animaux, à la Bibliothèque de Terrebonne, 855 Ile des Moulins.

Jass Inc., organisme à but non lucratif, organise une marche en montagne au Mont-St-Bruno, le 19 novembre. Rendez-vous au métro Longueuil à 10 h. 388-8727.

L'Association des Beaulieu d'Amérique Inc. invite tous les descendants de Pierre Hudon dit Beaulieu à assister à la première assemblée générale à Drummondville, le dimanche 12 novembre à 10 h, à l'hôtelierie Le Dauphin, 600, boul. St-Joseph. 453-2137.

Loisirs : Les personnes intéressées à des cours de langues et civilisations grecques et latines, écrivez à : C.P. 391, Station R, Montréal H2S 3M2.

Soirée musicale, ce soir à 21 h, avec Nathalie Dusseault, au Caf'iers, 4837, av. du Parc à Montréal. 270-5336.

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; à l'Hôpital Santa-Cabrin (5655 St-Zotique), de 10 h à 16 h 30; à Auteuil, Club optimiste (5526, boul. des Laurentides, bur. 600), de 14 h 30 à 20 h 30; à Boucherville, Les Proménades de Montarville (1001, boul. Montarville), de 14 h 30 à 20 h 30, et à Pointe-aux-Trembles, Carrefour de la Pointe (12675 Sherbrooke est), de 10 h 30 à 20 h 30.

Les vendredis et samedis 10 et 11 novembre de 19 h à 21 h 20, l'Institut de pastorale donnera une session ayant pour thème : *Live et dynamiser notre expérience spirituelle*. 739-3223.

Samedi 11 novembre de 9 h à 16 h 30, atelier Prière de Jésus II, avec le Père Lucien Coutu, à la Maison de prière Emmaüs, 2600, av. Desjardins à Montréal. 255-4773.

Le Carrefour des Cèdres vous invite à participer à un symposium intitulé : *Défis de la non-violence au Moyen-Orient*, les 12 et 13 novembre au Campus Sir Georges William de l'Univ. Concordia, 1455 de Maisonneuve ouest (métro Guy-Concordia). 932-3961.

Afrique au féminin organise un colloque et débats sur l'Avenir de la femme africaine, les 17 et 18 novembre à l'Univ. du Québec, 405 St-Catherine est. — Jeudi 16 novembre à 20 h 15, première du film *Les silences de Bolama* de Michel Régner, à l'ONF du Complexe Guy-Favreau. 488-1379.

La beauté unique et incomparable sur le Continent de l'église nationale des Polonais, Notre-Dame-de-Czestochowa, sera présentée en détail par Maurice Bri-cault, directeur de Tours Ecclesia, le dimanche 19 novembre à 14 h, à l'angle des rues Hochelaga et Gascon (assez près du métro Frontenac).

Ce soir à 19 h 30, la Maison internationale Rive-Sud vous convie à une soirée conférence-spectacle sur la Belgique, animée par M. Paul Frenay, dans les locaux de la MIRS, 2465 Lapinière à Brossard. 656-7700.

Fête du XVe anniversaire du Comité logement St-Louis, samedi 11 novembre à 20 h 30, à la Salle Immaculée-Conception, 1855 rue Rachel est à Montréal. 527-3495.

La psychoendocrinologie sera le thème d'un symposium international en l'honneur de l'éminente biochimiste de l'Univ. McGill Marion Birmingham, samedi 11 novembre dans la salle de séminaire de l'île sud de l'Institut Allan Memorial, 1033 av. des Pins ouest à Montréal. 934-8017.

Le Collège Montmorency, 475, boul. de l'Avenir à Laval, organise une causerie sur le thème *Inquiétude vs quiétude*, ce soir à 19 h 30. 667-8821.

LE GUIDE DU WEEK-END

Découvrir le pot-pourri

LA BONNE TABLE

Josée Blanchette

AU XVII^e siècle, on employait l'expression « découvrir le pot-pourri » dans le sens de « découvrir le pot aux roses ». Un mot bien étrange que ce pot-pourri servant aussi à désigner un mélange de viandes et de légumes, un ragout cuit si longuement que tous ses éléments étaient réduits à l'état de purée.

Si l'on applique aujourd'hui ce mot ancien et peu ragoutant à un mélange hétéroclite de choses concrètes, nous dit le petit « Bob », il pourrait aussi convenir à cette chronique éphémère qui effleurera du bout de l'aile la Roumanie, les États-Unis et le Japon.

Les pays de l'Est sont de saison, non seulement parce que leur cuisine tient au corps mais parce que cette même cuisine est tributaire des traditions, sinon du conformisme. Et avec ce vent libertaire qui balait actuellement l'Est, on peut craindre le pire. La nouvelle cuisine fera peut-être là aussi des ravages.

Seule la Roumanie sera épargnée, c'est sûr ! C'est ici, d'ailleurs, que le mot pot-pourri prend tout son sens. La cuisine roumaine, longuement mijotée et mitonnée, ne bronchera probablement jamais malgré les assauts répétés de tous ses détracteurs. Et, de toute façon, une cuisine

a-t-elle besoin d'être à tout prix gastronomique pour être mangeable ?

Au Romanèche, sur l'avenue du Parc, on tente de faire la preuve qu'une telle cuisine a sa place tant à l'Ouest qu'à l'Est, en autant qu'on se trouve bien au frais au nord du 40^e parallèle. Le restaurant a investi les murs d'un ancien « wine bar », héritant du décor précédent des lampes italiennes et des chaises très inconfortables. Un appareil à conserver les vins sous azote sert à des apéritifs qui n'en ont nul besoin. Les vins roumains, quant à eux, n'ont pas droit à tant d'égards et n'en méritent pas tant non plus.

Au menu, une soupe aux fayots garnie de lardons et de carottes tenait lieu de consistante entrée en matière. Une autre soupe, la *perisoare*, était faite d'un bon bouillon et de légumes, agrémentée de boulettes de viande de porc. Le porc est, d'ailleurs, à la cuisine roumaine ce que le veau est à la cuisine italienne.

Les plats principaux traditionnels étaient tous deux très généreux en matières grasses saturées. Le lard est utilisé abondamment pour faire frire et cuire les divers éléments d'un plat et on le retrouve partout. Les *sarmale*, des choux farcis au porc, baignaient littéralement dans la graisse des lardons. La farce des choux était plutôt maigre, pour sa part. L'assiette *tocanista*, des foies de poulets dissimulés dans une sauce grasse et épaisse vainement rehaussée de vodka, était décevante visuellement. Quelques lardons, champignons et poivrons méconnaissables dans ce pot-pourri s'ajoutaient à ce plat lourd. Du *mamaliga* accompagnait les deux plats, c'est-à-dire une

bouillie à base de semoule de maïs plus proche de la colle que de la polenta.

Le pain dans la corbeille était frais mais fade et le vin roumain Premiat (15,95 \$), figurait dans la liste des pinots noirs sans vice ni vertu. Nous avons omis les desserts, plus français que roumains, et sommes restés sur notre faim quant à l'atmosphère. La chanteuse roumaine tant attendue ne s'est jamais pointée le nez de toute la soirée. Il est vrai qu'elle n'aurait eu que quatre spectateurs à se mettre sous la dent.

LE ROMANÈCHE
5412, avenue du Parc
tél. : 273-1437

À DEUX PAS du chic Romanèche se trouve la Desserte dont j'ai déjà parlé dans ces pages. Petit salon de thé où le bonheur de tricher et les gâteaux au fromage font bon ménage, la Desserte se surpasse dans l'art de vous appâter à jamais. Les gâteaux au fromage, s'ils ont été véritablement lancés aux États-Unis, se retrouvent aussi en Europe, notamment en Autriche, en France, et probablement en Roumanie, certains jours de fête.

Dans la vitrine concupiscente de la Desserte, un gâteau aux noisettes et café absolument divin, un autre aux mandarines et chocolat un peu léger en fruits mais chargé en chocolat, et un autre tout de chocolat à faire frémir les amateurs de Valrhona. D'ailleurs, une des créations de la pâtisserie de cet établissement faisait la couverture du magazine américain *Chocolatier*, le mois dernier, un gâteau au fromage aromatisé aux pruneaux et au chocolat, un

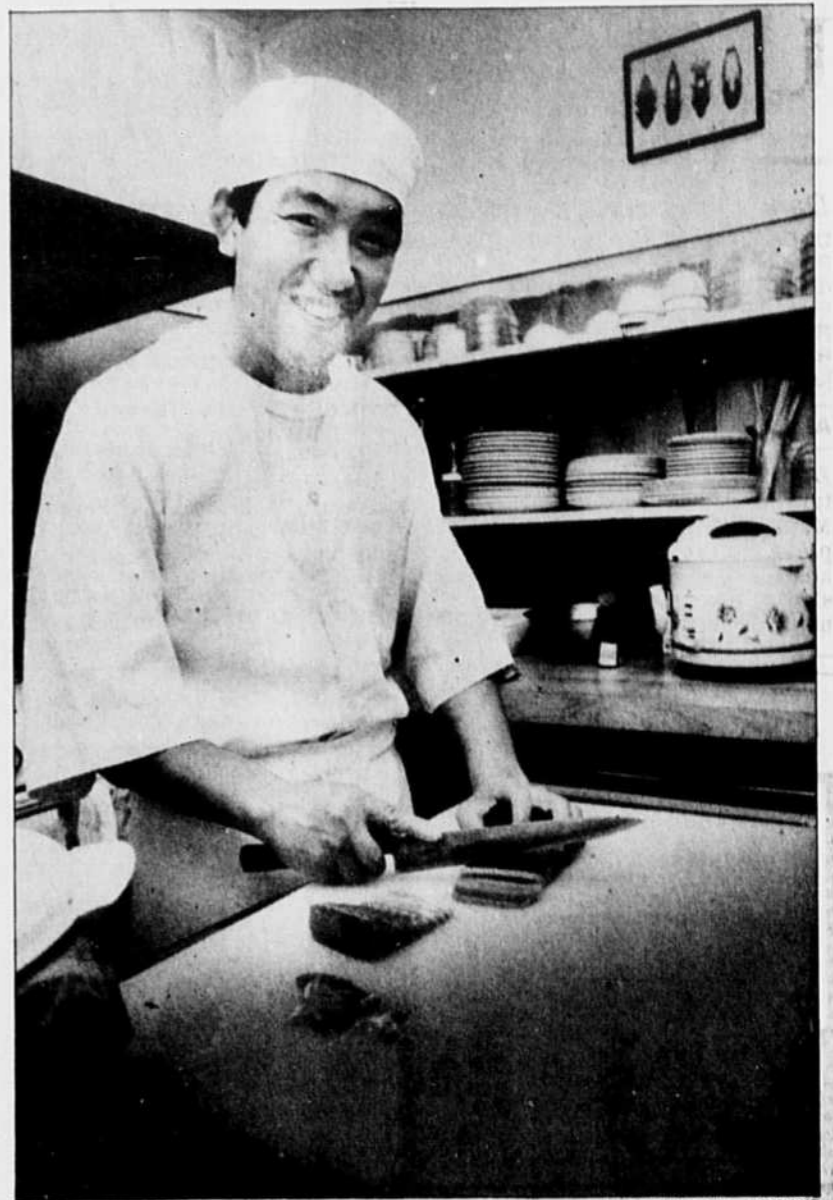
mariage non-orthodoxe qui tient du génie.

On peut consommer sur place ou rapporter chez soi les portions d'éternité de cette Desserte dont on se resserrait sans se faire prier.

LA DESSERTÉ
5380, avenue du Parc
tél. : 272-5797
À partir de janvier 90 :
5258, boulevard St-Laurent

EN TERMINANT, un nouveau restaurant-traiteur à se spécialiser dans les *sushi* vient d'émigrer sur la rue Rachel. Si vous êtes amateurs de ces petites bestioles à base de riz vinaigré et de poisson cru, vous pouvez les commander trois heures à l'avance (elles sont ainsi plus fraîches que si elles vous attendaient au comptoir) quand bon vous semblera. Un excellent complément, toutefois, pour ceux que le poisson cru rebute en raison des parasites qui pourraient s'y trouver (à moins que le poisson n'ait été congelé), sont les *sushi* aux légumes à base de riz aussi et de concombres ou de *daikon*, enroulés d'algues. J'ai goûté un excellent *sushi* « nouvelle vague » où le riz tenait beaucoup de place et quelques lamelles de saumon et de mangues ajoutaient du piquant et de la couleur au centre de la « chose ». Les *sushi*, *maki* et *temaki* se vendent en coffrets (de 14 \$ à 40 \$) ou à l'unité (de 0,90 \$ à 4,25 \$). On peut aussi manger sur place le midi des repas japonais de qualité. On n'accepte ni chèques, ni carte de crédit.

SUSHI TRAITER
519, rue Rachel est
tél. : 523-1085



Yukio Matsuo, le chef des Sushi-traiteur.

PHOTO JACQUES GRENIER

EN BREF...

Vente aux enchères chez Ogilvy

LA 33^e VENTE aux enchères de la section Herman-Abramowitz de Hadassah-WIZO de Montréal aura lieu ce dimanche (12 novembre) à la salle Tudor du magasin Ogilvy. On peut présentement visiter l'exposition des oeuvres offertes, soit des Léon Bellefleur, Normand Laliberté, Betty Goodwin, John Little, Anne Noch et Henry Moore.

Luc Lacourcière, collectionneur

DES OEUVRES d'art, tableaux et toiles de peintres québécois — Louise Gadois, Marc-Aurèle Fortin, Jean Paul Lemieux, Stanley Cosgrove, Arthur Lismer, etc. — ayant appartenu à Luc Lacourcière ainsi que des meubles de la collection Jean Palardy seront mis aux enchères mardi, mercredi et jeudi, les 14, 15 et 16 novembre, à l'hôtel des encans de Montréal. On peut d'ores et déjà visiter l'exposition de ces oeuvres aujourd'hui de midi à 21 h, demain et dimanche jusqu'à 17 h et lundi jusqu'à 21 h. L'ethnologue et folkloriste Luc Lacourcière, décédé récemment, avait une imposante collection dont sa succession dispose en l'offrant... aux plus offrants. Mis aux enchères également des meubles, bijoux, tableaux, tapis d'art canadien et européen.

Expo-vente au musée M.-A. Fortin

LE MUSÉE Marc-Aurèle-Fortin procédera à sa 3^e exposition-vente annuelle du 13 au 30 novembre. On veut ainsi poursuivre un double but, celui de faire connaître les peintres québécois et celui d'intéresser les collectionneurs dans l'acquisition de ces oeuvres. Le musée exposera des oeuvres de Cosgrove, Dallaire, Ferron, Fortin, Gransow, Hamel, L'Archevêque, Lemieux, Pfeiffer, Richard, Roberts, Rodrigue, Suzor-Côté, Toupin, Vincelette, Yocha ainsi que des sculptures sur pierre fine de Jean-Charles Charuest. Horaire : du mardi au dimanche de 11 h à 17 h.

Prix de tourisme pour trois musées

TROIS des institutions membres de la Société des musées québécois ont reçu récemment des prix pour leur excellent travail : le musée de la Civilisation de Québec a reçu le prix régional « Innovation touristique » 1989, le Musée de la Gaspésie s'est vu décerner celui de la « Promotion touristique » 1989; enfin, la Société historique Alphonse-Desjardins de Lévis a remporté le prix de l'« Accueil touristique » 1989.

Les années 30 au Musée du Québec

LE MUSÉE du Québec sera exceptionnellement ouvert pour la tenue de l'événement « Les Années trente », le samedi 11 novembre en soirée. Le père Fernand Lindsay présidera la soirée organisée par les Amis du musée, en présence de Louise Trudeau-Richard, nièce du sculpteur Alfred Laliberté, et de Madeleine Pellan.

Des oeuvres de Gaston Hoffman, d'Emmanuel Fougerot, de Charles Maillard, de Henri Beau et de Fre-

Visite de Blickpunkte

LE MUSÉE d'Art contemporain lance une invitation spéciale au public à venir visiter « Blickpunkte » en compagnie de Manon Blanchette, conservatrice de cette exposition, dimanche à 14 h. À cette occasion, Mme Blanchette commentera des oeuvres tout en abordant les raisons qui ont présidé à leur choix. L'entrée est libre.

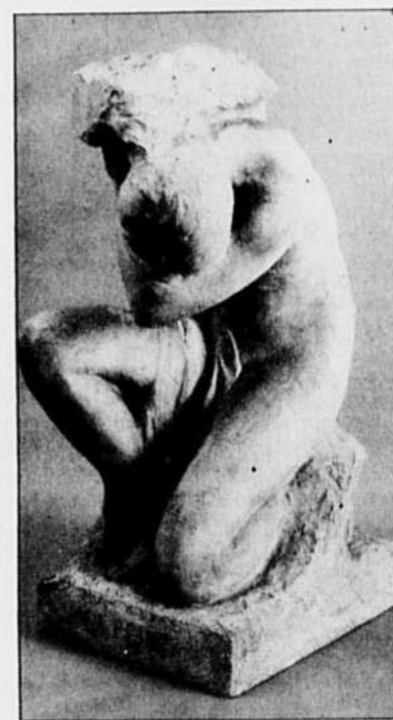
Rappels qu'un service régulier d'autobus, ligne 168, est accessible à partir des station McGill, Bonaventure et Victoria du lundi au vendredi. Les fins de semaine, entre midi et 18 h, un service de taxi collectif assure aux demi-heures la navette à partir de la station de métro Bonaventure et de certains grands hôtels jusqu'au musée de la Cité du Havre.

Près de 8.000 personnes ont visité l'exposition d'art conceptuel allemand « Blickpunkte » au musée d'Art contemporain depuis le 13 septembre dernier et elle se poursuit jusqu'au 14 janvier 1990.

derick Coburn, de Jean Paul Lemieux, René Richard, Suzor-Côté, etc. seront exposées, de même que 70 oeuvres et pièces provenant du legs du Dr Marcel Carbotte (mari de Gabrielle Roy).



Le Bûcheron, fusain d'Alfred Pelland.



La Peine, plâtre d'Alfred Laliberté.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Interruption.** Ça va barder ce soir à Droit de parole : le lac Meech, on s'en fout, mais l'avortement, alors là : « Êtes-vous favorable au projet de loi sur l'avortement ? » demandera Claire Lamarche, Radio-Québec, 20 h (en reprise samedi à midi).

★ **Peste.** Francis Huster joue actuellement à Paris les 33 personnages de son adaptation du roman *La Peste*, d'Albert Camus. *L'Œil en coulisses*, magazine de l'actualité théâtrale, nous fait découvrir l'envers du décor. TV5, 21 h (en reprise samedi à 02 h 20).

★ **Rupture.** Après les aphrodisiaques, Janette Bertrand aborde cette semaine le sujet de la rupture : « Comment rompre une relation amoureuse sans souffrir ? » *Parler pour parler*, Radio-Québec, 22 h.

RESTAURANTS & TRAITEURS

NOUVEAUX
Plus que des salades et des sandwiches
Plus qu'une ambiance sophistiquée et art déco
Plus que des cappuccinos, thés, tisanes et gâteaux
NOUS VOUS OFFRONS
TABLE D'HÔTE
7 SOIRS par semaine
à partir de 7,95\$
SAVOUREZ NOTRE DÉLICIEUX
Fettucini Alfredo
Escalope de dindonneau
Filet de turbot aux crevettes
et nos autres choix gourmands!
Maintenant ouvert, Pour mieux vous servir!
Un nouveau Pro-Portions situé au 3964 St-Denis

Le restaurant gourmet pour ceux qui apprécient une cuisine saine et savoureuse
BRUNCH du samedi & dimanche de 9h30 à 15h
SHOWDOWN 5405 Queen Mary Road Montréal, Québec H3K 1V1 (514) 481-1750
ST-DENIS 3964, St-Denis Montréal, Québec H2W 2R2 (514) 844-8816
Ouvert tous les jours jusqu'à minuit

Aux délices de **Szechuan**
Gastronomie pékinoise et szechuanaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

Restaurant **Le Piémontais**
Cuisine italienne et française
FERMÉ LE DIMANCHE
1145A, rue De Bullion
861-8122
Membres de l'A.R.Q.
(Association des Restaurateurs du Québec)

Anjou QUÉBEC
La boucherie charcuterie et le traiteur c'est notre métier!
Les temps froids nous amènent aussi de bien bonnes choses, comme...
notre fameuse choucroute cuite!
1025 rue Laurier ouest 272-4056 / 272-4086

SERVICE DE BAR BACCHUS INC.
Service complet de bar pour toute occasion
Réservez maintenant pour vos mariages, fiançailles, réceptions de bureau, banquets industriels, fêtes cocktails.
Pour toute information Appelez: **JOE AMAR**
682-7742

3 SALLES DE RÉCEPTION MODERNES
BUFFET IBERVILLE ROSEMONT
MARIAGES PARTIES DE BUREAU ANNIVERSAIRES
PRIX AVANTAGEUX
Qualité et Service Impeccables
273-6464
2500 BOUL. ROSEMONT

Capitaine Zepos
RESTAURANT DE FRUITS DE MER
Nous vous invitons à la célébration de notre 8^e anniversaire. À cette occasion nous vous offrons un dîner avec vin au prix de 1981.
6079-83 Sherbrooke O. (coin Hingston)
Réservations: 483-1105

POUR RÉSERVATIONS NATHALIE THABET
842-9645

LES ÉMISSIONS LITTÉRAIRES À LA RADIO ET À LA TÉLÉVISION: POUR QUI, COMMENT, POURQUOI?
DES ENTREVUES AVEC LES AUTEURS INVITÉS DU SALON
DEMAIN NE MANQUEZ PAS LE PLAISIR DES LIVRES
le plaisir des Livres
CONSACRÉ AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL
LES ACTIVITÉS AU SALON
LE LIVRE-CASSETTE SE TAILLE-T-IL UNE PLACE DANS NOS BIBLIOTHÈQUES?
QUI SONT LES AMATEURS DE LIVRES DE LUXE?

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h 15

ASTRE II: — *The Bear* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45

ASTRE III: — *Dad Sam* dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45, ven. 7 h 10, 9 h 30

ASTRE IV: — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20, ven. 7 h, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 15

BERRI I: (288-2115) — *Cruising Bar* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

BERRI II: — *Kick Boxer* (fr.) 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BERRI III: *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 1 h 45, 1 h 57, 9 h 30

BERRI IV: — *Rencontre fatale* 1 h 15, 3 h 45, 7 h 15, 9 h 30

BERRI V: — *Chine ma douleur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Sea of Love* sam. et sem. 7 h 15, 9 h 30, dim. 2 h 15, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 15

BONAVENTURE II: — *Shocker* sam. et sem. 7 h, 9 h 15, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15

BROSSARD I: (465-5906) — *Shocker* sam. dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 15, ven. 7 h, 9 h 15

BROSSARD II: *Parenthood* (fr.), sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 30, sem. 7 h 05, 9 h 30

BROSSARD III: *Cruising Bar* sem. 7 h 30, 9 h 35, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL I: (688-3684) — *Sexe, mensonges et vidéo* sem. 7 h 10, 9 h 20, 20, sam. dim. 12 h 40, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 20

CARREFOUR LAVAL 2: *Second Sight* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15

CARREFOUR LAVAL 3: *Worth Winning* sam. dim. 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, sem. 7 h 20, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 4: *Le jeune Einstein* sem. 7 h 10, 9 h 05, sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 05

CARREFOUR LAVAL 5: *Shocker* sem. 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 6: *Kick Boxer* (fr.) sam. dim. 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h, 9 h, 9 h

CINEMA EGYPTIEN I: 1455 Peel, Mi — *Immédiate Family* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30

CINEMA EGYPTIEN 2: Mi — *Second Sight* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15

CINEMA EGYPTIEN 3: Mi — *Phantom of the Opera* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10

CINEMA JEAN-TALON: Mi — *Black Rain* (fr.) 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINEMA OMEGA 1: — *Johnny Belleguette* ven. 7 h 45, 9 h 45, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45, lun. au. jeu. 8 h, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

CINEMA OMEGA 2: — *Course d'anatomie* ven. 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30, lun. au. jeu. 8 h, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

CINEMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mi (843-6001) — ven. sam. dim. *Le système "D"* 19 h — *Le film de Justine* 21 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada — *Sea of Loves* sam. dim. 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20, sem. 7 h, 9 h 20

CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Immédiate Family* sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 20, sem. 7 h 15, 9 h 20

CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Cruising Bar* sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sem. 7 h 30, 9 h 30

CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Dad Sam* dim. 1 h 25, 4 h, 7 h, 9 h 25, sem. 7 h, 9 h 25

CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *Second Sight* sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sem. 7 h 10, 9 h 10

CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Next of Kin* sam. dim. 2 h 30, 7 h, sem. 7 h — *Phantom of the Opera* sam. dim. 5 h, 9 h 30, sem. 9 h 30

CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — ven. *Butch/Femme in Paradise* — *One Woman Waiting* — *Humain on My Faithless Arm* — *I Need a Man Like you to Make my Dreams Come True* 18 h 35 — *Mala Noche* 20 h 35 — sam. *Sortie 234* — *Le film de Justine* 18 h 35 — *Bertrand Dapuche* — *L'Inattendu* — *Bel Ragazzo* — *L'Hiver approche* 20 h 35, merc. 1 h 05, 3 h 45, 9 h 45, ven. sam. dern. spect. 11 h 25

CINEMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

CINEMA V - 2: *Black Rain* 6 h 50, 9 h 25, sam. dim. 1 h, 5 h 05, 6 h 50, 9 h 25

CINEPLEX I: (849-3456) — *Le jeune Einstein* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

CINEPLEX II: — *Cinéma Paradiso* 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 30

CINEPLEX III: — *Sea of Love* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 40

CINEPLEX IV: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35

CINEPLEX V: — *Parenthood* 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35

CINEPLEX VI: — *Roles parlant* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05

CINEPLEX VII: — *Portion d'éternité* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

CINEPLEX VIII: — *Sexe, mensonges et vidéo* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35

CINEPLEX IX: — *Nocturne indien* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25

COMPLEXE DES JARDINS II: — *Révolution française* "Les années lumières" 1 h 15, 5 h, 8 h 30

COMPLEXE DES JARDINS III: — *5 jours en juin* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 45

COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Maison assaillie* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

COMPLEXE QUÉ-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mi (283-8229) — ven. *Chants et danses du monde animé* — *Le métré — Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin* 19 h — sam. *La citadelle* 19 h — dim. *La comédie du travail* 19 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ven. *Muddy River* 19 h — *House on Fire* 21 h — sam. *I am a Cat* 19 h — *Vicious Circle* 21 h 15 — dim. *The Story of Jiro* 19 h — *The Role* 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Portion d'éternité* sem. 7 h 30, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Sexe, mensonges et vidéo* sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, ven. 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN II: *Jésus de Montréal* sam. dim. 2 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, sem. 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Crimes & Misdemeanors* sam. dim. 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20, ven. 7 h, 9 h 20

CINÉMA DÉCARIE 2: *Staying Together* sam. dim. 2 h 30, 4 h 40, 7 h 15, 9 h 30, sem. 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8586) — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL II: *The Bear* 7 h, 9 h 05, sam. dim. 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05

DORVAL III: *Shirley Valentine* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

DORVAL IV: — *Gross Anatomy* 6 h 45, 9 h 15, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 15

DU PARC I: (844-9470) — *The Bear* 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

DU PARC 2: — *A Dry White Season* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30

DU PARC 3: — *Lethal Weapon* 2 h 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 10, 3 h 50, 7 h, 9 h 25

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Trop belle pour toi* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15

DU PLATEAU 2: — *Société des poètes disparus* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30

FAIRVIEW I: (697-8095) — *An Innocent Man* 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 4 h 20, 7 h, 9 h 40

FAIRVIEW II: — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (932-2230) — *Crimes and Misdemeanors* 12 h 45, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Dad* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Fabulous Baker Boys* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Sex, Lies and Videotape* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — **GREENFIELD I:** (671-6129) — *L'ours* 7 h 10, 9 h 20, sam. dim. 12 h 35, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

GREENFIELD 2: — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h, 9 h 30

GREENFIELD 3: — *Black Rain* (fr.) 6 h 55, 9 h 35, sam. dim. 12 h 30, 3 h 30, 6 h 55, 9 h 35

IMAX: Vieux-Port de Montréal — *En direct de l'espace et Vertige* mar. au. jeu. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, 22 h 30, sam. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, ven. 12 h, 20 h 45

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Black Rain* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 20

LAVAL I: (688-7776) — *L'ours* 7 h, 9 h 10, sam. dim. 12 h 40, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 50

LAVAL II: — *Black Rain* (fr.) 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 24 h 05

LAVAL III: — *Innocent* 7 h 20, 9 h 40, sam. dim. 12 h 40, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL IV: — *Course d'anatomie* 7 h, 9 h 10, sam. dim. 12 h 15, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL V: — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

LAVAL VI: (687-5207) — *Cruising Bar* sem. 7 h 25, 9 h 20, sam. dim. 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 20

LAVAL VII: (288-7102) — *Rencontre fatale* sem. 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 1 h 45, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 30

LOEW'S I: (861-7437) — *The Bear* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 25

LOEW'S II: — *Drugstore Cowboy* 12 h 30, 2 h 40, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 35

LOEW'S III: — *Look Who's Talking* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15, sam. 1 h, 3 h, 5 h, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 15

LOEW'S IV: — *Fat Man Little Boy* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 25, 9 h, merc. 1 h 05, 3 h 45, 9 h 45, ven. sam. dern. spect. 11 h 25

LOEW'S V: — *Shirley Valentine* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

QUIMETSCOPE: (525-8600) — Ven. salle 1: *Un film bref sur l'amour* 19 h — *La petite violette* 21 h 30 — Salle 2: *Le festin de Babette* 19 h 10 — *Frantic* 21 h 10 — Salle 3: *Adventures of Robinson Crusoe* 19 h 20 — *The cabinet du docteur Caligari* 21 h 20 — Sam. salle 1: *Un film bref sur l'amour* 19 h — *Le navigateur* 21 h 30 — salle 2: *Brazil* 14 h 10 — *Les sorcières d'Eastwick* 17 h — *Le festin de Babette* 19 h 20 — *Brazil* 21 h 20 — Salle 3: *A propos de Nice* — *Zéro de conduite* 14 h 20 — *Vampyr* 21 h 40

PALACE I: — *Black Rain* (fr.) 12 h 30, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 05, ven. sam. dern. spect. 11 h 45

PALACE II: — *Gross Anatomy* 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 55, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

PALACE III: — *An Innocent Man* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 20, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

PALACE IV: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15, lun. 1 h, 3 h 45, 9 h 25, jeu. 1 h, 3 h 45, 9 h 25, ven. sam. dern. spect. 11 h 45

PALACE V: — *Course d'anatomie* 12 h 45, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PALACE VI: — *Johnny Belleguette* 1 h, 3 h, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, ven. sam. dern. spect. 11 h 50

PARADIS I: (354-3110) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

PARADIS II: — *Kick Boxer* (fr.) sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, ven. sam. dern. spect. 11 h

PARADIS III: — *Rencontre fatale* sam. dim. 1 h 15, 3 h 30, 5 h 40, 7 h 50, 10 h, sem. 7 h 15, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856) — *Monsieur Hire* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 25

PARISIEN II: — *Monsieur Hire* 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

PARISIEN III: — *Les matins infidèles* 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30

PARISIEN IV: — *Laura Laur* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PARISIEN V: — *Almez-mol* 3 h 30, 6 h 15, 9 h 30

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Shocker* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50

PLACE ALEXIS NIHON II: — *Staying Together* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

PLACE ALEXIS NIHON III: — *Next of Kin* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Rencontre fatale* sam. dim. 1 h 30 4 h 30, 7 h, 9 h, 20, sem. 7 h, 9 h 20

PLACE LONGUEUIL 2: — *Kick Boxer* (fr.), sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 25, ven. 7 h 05, 9 h 25

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mi (274-3550) — ven. *Withnail and I* 7 h 15 — *Speaking Parts* 9 h — *Down by Law* 11 h 30 — sam. *Speaking Parts* 7 h 15, 9 h 30 — *Mondo New York* 11 h 30 — dim. *Indiana Jones and the Last Crusade* 2 h 30 — *Dead Poet's Society* 5 h, 9 h 30 — *Speaking Parts* 7 h 30

UNIVERSITÉ: Mi (849-0041) — *L'ours* 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

VERSAILLES I: (353-7880) — *Black Rain* (fr.) 6 h 50, 9 h 35, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 35, ven. sam. dern. spect. 11 h 55

VERSAILLES II: — *L'ours* 7 h 15, 9 h 15, sam. dim. 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15, ven. sam. dern. spect. 11 h 30

VERSAILLES III: — *Johnny Belleguette* 7 h 20, 9 h 30, sam. dim. 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 20, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 40

VERSAILLES IV: — *Course d'anatomie* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 45

VERSAILLES V: — *Look Who's Talking* 6 h 50, 9 h 10, sam. dim. 2 h 30, 2 h 35, 4 h 40, 6 h 50, 9 h 10, ven. sam. dern. spect. 11 h 25

VERSAILLES VI: — *Innocent* 7 h, 9 h 30, ven. sam. dern. spect. 11 h 45

MONTRÉAL (288-3161): « Footprints on the Moon » de Maureen Hunter, du 2 nov. au 17 déc.

THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — Petite Salle. Tournee Juste Pour Rire, du 18 oct. au 26 nov., mer. au dim. 19h — Grande Salle « La soucière » d'Agatha Christie, du 17 oct. au 12 nov., mar. au dim. 20h30, matinée le dim. à 16h30

THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (277-0806) — L'Enfant-théâtre présente « Le chant de coconallodoc » de Réal-Gabriel Bujold, m. en s. Claude Côté, du 5 nov. au 17 déc., les dim. à 13h et 15h30

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O., Montréal (861-0563) — « Le bourgeois gentilhomme » de Molière, m. en s. Guillermo de Anda, du 21 nov. au 22 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Le jeu de l'amour et du hasard » de Marivaux, m. en s. Françoise Faucher, du 17 oct. au 18 nov., les ven. et sam. à 20h30

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente « Le long voyage vers la nuit » de Eugène O'Neill, du 1er nov. au 9 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h30 et 21h

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène (954-1344) — « Une tête d'affiche 1900 ou la Divine Rosalinde de Montpensier » de Patrick Mailville, m. en s. Louis Simcennes, du 15 nov. au 10 déc., mar. au dim. à 20h

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « La charge de l'original éponymique » de Claude Gauvreau, m. en s. André Brassard, du 6 nov. au 2 déc., mar. au sam. 20h, dim. 15h

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Les Fridolinades 11 » de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 15 nov. au 17 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h, dim. 15h

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6582) — « Baudelaire » conçu et interprété par Emmanuel Depoix, du 25 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h30

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631) — « B-Movie, la pièce » de Tom Wood, adaptation de Simon Fortin, m. en s. Jean-Jacques Boutet, du 14 nov. au 9 déc., mar. au sam. à 20h30

THÉÂTRE DU TRIDENT: Salle Octave-Crémeazie, Grand Théâtre de Québec, Québec (816-643-8131) — « Tango » de Slawomir Mozek, m. en s. Jacques Lessard, du 31 oct. au 25 nov.

THÉÂTRE DU SILENCE: — Hull — « Les frères Mainville » de Norm Foster, traduction Paul Latreille, du 1er nov. au 16 déc., mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Auditorium Maxwell-Cummings. Conférence de Jennifer Dickson, Paul Cézanne and Vincent Van Gogh, the Divergence of Genius, en anglais, le 12 nov. à 11h — Sally Arthur Lismer. Atelier Dimanche-Esso: jeux et activités sur la texture, la composition et la couleur, dans le cadre de l'exposition Paterson Ewen, le 12 nov. de 13h à 16h — Visite guidée de l'exposition Paterson Ewen, le 12 nov. à 13h30 — Visite guidée de la collection permanente du Musée, le 12 nov. à 13h30

PLANÉTIARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Le ciel ce soir. Les secrets de l'ombre et Les 10 ans du télescope Canada-France-Hawaii, du 5 oct. au 26 nov., lun. 20h30, mar. mer. 13h30, jeu. ven. 13h30 et 20h30, sam. 14h, 15h, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30 et 20h30

RESTAURANT ESPAGNOL MESON CHUCHO: 109 ouest Mont-Royal, Montréal (982-6651) — Danse et théâtre flamenco avec Elena et John Kemp, les ven à 21h30

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535) — Balades du 19e siècle avec 2 musiciens de folklorie, tous les dim. au brunch 11h à 15h

RESTAURANT SANCHO PANZA: 3458 ave du Parc, Montréal (844-0558) — Spectacle de guitare et de danse flamenco avec John et Danielle, tous les samedis 21h et 23h

STADE OLYMPIQUE: Montréal (252-8687) — L'observatoire de la tour du Stade, accessible par l'ascenseur, tous les jours de la semaine, lun. 12h à 18h, mar. au dim. de 10h à 18h

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Les Feux de la danse Banque Royale, Ballet British Columbia, les 10-11 nov. à 20h

MAISON DE LA CULTURE AHUNTSIC: 12137 ave Bois-de-Boulogne, Montréal — Concert du Conservatoire de musique, musique de chambre, classe de R. Veresbe, le 12 nov. à 14h

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Musique de la renaissance: l'Ensemble Claude Gervaise présente. Une journée dans la vie de Pasquet Joly, le 11 nov. à 14h — Art lyrique: Dorothee Vallee, soprano, dans un tour de chant d'airs et de mélodies françaises, allemandes et québécoises, le 12 nov. à 14h

MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal — Le Conservatoire de musique de Montréal présente les élèves de la classe de musique de chambre de Bernard Jean, le 12 nov. à 14h30 — Spécial sciences: montage vidéo regroupant une présentation des départements de physique et de chimie de l'université de Montréal, le 12 nov. à 16h

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Auditorium Maxwell-Cummings: Spectacle Tangofusion avec Metatango, artistes invités: Alvaro Pierri, guitare, Laura y Pedro Los Pampas, danse, le 11 nov. au 12 nov.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211) — Le dim. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude, à la messe de 11h — le dim. 12 nov. la messe Sine Nomine de Ludovico Da Vidiana et le motet Exultate Justi de Padestrina — à 16h. Raymond Daveluy à l'orgue

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — Piano Noble: Sons et brèches, hommage à César Franck, avec David Lefebvre, violoniste, Suzanne Blondin, pianiste, le 12 nov. à 11h

SALLE REDPATT: 3461 McTavish, Montréal — Scott Bradford, orgue, œuvres de Mozart, Rheinberger, L. Léfebvre-Wély, le 10 nov. à 12h15 — Malcolm Ailison, violon, Lynn Stodola, piano, œuvres de Vivaldi, Franck, Bartok, Wieniawski, le 10 nov. à 20h

MUSIQUE Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661) — Tous les dimanches à 11h, le chœur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 110 Notre-Dame O., Montréal (849-1070) — Tous les dimanches à 11h, grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand'Maison

CENTRE COMMUNAUTAIRE CATHOLIQUE CHINOIS: 979 rue Côté, Montréal (861-5244) — Concert pour la réparation de la loi d'exclusion et de la taxe d'entrée, par Charlie Chin, le Club de la musique chinoise Yuet-Sing et une pièce de théâtre originale, le 11 nov. à 19h30

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Jazz nocturn

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, vendredi 10 novembre 1989

Coup d'oeil boursier	Indice de la Bourse de Montréal
	2002.46 - 1.35
Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
3931.50 - 5.52	2603.89 - 19.47
Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US\$)
85.71 + .22	386 - 1
Taux d'escompte	Inflation
12,49	5,2 %

MONDE DE LA FINANCE

Nouvelle hausse du taux d'escompte

LA BANQUE du Canada a procédé à un léger remaniement de son taux d'escompte hier, le portant de 12,47 à 12,49 %.

Ce mouvement indique que la banque centrale s'en tient rigoureusement à sa politique d'argent cher, malgré une montée du dollar canadien et une détente du loyer de l'argent aux États-Unis.

« Bien qu'il s'agisse d'une petite hausse de deux centièmes de point seulement, je pense que c'est significatif de l'évolution de la situation en général cette semaine en Amérique du Nord », a observé Patti Croft, analyste chez Burns Fry.

Le dollar canadien a presque atteint 85,7 cents US en début de journée sur les marchés des changes nord-américains, soit une hausse de près d'un cinquième de cent par rapport à la clôture de mercredi. Il a finalement terminé la journée à 85,71 cents US, une hausse de 22 centièmes.

La BN accroît aussi ses provisions

LA BANQUE NATIONALE accroît ses provisions pour pertes sur les prêts aux pays en développement de 264 millions \$, les portant ainsi à 756 millions \$. Suite à ces provisions additionnelles, le taux de provisions s'établit à 61 %. Au cours des deux derniers exercices, la Banque Nationale du Canada a conclu des ventes nettes de prêts à risque souverain pour un montant de 825 millions \$ en 1988 et un montant de 300 millions \$ en 1989. Des ventes pouvant atteindre près de 450 millions \$ au cours de l'exercice qui commence porteront l'encours net à moins de 350 millions \$. La prise de provisions additionnelles a pour effet de produire une perte d'exploitation au quatrième trimestre de l'exercice 1988-89, mais l'exercice complet affichera un léger bénéfice.

Drexel Burnham Lambert licencie

DREXEL Burnham Lambert, joignant les rangs de plusieurs autres grandes firmes de courtage de Wall Street, a annoncé hier 300 suppressions d'emplois d'ici la fin de l'année. 100 personnes ont déjà été licenciées dans le département investissements à revenu fixe. Ces 300 suppressions d'emplois toucheront surtout ses activités obligataires à haut risque dont le marché est déprimé depuis la boursique boursière du 13 octobre. Le *Wall Street Journal*, citant des sources proches de la firme, a rapporté hier que Drexel pourrait réduire ses effectifs de 800 personnes au total.

VIE DES ENTREPRISES

LGS hausse ses profits de 89 %

LE GROUPE LGS a vu ses revenus du premier semestre clos le 30 septembre atteindre 21,5 millions \$, en hausse de 34 % sur les résultats de la même période de l'an dernier. Ces revenus comprennent l'apport des cinq derniers mois d'Anabel, acquisition française conclue en avril 1989. Quant au bénéfice net après impôt pour la même période, il est de 1 millions \$ comparativement à 530 000 \$ l'an dernier, une augmentation de 89 %.

Xerox bonifie son offre d'échange

DEVANT les critiques émanant de ses actionnaires, Xerox Canada a modifié, dans le but de l'améliorer, sa proposition d'échange d'actions annoncée le 10 octobre. En vertu de la proposition révisée, les actionnaires de Xerox Canada auront le droit perpétuel d'échanger leurs actions pour des actions de la maison mère américaine, Xerox Corporation, à raison de trois actions contre une action ordinaire de Xerox Corporation. Le ratio d'échange initial était de 3,75. Cette modification fera augmenter de 62 %, aux taux de change actuels, le dividende sur les actions de Xerox Canada, au lieu d'une augmentation de 31 % dans la proposition originale. En vertu de la proposition révisée, le taux du dividende de Xerox Canada sur les actions changeables passera de 26,7 % à 33,3 % du dividende sur les actions ordinaires de Xerox Corporation.

Bombardier en pourparlers

BOMBARDIER affirme être en pourparlers avec d'importantes lignes aériennes américaines au sujet d'éventuels achats de son futur jet régional d'une capacité de 50 passagers. « Les négociations sur les commandes de ces lignes aériennes font état d'un nombre allant de 50 à 100 appareils », a indiqué M. Laurent Beaudoin, pdg de Bombardier. Les compagnies aériennes désirent toutefois une importante réduction de tarif liée au volume de leurs achats et le constructeur refuse de discuter d'une telle possibilité avant que son appareil ne soit en production et en état de voler. Les commandes ne constituent pas la première priorité de la compagnie, a indiqué M. Beaudoin, qui n'a pas identifié les compagnies intéressées.

Perrier et Pepsi se chamaillent

LE GROUPE agro-alimentaire français Perrier et la société américaine Pepsi Co. ont saisi la justice, en demande réciproque de dommages et intérêts, pour manquements aux obligations contractuelles qui les liaient. Tout a commencé lundi lorsque le président de Perrier, M. Gustave Leven, s'est déclaré prêt à céder la branche boissons sans alcool de son groupe, qui comprend notamment Pepsi (exploité sous licence), pour 1,7 à 2,5 milliards de francs (274 à 403 millions \$ US) afin de pouvoir concentrer les efforts du groupe sur le marché de l'eau. Peu après, la société américaine Pepsi Co. annonçait qu'elle mettait un terme au contrat de licence la liant à Perrier, en principe jusqu'en 2021, pour « non-réalisation des objectifs » par Perrier. Perrier distribue et embouteille Pepsi en France depuis 1960. La marque américaine ne représente que 1 % du chiffre d'affaires de Perrier.

Le manque d'eau a drainé 100 millions \$ de profits en neuf mois à Hydro-Québec

Serge Truffaut

L'ACTION simultanée de trois facteurs a imprimé une courbe descendante au bénéfice net d'Hydro-Québec qui a glissé de 446 millions \$ après les neuf premiers mois de l'exercice 1988 à 347 millions \$ lors de la période correspondante cette année. Le revenu brut réalisé a atteint les 4 milliards \$, soit une légère hausse de 2 %.

Selon les précisions fournies par M. John A. Hanna, vice-président exécutif finances et administration d'Hydro-Québec, cette réduction de 100 millions \$ du profit net découle de la remise en fonction de la centrale de Tracy, de l'achat d'électricité auprès des réseaux voisins comme celui du Nouveau-Brunswick, et du gel des ventes de surplus d'électricité.

À la base de ces variables ayant influé sur la courbe des profits, il y a un dénominateur commun, soit la faiblesse de ce que les spécialistes appellent l'hydraulicité. En clair, la pauvreté des réserves d'eau a atteint un niveau si critique qu'elle a obligé cette société d'État à utiliser des moyens ou méthodes qui ne sont pas usuels.

Ainsi que l'a mentionné dans son message le président du conseil et chef de la direction d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, « la baisse du bénéfice est une conséquence directe de la faible hydraulicité, laquelle influe sur les ventes d'électricité excédentaire, les achats d'électricité et la consommation de mazout ».

Si le volume des ventes d'électricité régulière au Québec a enregistré une progression de 5,3 % ou de 4,5 milliards de kilowattheures sur les ventes des trois premiers trimestres de 1988, par contre l'inventaire des ventes d'électricité excédentaire tant au Québec qu'à l'extérieur a encaissé une chute si brutale que le volume total des ventes a été de 8,2 % inférieur à celui de 1988.

En effet, les ventes d'électricité excédentaire au Québec seulement ont fait un plongeon de plus de... 96 % ! Cette contre-performance s'explique, selon M. Drouin, par l'achèvement, à la fin de 1988, de la quasi-totalité des contrats qui visaient essentiellement à écouler des surplus d'énergie antérieurement disponibles. La fin de ces contrats signifie l'élimination presque complète de ce type de contrats.

Parallèlement à cela, les ventes à l'extérieur ont été de 34 % ou 132 millions \$ inférieures à celles qui avaient été réalisées en 1988. À cet égard, la pilule est d'autant plus difficile à avaler qu'on a noté « une croissance du produit des ventes d'électricité régulière de ce marché ».

Le mandat ou la mission d'Hydro-Québec consistant d'abord et avant à répondre à la demande québécoise, la faiblesse en hydraulicité a provoqué une « sélection » dans les ventes de surplus de telle sorte que la livraison d'électricité à l'extérieur, et particulièrement aux États-Unis, a été de 5,9 milliards de kilowattheures seulement, une baisse de plus de 20 %.

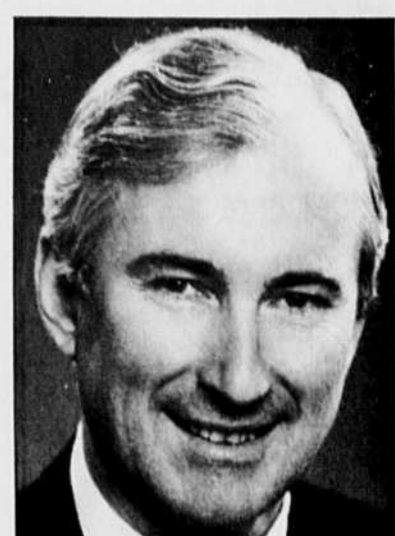
Par effet de boomerang, l'écueil

de l'hydraulicité a eu par ailleurs comme impact que l'augmentation, donc l'achat de mazout, a été plus intense. Ainsi, la remise en fonction de la centrale de Tracy a nécessité des dépenses en mazout de l'ordre de 14 millions \$ en un mois seulement. Cet effet boomerang a eu comme autre conséquence que l'achat d'électricité auprès de réseaux voisins, principalement du Nouveau-Brunswick, a été de 56 % supérieur à ce qu'il fut lors des trois premiers trimestres de 1988. Autrement dit, on a dépensé une somme supplémentaire de 50 millions \$.

Au cours du troisième trimestre, Hydro-Québec a effectué des dépenses en investissements de l'ordre de 1,5 milliard \$, en hausse de 20 % par rapport aux sommes dépensées lors de la période correspondante en 1988. Pour l'ensemble de l'année, les investissements prévus dépassent les 2,4 milliards \$.

Si la portion des investissements effectués au cours des trois derniers mois a été à ce point considérable, c'est parce que « les grands projets de production et de transport, d'indiquer M. Drouin dans son message, comptent pour une bonne partie des investissements; 301 des 418 millions \$ prévus en 1989 pour la ligne à courant continu de Radisson-Nicolet des Cantons ont notamment été engagés ».

De plus, « dans le cadre du développement de la phase II du complexe La Grande, 118 millions \$ et 95 millions \$ ont été investis dans les projets La Grande II et La Grande I par



M. Richard Drouin

rapport aux budgets respectifs de 169 et 141 millions \$ consentis en 1989 ». Et puis « un investissement de 77 millions \$ a été réalisé dans les travaux de suréquipement de la centrale de Manic 5 ».

Il est peu probable que lors du quatrième trimestre, et même des prochains mois, le bénéfice net de l'Hydro-Québec retrouve sa santé d'antan. En effet, l'anémie des réserves d'eau est telle qu'il serait étonnant qu'Hydro-Québec n'use pas des moyens identiques à ceux qu'elle a employés au cours des récents mois. Ainsi que l'a confié M. Hanna, « il serait prudent de ne pas utiliser les réserves ».

La CVMQ fait cavalier seul en s'opposant aux ventes liées dans le courtage des valeurs

(PC) — Contrairement à ses homologues des autres provinces, la Commission des valeurs mobilières du Québec entend s'opposer systématiquement à ce qu'une maison de courtage propose à ses clients de transiger avec la banque qui la possède.

Dans un projet d'avis mis au point par les autorités réglementaires de toutes les provinces et qui vient d'être publié, la CVMQ se distingue des autres commissions de valeurs mobilières qui, elles, laissent la porte ouverte à certaines ententes de vente contraignantes pour le client.

Ces ententes de vente peuvent, à titre d'exemple, prendre la forme d'une obligation faite à un client d'une maison de courtage d'avoir un compte à la banque dont cette maison est une filiale.

Tout en se disant préoccupées par ce type d'ententes, les commissions mobilières des autres provinces déclarent néanmoins qu'elles « ne s'opposent pas nécessairement » à toutes les ententes de vente « puisque certains de ces arrangements pourraient ne pas être contraires à l'intérêt public ». Un peu plus loin dans le texte de l'avis, on précise que les commissions exigeront que le client reçoive l'information appropriée sur la nature de l'entente ainsi que les bénéfices qu'en tire le courtier et l'institution financière.

Le directeur de l'encadrement du marché à la CVMQ, Pierre Lizé, a expliqué hier lors d'un entretien téléphonique que la position plus tranchée de la commission québécoise se situe dans le droit fil de la philosophie du gouvernement du Québec qui veut interdire toute forme de « vente liée ». Ces principes apparaissent dans la loi sur les intermédiaires de marché qui a été adoptée en juin dernier par l'Assemblée nationale.

Si la CVMQ s'opposera aux « ententes de vente » contenant des obligations pour le client, elle ne s'élèvera cependant pas contre les ententes qui contiendront des mesures « incitatives ». On donne pour exemple le cas où une banque et la maison de courtage qui est sa filiale offrent

aux clients un financement à taux réduit des achats d'actions.

Par ailleurs, la commission de valeurs mobilières de toutes les provinces se disent préoccupées des échanges d'informations confidentielles entre une institution financière et une maison de courtage qui y est reliée. Elles entendent exiger que le courtier obtienne par écrit le consentement des clients pour procéder à de tels échanges. Par informations confidentielles, on parle ici du nom du client, de son adresse, du numéro

de téléphone, de son revenu, de son actif, de ses dettes, de ses objectifs d'investissement et de ses projets de financement. Lorsque ces informations sont consignées dans un ordinateur auquel l'institution financière est aussi reliée, des « protections » devront être mises en place pour préserver les données sur un client qui n'a pas donné son consentement à l'échange d'informations.

Enfin, le projet d'avis propose des mesures destinées à harmoniser l'examen par les diverses commis-

sions de valeurs mobilières provinciales des « ententes de réseau » qui ne manqueront pas de survenir entre des institutions financières et leurs filiales de courtage.

M. Lizé indiquait hier que ce projet d'avis, qui établit les grands principes, devrait donner lieu éventuellement à une instruction générale pan-canadienne le printemps prochain. Les observations sur ce projet d'avis doivent être communiquées à la CVMQ avant le 30 novembre.

Départ de Monique Jérôme-Forget de la CSST

La décision a été prise il y a plusieurs mois

Sylvain Blanchard

MONIQUE JÉRÔME-FORGET quitte la présidence de la CSST « heureuse et satisfaite », sans aucun amertume et avec le sentiment très net d'avoir apporté une contribution majeure au redressement de cette énorme machine. En fait, cette décision, Mme Jérôme-Forget l'a prise il y a plusieurs mois.

« J'ai réalisé tous mes objectifs, dit-elle. Et c'est pour ça, et pour ça seulement, que je quitte. Les journalistes fabulent lorsqu'ils prétendent que ma décision est liée à un conflit de personnalité avec le ministre Séguin. Il est vrai que j'ai des différences avec lui. Mais soyez assuré que celui ou celle qui me remplacera en aura également. Cela est inévitable lorsqu'on a à diriger une organisation semblable ».

Mme Forget se dit très fière d'avoir réussi à éliminer le déficit de la CSST et à présenter une nouvelle tarification qui, jusqu'ici, semble être largement acceptée. Très fière aussi d'avoir mis sur pied des directions régionales qui ont permis, dit-elle, « de rapprocher nos services de la clientèle », et d'avoir augmenté le pourcentage de réintégration des ac-

cidés sur le marché du travail. Elle étudie depuis plusieurs mois quelques offres d'emploi, mais refuse pour l'instant de dévoiler ses intentions.

Mme Forget a informé le premier ministre Bourassa de sa démission en avril dernier. Elle précise qu'elle n'a jamais été intéressée à un autre mandat à la tête de la CSST et qu'en conséquence, sa décision n'a rien de surprenant.

« Je n'ai jamais voulu un autre mandat parce que je n'avais plus envie de jouer ce rôle d'arbitre entre les syndicats et le milieu patronal. Cela devient très lourd à l'occasion. Qu'on prenne n'importe quelle décision, elle est toujours contestée parce qu'elle ne fait jamais l'affaire de l'une ou l'autre des deux parties. Je n'ai jamais eu peur de la critique mais, au bout d'un certain temps, on commence à en avoir assez ».

« Et en plus, il y a le gouvernement, qui se sent isolé parce que l'administration de la CSST ne relève pas de lui, mais de la présidence de la commission. Quand le ministre responsable de la CSST se fait interroger en Chambre sur notre administration, et ça arrive souvent, je comprends facilement dans quel embarras il peut se retrouver. Répondre

des actions des autres, c'est toujours un peu gênant ».

Selon certains, Mme Forget aurait été invitée à quitter en raison de son incapacité à régler certains dossiers jugés prioritaires par le ministre Yves Séguin, notamment la réduction du nombre de plaintes logées aux bureaux de révision paritaire et les délais éfarfants dans le traitement des dossiers.

Mme Forget nie énergiquement cette prétention.

« Ces gens-là racontent n'importe quoi. Je quitte parce que j'ai fait ce que je voulais accomplir, un point c'est tout. D'autre part, j'ai discuté avec M. Séguin à plusieurs reprises du désengorgement des bureaux de révision et de la solution à ce problème. Il s'agit d'un problème majeur et urgent, mais il sait très bien que la présidente de la CSST est incapable de régler cette question tant que la Loi sur la santé et sécurité au travail ne donnera pas au président ou au vice-président de la CSST le pouvoir de renverser certaines décisions douteuses d'agents d'indemnisation. Cette recommandation a d'ailleurs déjà été formulée par le Protecteur du citoyen, mais le ministre n'a toujours pas pris de décision. Alors, on attend ».

Recyclage et désencrage du papier — 1

La vague du recyclage aux États-Unis menace les papeteries canadiennes

Claude Turcotte

LE LIBRE-ÉCHANGE n'y est pour rien, mais les Américains, par des décisions politiques chez eux, provoquent encore une fois toute une remise en question dans un secteur industriel d'ici, en l'occurrence l'industrie du papier journal, qui se voit en quelque sorte obligée de se tourner vers le recyclage des vieux papiers.

« Les pressions américaines sont très fortes », affirme M. André Duchesne, président de l'Association des industries forestières du Québec; 14 États ont annoncé leur intention d'appliquer des lois obligeant les producteurs de papier journal à inclure dans leur produit une certaine proportion de fibres recyclées, sans quoi une taxe spéciale sera perçue par l'État ». Le pourcentage des fibres secondaires requises dans le pa-

per journal pourra varier d'un État à l'autre; cependant selon des critères établis par le gouvernement américain, il faudrait un contenu minimal de 40 % en fibres recyclées.

Selon M. Duchesne, dans bien des cas les projets de recyclage du papier journal se sont malheureusement avérés non rentables. Au Québec, il y a eu un seul essai sérieux, celui de l'usine de Cascades à Breakeyville, qui a connu un certain succès technique, mais pas financier, puisque les clients n'ont pas accepté ce nouveau produit, en invoquant des raisons de blancheur et de résistance.

On recycle les vieux papiers désormais à Breakeyville en pâte utilisée ensuite dans la confection de papiers hygiéniques ou autres. Toutefois, M. Louis Hamel de Récupération Cascades n'écarter pas la possibilité d'un retour au papier journal,

car il croit percevoir un changement des mentalités chez les clients.

Mais cela ne change rien à cette très importante réalité que les producteurs de papier journal exportent très largement leur production aux États-Unis. Les usines canadiennes ont déclaré en 1987 des expéditions totales de 9,7 millions de tonnes de papier journal, dont 7 millions exportées aux États-Unis; les producteurs québécois y expédient 75 % de leur production. On comprend alors que les papeteries québécoises sortent des tiroirs leurs projets d'usines de désencrage jugés jadis non rentables pour les réévaluer à la lumière des conditions nouvelles.

À Québec, le gouvernement a décidé lui aussi de se remettre au boulot, après avoir tenu en 1984 un sommet sur la récupération et le recyclage. À l'heure actuelle, trois ministres, soit Mme Lise Bacon à l'Éner-

gie et aux Ressources, Albert Côté qui est délégué aux Forêts et Gérard Tremblay à l'Industrie et au Commerce ont demandé à leurs équipes de présenter un document qui devrait être présenté au Conseil des ministres dans deux ou trois semaines. Ce travail pourrait sans doute servir de point de départ à l'élaboration d'une politique concernant le recyclage des fibres secondaires en égard aux transformations importantes de marché que provoquent ces nouvelles lois américaines qui font néanmoins le ravissement des groupes écologistes.

Pour mettre plus de fibres recyclées dans le papier journal qu'ils voudront vendre aux USA, les producteurs québécois se verront dans l'obligation d'importer des vieux papiers américains, à moins que leur papier journal ne soit exclu, ce qui

Voir page 17 : Vague

LA VIE ÉCONOMIQUE

La globalisation de l'économie favorise l'émergence des petits pays — Bernard Landry

Pierre O'Neill

LA GLOBALISATION de l'économie favorise l'émergence de petits pays, soutient l'ex-ministre Bernard Landry. « Une chance prodigieuse » pour un Québec souverain.

Au cours d'une entrevue au DEVOIR, M. Landry a développé cette thèse voulant que la nouvelle structure de l'économie mondiale permet aux plus petits pays de participer aux grands ensembles économiques sans craindre de perdre leur souveraineté. « Ils n'ont plus à faire l'arbitrage entre leur niveau de vie et la souveraineté. Ils peuvent avoir les deux ».

À la faveur de cette mondialisation de l'économie, fait valoir l'économiste, non seulement un Québec souverain pourra profiter de l'accès au marché américain, par la grâce du libre-échange, mais il pourra en outre exploiter ses relations privilégiées avec la France, pour s'orienter vers la troisième voie, celle du Marché commun européen, qui connaîtra une nouvelle expansion à compter de 1992. « La lutte contre les barrières économiques s'accroît ».

Parce que, explique M. Landry, l'Europe de 92 ressemblera « comme un vieux frère » au genre de liens que le PQ proposait d'établir dans l'optique du concept de souveraineté-association. En 1992, quelque 300 nouvelles mesures entreront en vigueur, dont l'élimination des barrières technologiques et normatives, l'élimination des barrières physiques et l'élimination des barrières fiscales. Et quelques années plus tard, la Suisse, l'Autriche et le Portugal pourraient être accueillis au sein de l'union économique qui regroupe aujourd'hui douze pays.

Dans le cadre de cette entrevue, le nouveau vice-président du PQ s'en est pris au libéralisme économique que privilégie le gouvernement Bourassa, une philosophie économique selon lui dangereuse pour une petite société comme le Québec. « Le libéralisme, c'est le laisser-faire. Et le laisser-faire en matière de propriété de l'économie québécoise, surtout dans un contexte de mondialisation, ça nous amène directement à l'ancienne domination ». Ce qui lui fait dire que c'est ce libéralisme économique qui a fait que tant d'entreprises québécoises sont passées récemment aux mains des Américains, comme Consolidated-Bathurst, le

Groupe Commerce et Normick Peron.

Pour Bernard Landry, le contre-poids à ce libéralisme économique et au capitalisme débridé, c'est l'interventionnisme. « Les grands socio-démocrates du monde ne se contentent pas de reconnaître que la liberté d'entreprise et les lois du marché sont des instruments de développement économique et social valables. Ils vont au-delà de cet énoncé. Ce sont des interventionnistes ».

Au dossier noir de ce libéralisme économique, le professeur Landry inscrit notamment l'agonie de secteurs complets de l'industrie mont-réalaie. Sans une intervention marquée du gouvernement, en partenariat avec les secteurs coopératif et privé, il est convaincu qu'il sera impossible de relancer l'économie de l'est et du centre-sud de Montréal. Il rappelle par ailleurs que c'est ce même libéralisme économique qui a présidé au torpillage de deux instruments prodigieux de canalisation de l'épargne : les actions accréditatives et le Régime d'épargne-actions du Québec.

Dans ce contexte, Bernard Landry juge que la Caisse de dépôt aura été d'un grand secours à l'économie qué-

bécoise, en intervenant pour garder le contrôle d'entreprises québécoises menacées par des capitaux étrangers. Une Caisse de dépôt, note-t-il, qui a livré la marchandise et correspond au rêve de ses promoteurs du début des années 60, les Jean Lesage, Jacques Parizeau, André Marier et Michel Belanger. À cet égard, il ne comprend pas Pierre Trudeau qui continue d'afficher publiquement tant de mépris à l'endroit des nationalistes québécois. « Les plus belles réalisations économiques depuis 1960 sont les enfants des nationalistes ».

Cela dit, Bernard Landry prévoit, à l'instar des plus grands économistes, un sérieux ralentissement économique pour 1990. Même si l'essentiel des leviers indispensables à l'élaboration d'une stratégie économique capable de prévenir les coups est aux mains du gouvernement central, il croit qu'il serait relativement facile de faire face à la situation. Il exhorte les entreprises québécoises à déclencher une offensive pour s'accaparer leur part du marché américain. Il suffirait qu'une telle stratégie obtienne un minimum de succès pour compenser les dommages que menace de causer le ralentissement de l'économie, conclut M. Landry.

L'inflation continue à se modérer aux États-Unis

Pascal Reynard de l'Agence France-Presse

WASHINGTON — Les prix de gros ont progressé de 0,4 % en octobre après un bond de 0,9 % en septembre : l'inflation continue à se modérer aux États-Unis, laissant présager de nouvelles baisses sur le front des taux d'intérêt, estiment les analystes.

La hausse des prix à la production le mois dernier, annoncée hier par le département du Travail, est certes supérieure aux prévisions des experts qui tablaient sur une augmentation limitée à 0,2 %. Mais elle s'explique principalement par une flambée exceptionnelle des prix alimentaires qui ont crû de 1,4 % en raison de mauvaises conditions météorologiques.

En excluant l'alimentation et l'énergie où les tarifs varient beaucoup, les prix de gros ont crû de 0,1 % seulement en octobre. Ce chiffre est plus significatif des tendances de fond de l'inflation que l'indice global, soulignent les analystes.

Ces statistiques « ne devraient pas ennuyer la Réserve fédérale » car elles révèlent que « l'inflation continue de se stabiliser autour de 4 à 5 % », a indiqué à l'AFP M. David Blitzer, responsable du marché obligataire à la firme d'analyses Standard and Poor's.

La poursuite de la modération de l'inflation devrait permettre à la Réserve fédérale (Fed) de continuer à assouplir sa politique monétaire même si la banque centrale restera très prudente avec une hausse des prix toujours au-dessus de la barre des 4 %, estiment les analystes.

Pour éviter un ralentissement trop brutal de la croissance américaine, la Fed a relâché ces derniers jours les rênes du crédit en faisant reculer

d'un quart de point — 8,50 % contre 8,75 % depuis la mi-octobre — les taux interbancaires au jour le jour (Federal Funds). Cet assouplissement devrait se traduire rapidement par une baisse du taux de base bancaire et ainsi une diminution générale du coût du crédit, soulignent les experts.

La Fed pourrait faire un nouveau geste « prudent avant la fin de l'année » en permettant une nouvelle baisse d'un quart de point des « Fed Funds », prévoyait M. Blitzer.

Celui-ci prévoit des hausses mensuelles comprises entre 0,2 % et 0,4 % dans les prochains mois, tant pour les prix à la production que pour ceux au détail.

Cet avis est confirmé par la plupart des experts. L'augmentation des prix de détail devrait « se stabiliser entre 4 et 4,5 % » en rythme annuel à la fin de cette année et au début de 1990, estimait ainsi M. Delos Smith, analyste au Conference Board, principal organisme d'études du patronat.

M. Smith prévoit toutefois un « mauvais chiffre de l'ordre de 0,6 à 0,7 % » pour la hausse des prix à la consommation en octobre en raison de la flambée des prix alimentaires et de la forte montée récente des tarifs de l'énergie qui ne s'est pas encore traduite au niveau du commerce de détail.

L'indice des prix de détail pour octobre sera publié la semaine prochaine. Les prix à la consommation avaient progressé de 0,2 % en septembre après être restés stables en août.

Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 1989, la hausse des prix a été ramenée en rythme annuel à 4,4 % — exactement son niveau de 1988 — alors qu'elle s'élevait encore à 6,7 % de janvier à mai après la flambée de l'inflation en début d'année.

Pas de récession en vue aux É.-U., selon Paul Volcker



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Date de référence

AVIS EST DONNÉ PAR LES PRÉSENTES QUE, conformément à l'article 62 de la Loi sur les banques, la date du 24 novembre 1989 a été fixée comme date de référence pour déterminer les actionnaires habiles à recevoir avis de l'assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires et de l'assemblée extraordinaire des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang de La Banque Royale du Canada prévue pour le 11 janvier 1990.

Par ordre du conseil d'administration
J. E. Lawson
Vice-présidente et secrétaire

Montréal
le 3 octobre 1989

BIRMINGHAM (AFP) — Les États-Unis ne risquent pas de connaître de récession économique dans un futur proche, a estimé hier M. Paul Volcker, l'ancien président de la Réserve Fédérale américaine, appelant toutefois les Américains à ne plus vivre au-dessus de leurs moyens.

À l'avenir, les Américains « devront modérer leurs dépenses et restreindre le recours aux capitaux étrangers pour financer leur déficit budgétaire », a déclaré M. Volcker lors d'une intervention à l'université de Birmingham.

Paul Volcker, qui a dirigé la politique monétaire des États-Unis durant les mandats des président Carter et Reagan, est aujourd'hui président de la banque d'Investissement James Wolfensohn.

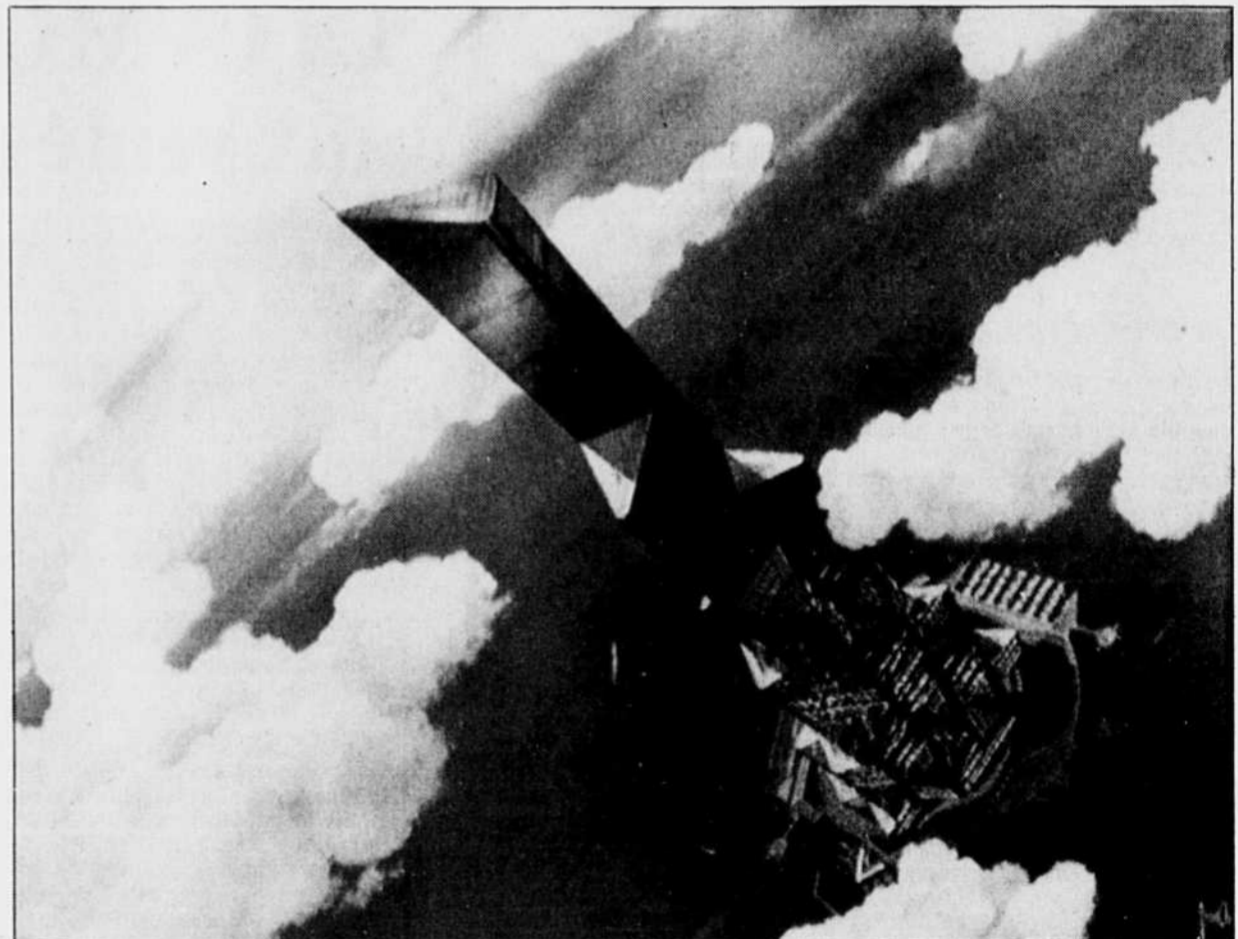
« Il n'y a pas de raison qu'une récession vienne, à court terme, interrompre la croissance économique »

que les États-Unis connaissent depuis sept ans, a estimé M. Volcker. « Le taux de chômage est au plus bas depuis quinze ans, l'inflation se maintient aux alentours de 4 % (...), et si les États-Unis se servent opportunément de leurs atouts, l'expansion peut même se poursuivre dans les années à venir », a-t-il estimé.

Toutefois, a-t-il ajouté, les déficits budgétaires et commerciaux, la dépendance à l'égard des capitaux étrangers menacent la croissance.

Le krach boursier du 19 octobre 1987 est un avertissement dont les investisseurs n'ont pas tenu compte, a souligné M. Volcker. « L'achat par les Japonais de Columbia et de Firestone est un (autre) signal », a-t-il insisté. « Le Japon nous a prêté beaucoup d'argent, (...) il a également financé une grande partie de notre déficit, et permis que le niveau de consommation soit maintenu aux États-

Unis », a poursuivi M. Volcker en concluant que « les risques (d'une telle situation) sont grands et connus ».



2 000 mètres de hauteur

Photo AP

carresse le projet (dont on voit ici un montage) d'ériger un édifice de 500 étages dans la baie de Tokyo. On pourra accéder aux étages supérieurs par ascenseur en 15 minutes. La tour Sears à Chicago, présentement le plus haut édifice du monde, compte 110 étages.

La compagnie Ohbayashi, une des plus importantes firmes de construction au Japon,

LES VENDREDIS NE SONT PAS TOUS NOIRS...



...CERTAINS SONT MÊME TRÈS ATTENDUS!

PROCHAIN NUMÉRO INCLUS DANS NOTRE ÉDITION DU VENDREDI 1er DÉCEMBRE 1989

LE DEVOIR

Bennett Jones
de
Calgary, Edmonton, Saskatoon,
Ottawa et Taipei
et
Verchère, Noël & Eddy
de
Montréal et Toronto

Annoncent la fusion de leurs bureaux à compter du 1^{er} novembre 1989

Le nouveau cabinet sera connu sous le nom de

Bennett Jones Verchère
Avocats et Procureurs

CALGARY
EDMONTON
SASKATOON

MONTRÉAL*
TORONTO
OTTAWA

*Sujet à l'adoption au Québec de dispositions législatives habilitantes.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les Yougoslaves sont confrontés à une inflation de plus de 2500 %

Nicolas Miletich
de l'Agence France-Presse

BELGRADE — Confirmant les estimations des Yougoslaves les plus pessimistes, l'office central des statistiques de Belgrade a annoncé que la Yougoslavie terminera l'année avec plus de 2500 % d'inflation, un record embarrassant pour un pays qui a l'ambition de se rapprocher de l'Europe.

Le rythme mensuel pour novembre et décembre sera de l'ordre de 45 %, a-t-on précisé de même source, ce qui ne laisse prévoir aucune accalmie dans la valse des étiquettes qui a pris ces derniers temps une allure effrénée.

« En Yougoslavie, il faut faire ses achats le matin. Non pas parce que des produits risquent de manquer plus tard dans la journée, mais pour éviter de payer plus cher dans l'après-midi », souligne Branko, vendeur d'un magasin d'alimentation de la capitale.

Une économie qui peut se révéler substantielle à la fin du mois, le prix de 1000 à 1500 produits augmentant chaque jour dans des proportions allant parfois jusqu'à 100 % et plus. La semaine dernière, quelque 800 produits dont la viande, le lait et le pain ont vu leur prix relevé de 30 % à 60 %. Lundi, le charbon a augmenté de 70 %.

Le quotidien *Politika* a donné hier une illustration saisissante de l'inflation. Un paysan de Serbie, illettré, avait vendu en 1987 un veau pour 15 000 dinars, une petite fortune à l'époque, et caché cet argent dans une grange. Ce paysan refuse de croire que cette somme lui permet tout

juste aujourd'hui d'acheter un demi-pain.

Les salaires augmentant moins vite que les prix, les Yougoslaves doivent faire preuve de beaucoup d'imagination pour tenter de préserver leur niveau de vie.

Des habitants de Loznica (Serbie), a appris l'AFP, ont mis au point un système original. Dès que leur salaire est versé, ils vont retirer cet ar-

gent en tirant des chèques dans les banques d'une ville voisine, située en république de Bosnie. Les dinars obtenus sont transformés en marks au marché noir et placés en banque pendant les sept à huit semaines nécessaires pour que le chèque voyage passe entre les différents centres des deux républiques.

Autre pratique courante, le mariage carte de crédit et paiement par

chèques: « Quand j'achète avec ma carte de crédit une paire de chaussures à Belgrade, le relevé va au centre national, à Zagreb (Croatie) et me revient un mois plus tard. J'envoie alors un chèque à Zagreb. Entre la lenteur du courrier et les différents contrôles, j'ai gagné deux mois », explique Miodrag, 40 ans, qui multiplie les travaux au noir pour faire vivre sa famille de quatre per-

sonnes. Ceux qui ont la chance de vivre près de la frontière grecque, autrichienne, italienne ou hongroise, vont faire leurs courses de l'autre côté, de nombreux objets de grande consommation étant moins chers qu'en Yougoslavie. Plusieurs agences touristiques proposent actuellement des voyages de 24 heures pour les villes frontières

de Trieste (Italie) ou Szeged (Hongrie), le séjour étant exclusivement consacré à la visite des magasins. Les 23 millions de Yougoslaves sont confrontés à la plus grave crise économique du pays depuis l'instauration du régime communiste: 63 % de la population gagne moins de 114 \$ US par mois et 15 % est au chômage (environ 1,2 millions de personnes).

LES

RENDEZ-VOUS

VOUS PLANIFIEZ UN ÉVÈNEMENT IMPORTANT?

Pour assurer le succès d'un congrès, d'un salon, d'une conférence, d'un séminaire, d'un déjeuner-causerie ou d'un colloque, il faut annoncer dans la rubrique RENDEZ-VOUS du Devoir. Pour renseignements, contactez Francine Gingras au 842-9645

COLLOQUE SUR LA FISCALITÉ

Les 16 et 17 novembre 1989

AU CENTRE SHERATON MONTRÉAL

Pour renseignements: Rozane Gratton (514) 288-3256



L'Institut d'administration publique du Canada

Groupe régional de Montréal

L'Institut d'administration publique du Canada

Groupe régional de Montréal

En collaboration avec

Le Devoir

Déjeuner-réflexion

Le jeudi 23 novembre 1989 de 7 h 45 à 9 h 00

Hôtel Méridien, Basilaire 2

QUELLES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRES DANS LE SECTEUR PUBLIC?

Conférencier: Jocelyn Jacques, Président

Office des ressources humaines

Membres de l'I.A.P.C. 10 \$ — Non-membres 15 \$ incluant petit déjeuner continental

R.S.V.P. Ginette Guilbault à l'ENAP 522-3641

SEMAINE QUÉBEC ITALIE

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires internationales

DÉJEUNER-CAUSERIE
Le mardi, 14 novembre 1989
12h00

Hôtel Bonaventure Hilton International

Conférenciers invités:

Monsieur John Ciaccia

Ministre des Affaires internationales du Québec

Monsieur Ivo Butini

Ministre d'État aux Affaires étrangères d'Italie

RSVP: Lorraine Trudeau (514) 393-3355

Coût: 50\$ par personne

450\$ table de 10 personnes

Le Times s'épanche sur le Canada

LONDRES (PC) — Le Canada se dirige vers un ralentissement économique et pourrait également se trouver confronté l'an prochain à une crise constitutionnelle, a prédit l'influent *Financial Times* dans son numéro d'hier.

En outre, le gouvernement Mulroney voit sa réputation ternie au niveau international, pendant que les disparités régionales ne cessent de croître, a ajouté le journal dans un supplément de huit pages consacré exclusivement aux questions canadiennes.

Mais ce n'est pas la catastrophe totale, a-t-il conclu. Le Canada demeure un pays prospère où il fait bon vivre à plusieurs points de vue.

Faisant allusion à l'hiver qui approche, période où les Canadiens sortent leurs coûteux vêtements chauds et astiquent leurs patins, les prévisions économiques à court terme permettent de croire que la situation sera moins rose que durant les sept ou huit dernières années, écrit le *Times*.

Au premier rang des causes d'en-nui assurées, il place l'augmentation de l'endettement, qui oblige le gouvernement fédéral à adopter une série de mesures concernant la fiscalité, et la réduction des dépenses, qui aboutit à une taxe de vente fédérale en janvier 1991.

Et, après sept années de croissance ininterrompue, un ralentissement économique montre le bout du nez, note le journal, en attribuant partiellement ce ralentissement aux taux d'intérêt élevés. M. John Crow, gouverneur de la Banque et responsable du maintien des taux d'intérêt à un niveau élevé, n'est pas tellement apprécié des pêcheurs de Terre-Neuve ni des fermiers de la Saskatchewan. Ils contestent sa façon de lutter contre l'inflation latente sous l'économie bouillonnante du sud de l'Ontario.

Et le *Financial Times* de faire allusion à l'expérience passée de M. Mulroney chez Iron Ore Co., une entreprise contrôlée par des intérêts américains.

◆ Vague

serait fort étonnant, car les Américains ont souvent le don d'appliquer des mesures qui n'ont l'air de rien à première vue, mais qui par un curieux retour du hasard ont aussi un effet protectionniste très efficace.

Les producteurs doivent importer des vieux papiers parce que la plus grande partie de ce marché se trouve aux États-Unis d'une part et parce que la consommation de papier au Québec et dans la plupart des régions canadiennes est difficilement récupérable à cause de la dispersion de la population.

Comme le soutient M. Duchesne, « il est difficile de prévoir le choix que fera l'industrie québécoise face à ce dilemme: coûts de transport sur de grandes distances des fibres à recycler ou paiement d'une taxe sur les produits ne contenant pas la proportion minimale de fibres recyclées ». M. Duchesne tire lui-même une première conclusion: « Dans un cas comme dans l'autre, l'industrie québécoise sera désavantagée face aux usines américaines souvent localisées près des agglomérations urbaines, sources de grandes quantités de fibres recyclables. Il est cependant beaucoup trop tôt pour déterminer jusqu'à quel point la compétitivité des usines québécoises sera affectée si ces lois sont adoptées, mais il est d'ores et déjà évident que le Québec se verra refiler indirectement une partie des coûts destinés à soulager les dépotoirs de ses voisins du Sud ».

LE CLUB SAINT-LAURENT KIWANIS DE MONTRÉAL INC.

reçoit à sa tribune

L'Honorable Jean Corbeil
Ministre du Travail

à son déjeuner du

mercredi, le 15 novembre 1989, au Salon Ovale de l'Hôtel Ritz Carlton de Montréal, à midi trente

L'Honorable Corbeil a choisi pour thème de sa causerie: "Vision 2,000".

Les journalistes de la presse écrite et électronique sont invités à couvrir l'événement.

Informations et réservations: Claire Durand
Club Saint-Laurent Kiwanis
845-1343

Prix d'entrée: 25 \$



Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal Inc.

apff association de planification fiscale et financière

CONFÉRENCE



MICHEL CAMDESSUS
Directeur général

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

LE JEUDI 16 NOVEMBRE 1989
12h00 (MIDI)
LE GRAND HÔTEL MONTRÉAL

SUJET: « L'ÉCONOMIE MONDIALE EN GÉNÉRAL AVEC COMMENTAIRES SUR LES DÉVELOPPEMENTS, LES PERSPECTIVES ET LES POLITIQUES CANADIENNES, AMÉRICAINES ET EUROPÉENNES »

Une conférence à ne pas manquer compte tenu de la pertinence du sujet et des responsabilités du conférencier invité.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS: TÉL.: (514) 866-2733 FAX: (514) 866-0113

COLLOQUE INTERNATIONAL

des outils pour un Québec aérospatial

• Des opportunités offertes par l'espace

AGENCE SPATIALE CANADIENNE

Présentation du programme de la Station spatiale (MSS)

L'utilisation de la Station spatiale par l'entreprise privée (UDP)

• Main-d'oeuvre qualifiée: une solution

les stages de formation en entreprise pour les étudiants de niveaux collégiaux et universitaire.

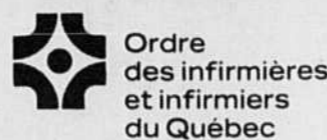
13 et 14 novembre 1989

Hilton international, Aéroport de Dorval
12505, chemin de la Côte-de-Liesse, Dorval

MARCO GENONI
président
d'Oerlikon Aérospatiale
L'aérospatiale:
un secteur d'avenir

WILLIAM R. FITZGERALD
Vice-président
SPAR Aérospatiale Limitée
L'incubateur spatial

pour renseignements et inscription: 463-2121



Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Le premier Congrès et la 69e Assemblée générale annuelle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec
Palais des congrès de Montréal

L'ENGAGEMENT DES INFIRMIÈRES DES ANNÉES 90: UN DÉFI PERSONNEL ET SOCIAL

Congrès (jeudi 16 novembre)
10 h à 21 h

Inscription sur place: 40 \$

Étudiants: 15 \$

• Conférences principales: (traduction simultanée)

14 h 00:

Danielle Vailland

Infirmière, docteure en

démographie, Paris

(France)

Gage et engagement: les

soins de santé primaires et

la population

19 h 30:

Armande Saint-Jean

Journaliste et professeure

au Département des

communications de l'UQAM

Dévouement, éthique et

exploitation: le cas des

infirmières dans le contexte

social actuel du Québec

• Choix de quatre (4) ateliers-conférences présentés à 11 h 00 et en reprise à 16 h 00 (traduction simultanée)

• Exposants

• Associations d'infirmières

et autres organismes

• Séance d'affichage

• Cocktail

• Remise du Prix Nursing

Québec et de l'Insigne du

mérite de l'Ordre

Assemblée générale

annuelle

(vendredi 17 novembre)

8 h 30 à 17 h 00

Aucun frais d'inscription.

• Exposants

• Association d'infirmières et

autres organismes

Pour information: Service des relations publiques de l'OIIQ (514) 935-2501 ou 1-800-363-6048

LES JOURNÉES JEAN ROBERT 1989

LES THÈMES

« LA PRÉPARATION DE L'ARBITRAGE »
« L'ARBITRAGE ET LA CRÉATION LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE ET SCIENTIFIQUE »

DATE: Le vendredi 17 novembre 1989 — 9h à 17h
LIEU: Le Ritz-Carlton, Montréal

Conférencière lors du déjeuner



Madame Lucienne Robillard
Ministre des Affaires culturelles du Québec

Information: Québec: 500, Grande Allée est, bureau 120, Québec (Québec) G1R 2J7 — Tél.: (418) 649-1374
Montréal: 800, boul. René-Lévesque ouest, bureau 1518, Montréal (Québec) H3B 1X9 — Tél.: (514) 393-3794



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1989-1990 de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Monsieur Jean Monty
Président
Bell Canada



Le mardi, 14 novembre 1989 à midi
Le Grand Hôtel

Allocation:

« Recherche et développement: À l'oeuvre, le temps presse! »

COMPLÈT

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Réservations: 288-9090
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

L'ACTUALITE BOURSIERE

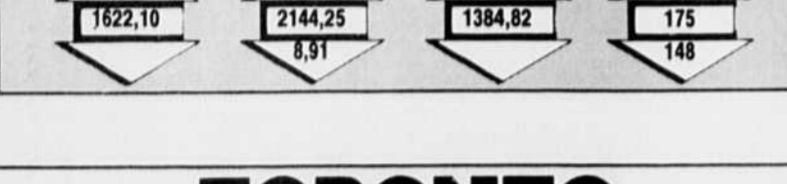
MONTREAL

Seules les bancaires grimpent

MONTREAL (PC) — Le marché s'est replié, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général xxm a cédé 1,35 point et affiché 2002,46 au terme d'une séance modérée. Les échanges ont porté sur près de six millions d'actions. Les forestières ont abandonné 13,40 à 2738,56, les minières 8,91 à 2144,25, les pétrolières 1,85 à 1691,13 et les industrielles 1,72 à 1631,92. Les bancaires ont monté de 3,04 à 2049,78.

L'industrielle Domtar, en hausse de 1-8 à 13 5-8 s'est traitée à 224 6/95 exemplaires. La minière Encor a monté huit cents à 2,95 et 180 482 actions ont changé de main. Par ailleurs, Canada Packers a perdu 1-2 à 17,50, CAE 3-8 à 10,75, Air Canada 1-4 à 12, Seagram 1-4 à 96,5-8, Power 1-8 à 15 7-8 et BCE 1-8 à 42 5-8. Laidlaw B a gagné 3-8 à 25.

Sur 466 titres mis en jeu 143 étaient en hausse, 148 en baisse et 175 stables.



TORONTO

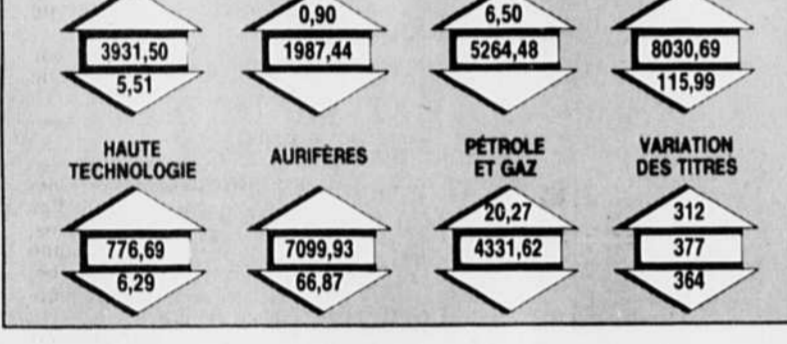
Les cours virent à la baisse

TORONTO (PC) — Les cours ont viré à la baisse hier à la Bourse de Toronto, faisant reculer l'indice composé TSE-300 de 5,52 points à 3931,50 à l'issue d'une séance animée. Le volume des échanges comptait 27,7 millions d'actions contre 32,7 millions la veille.

Dans les industrielles, Thomson a perdu 5-8 à 16,25, CAE Industries 3-8 à 10,75, BNE 1-8 à 17 1-8, Air Canada 1-4 à 12 et Inco 1-4 à 34,75. Laidlaw B a gagné 1-8 à 24-78, Banque royale 1-8 à 49 7-8, Multibanc Financial 1-2 à \$17, Rothmans 3-8 à 72 et Canor 3-4 à 26 7-8.

Dans les mines, Placer Dome a cédé 3-8 à 21, Hemlo Gold 3-8 à 19 et Cambior 3-8 à 14-38. Franco-Nevada a gagné 1,25 à 16,50, Aur Resources 3-4 à 13,75 et Euro-Nevada Mining 5-8 à 8-18.

Dans les pétroles, Metalore Resources abandonne 1-2 à 22,50, Canada Northwest 30 cents à 4,15 et Plexus Resources 25 cents à \$3. Scurry Rainbow gagne 1,75 à 24,50, Saskatchewan Oil 1-4 à 141-8 et Coho Resources 1-4 à 5,25.



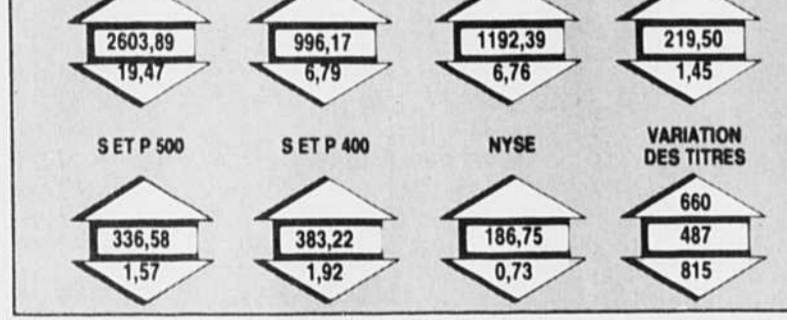
NEW YORK

Correction technique après les hausses

NEW YORK (AFP) — La tendance a évolué en baisse irrégulière hier à Wall Street, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles clôturant à 2603,89 en retrait de 19,47 points, sur un marché calme. Quelques 144 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des hausses: 815 contre 660; 487 titres étaient inchangés.

Les observateurs ont attribué les prises de bénéfice à une correction technique aux gains des deux séances précédentes. La hausse de 0,4 pc de l'indice des prix de gros en octobre contre un bond de 0,9 pc en septembre a sporadiquement contenu les déclinés. En effet, ont estimé les analystes, ce chiffre a confirmé la prévision d'une inflation modérée qui devrait favoriser la poursuite du mouvement de baisse des taux d'intérêt amorcé ces derniers jours en réponse à un léger relâchement de la politique du crédit de la Réserve fédérale.

Consolidated Freightways qui prévoit des bénéfices inchangés ou peut-être même une baisse au quatrième trimestre, a cédé 2-3-4 à 27 5-8; Procter and Gamble a perdu 2-3-8 à 126 3-4 et AMR 1-1-2 à 70. CBS a gagné 2-1-8 à 199 7-8; Walt Disney 1-3-4 à 124 5-8 et Dun and Bradstreet 1-5-8 à 50 3-4. Parmi les titres canadiens, Alcan a cédé 1-8 à 21,75, BCE 1-8 à 36 1-8 et Inco 1-4 à 29 5-8. Domtar a gagné 1-8 à 11 5-8 et Genesco 1-4 à 8-18.



DEVISES

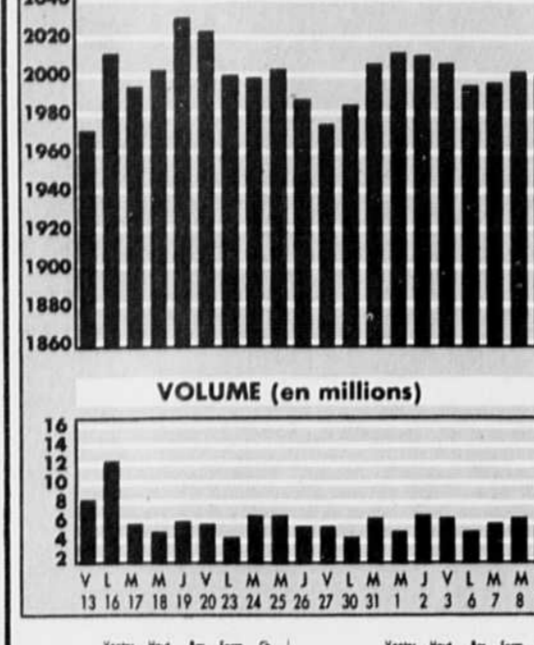
Voici les taux des devises étrangers tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Table of exchange rates for various countries including Africa, Europe, Asia, and Oceania.

Table of gold and silver prices in Canadian dollars.

MONTREAL

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



Table of stock prices for various companies including A.D.S., A.M.C.A.S., and others.

Table of stock prices for various companies including A.D.S., A.M.C.A.S., and others.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table of mutual fund prices and performance metrics.

NON-MEMBERS

Table of non-member stock prices.

ADVANTAGE

Table of Advantage stock prices.

I J

Table of I J stock prices.

M N

Table of M N stock prices.

Table of stock prices for various companies including H.M.L., H.M.T., and others.

OPERA

Table of Opera stock prices.

PR

Table of PR stock prices.

ST

Table of ST stock prices.

GH

Table of GH stock prices.

UV

Table of UV stock prices.

WX

Table of WX stock prices.

KL

Table of KL stock prices.

LMN

Table of LMN stock prices.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Large table of options prices for various companies and indices, including Trans-Canada and Transigées.

SPORTS

NORDIQUES

Pas question de troquer un 1er choix

Mario Leclerc de la Presse Canadienne

UNIONDALE, New York — Bien qu'il soit loin d'exclure une transaction dans un avenir rapproché, le directeur général des Nordiques, Martin Madden, a déclaré hier qu'il avait exclu des discussions la possibilité de céder son choix de première ronde au repêchage de 1990 pour obtenir immédiatement un joueur de qualité en retour.

« Quoiqu'il arrive, mes homologues de la LNH savent déjà que mon choix de première ronde en 1990 et celui des autres saisons ne peuvent faire partie de nos négociations », a-t-il affirmé.

Devant l'abondance de jeunes joueurs au sein de l'organisation québécoise, Madden aurait pu se laisser tenter par une transaction impliquant son choix de première ronde de 1990. D'autant plus que ce choix pourrait devenir la première sélection de tout l'encan en raison de la piètre tenue de l'équipe.

Or les Nordiques comptent déjà sur plusieurs joueurs prometteurs en Joe Sakic, Curtis Leschynhyn, Daniel Doré, Stéphane Fiset, Mats Sundin, Adam Foote, John Tanner, Bryan Fogarty, Jeff Brown, Stéphane Guérard, Mark Vermette et Stéphane Morin. Ce sont des joueurs qui devraient atteindre une certaine maturité d'ici deux à trois ans.

« On ne peut pas prendre le risque de laisser filer un premier choix de tout le repêchage. On ne sait jamais si un joueur pouvant avoir un impact

sera disponible lorsque notre tour sera venu. Le seul moyen d'obtenir un Mario Lemieux ou un Wayne Gretzky, c'est par le biais du repêchage. D'ailleurs, nous pourrions obtenir un joueur de qualité en retour de notre premier choix mais jamais un joueur représentant une concession », a insisté Madden.

Fidèle à son habitude, l'ex-directeur du recrutement des Nordiques a plutôt indiqué qu'il serait davantage à la recherche de choix au repêchage.

« Je ne veux pas bâtir une équipe de quatrième place qui fera simplement partie des éliminatoires. Je veux que mon équipe soit aspirante à la coupe Stanley dans un avenir rapproché. Et pour ce faire, il n'y a pas d'autres solutions que le repêchage des joueurs amateurs. D'ailleurs, si des équipes veulent discuter de leurs choix après les Fêtes, je serai ouvert aux propositions », a-t-il ajouté.

Madden a par ailleurs reconnu que plusieurs discussions avaient cours actuellement.

« Les Nordiques sont l'un des meilleurs clients des compagnies téléphoniques présentement », a-t-il blagué en faisant allusion aux nombreux appels qu'il fait et qu'il reçoit de ses homologues.

« Mais rarement on m'a demandé ma première pige en juin prochain. Les équipes attendent toujours en février ou mars pour tendre de telles perches alors que le classement général se dessine passablement. C'est pourquoi, je veux les aviser tout de suite qu'il ne sera aucunement question de mon premier choix », a-t-il répété.

Le directeur général des Nordiques s'est en-

suite servi de l'exemple du Canadien pour expliquer son point de vue.

« Le plus bel exemple de cette philosophie se situe à 160 milles de Québec. C'est la seule raison qui explique pourquoi le Canadien n'a jamais atteint le creux de la vague comme les Nordiques », a-t-il constaté.

« En quelques occasions, le Canadien s'est trompé avec ses premiers choix (Geoffrion, Wickenheiser, Turcotte, Héroux, Lee, Charbonneau) mais leur optique n'a jamais changé. Il détient toujours plusieurs choix au repêchage et réussit toujours à s'en tirer ainsi. C'est la seule façon d'être constamment compétitif et même d'aspirer aux grands honneurs », a loué Madden.

■ Martin Madden a juré, hier, que le gardien soviétique Sergei Mylnikov ne jouissait pas d'une clause spécifique dans son contrat interdisant aux Nordiques de le céder à leur club-école de Halifax. Mylnikov, qui s'est présenté à Québec avec un excès de poids évident, aurait eu besoin de quelques semaines dans la Ligue américaine pour reprendre la forme. Mais les Nordiques n'ont pas agi de la sorte, ce qui a soulevé plusieurs interrogations à savoir que Mylnikov jouissait d'un contrat « blindé ». « On voulait être prudent et lui donner la chance de se prouver dans la LNH. Nous n'avons aucunement agi en fonction d'une clause spécifique », a affirmé Madden. À savoir si la situation des gardiens sera éclaircie prochainement, Madden a répondu dans l'affirmative. « Ce ménage à trois sera le sujet de nos prochaines discussions. Rien n'est alors exclu », a-t-il soutenu.

Jocelyn Lemieux avait raison...

Guy Robillard de la Presse Canadienne

ST. LOUIS (PC) — Jocelyn Lemieux a peut-être passé pour prétentieux, ou à tout le moins malhabile, quand il a affirmé en début de saison qu'il aurait fait aussi bien sinon mieux que Tom Chorske s'il avait eu la même chance d'évoluer régulièrement en compagnie de Brian Skrudland et Mike McPhee lors du camp d'entraînement.

Mais le fait est que Chorske est aujourd'hui à Sherbrooke et que Lemieux a eu l'occasion de retourner dans la ville de l'équipe qui l'a repêché en première ronde (10e choix, en 1986) et pour laquelle il a entrepris sa carrière dans la Ligue nationale.

En marchant dans l'aéroport Lambert, où il guidait quelques coéquipiers hier midi, Lemieux ne cachait pas que le retour à St. Louis avait un cachet spécial.

« Ça va faire quelque chose quand je vais sauter sur la glace », a-t-il reconnu, ajoutant qu'il sera toujours reconnaissant envers l'organisation

dirigée par Ron Caron. Il n'était pas du tout évident au début de la saison qu'il serait de la formation qui affrontait les Blues, hier.

« Je me suis surtout prouvé quelque chose à moi-même », déclare Lemieux.

Tentera-t-il d'en mettre un petit peu plus face à son ancienne équipe ?

« Ça serait difficile pour moi d'en faire plus », répond celui qui travaille fort à chaque match.

Lemieux estime qu'il s'est bien débrouillé, « surtout avec le peu de temps de glace que j'ai eu ».

Il semble pourtant qu'il joue assez régulièrement et on l'a même vu à quelques reprises sur le jeu de puissance.

« Mais ce n'est pas beaucoup comparé à d'autres », croit-il.

■ Le Canadien, qui traite bien ses joueurs et a beaucoup d'argent, fait voyager son personnel en classe affaires, presque en première classe, sur les longs vols commerciaux. Le vol de deux heures entre New York et St. Louis fut donc de tout confort et on a gagné une heure en chemin.

Que les vrais Giants se lèvent!

Mario Simard de la Presse Canadienne

LES GIANTS de New York visitent les Rams à Los Angeles. S'il fallait écrire le scénario de la saison 1989 de la NFL, voilà un match qui serait déterminant, un des points tournants de l'année. Au nom de la justice et de la logique.

Les Giants ne sont pas à la mesure de leur dossier de 8-1. Ils forment une bonne équipe, assez bonne pour vaincre presque à coup sûr les formations médiocres telles Detroit, Phoenix (deux fois), Dallas et San Diego. Mais à au moins deux occasions, contre Washington lors du premier match de la saison et contre Minnesota il y a deux semaines, ils s'en sont tiré avec les honneurs même s'ils n'avaient pas la meilleure formation sur le terrain.

Question de ténacité et d'opportunisme, bien sûr, mais aussi de chance. Les Giants ont tiré de l'arrière dans la moitié de leurs victoires cette saison. Il s'agit parfois de peu pour faire la différence entre une équipe de 8-1 et une de 5-0.

Les Rams (5-4) en savent quelque chose, eux qui il y a un mois révélaient au Super Bowl mais se demandent maintenant s'ils vont finir par remporter un autre

match cette saison. Le 16 octobre, lors d'un match du lundi soir contre Buffalo, ils ont pris les devants à 1:22 de la fin grâce à un spectaculaire passe de touché à Willie Anderson. Mais après les célébrations, les Rams ont vu les Bills et leur quart substitut Frank Reich, le plus improbable des héros, orchestrer une poussée jusqu'à la zone des buts. Défaite crève-cœur de 23-20.

Les Giants vont-ils encore une fois s'en tirer contre une formation qui leur est supérieure ? Il est à souhaiter que non, question de justice et de logique.

Indianapolis à Buffalo Il s'agit pour les Colts (4-5) d'un match de la première importance. Une victoire ne les laisserait qu'à une partie des Bills (6-3), meneurs de la section Est de l'Américaine. Et en cas d'égalité au classement, l'avantage irait aux Colts puisqu'ils auraient remporté leurs deux affrontements contre les Bills cette saison (victoire de 37-14 à Indianapolis le 8 octobre).

Mais voilà, les Colts n'ont plus que des fusils à l'eau. Le quart Jack Trudeau a subi une fracture du petit doigt de la main gauche dimanche dernier, et il pourrait devoir céder son poste à Tom Ramsey ou Don Strock. Et le demi Eric Dickerson, toujours ennuyé

par une blessure à la cuisse, qui n'est pas certain de prendre part au match...

La défaite des Bills aux mains d'Atlanta en fin de semaine dernière n'est qu'un accident de parcours. Le quart Jim Kelly et le second Shane Conlan sont de retour au jeu, et toutes les pièces semblent maintenant en place.

Raiders à San Diego Les Raiders de Los Angeles (5-4) ont remporté quatre de leurs cinq rencontres depuis que Art Shell a succédé à Mike Shanahan comme entraîneur-chef, et trois sur quatre avec Bo Jackson dans l'alignement. Dans l'Américaine, on ne parle plus que des Raiders.

Jackson est peut-être le meilleur joueur offensif de la ligue à ce moment. En quatre matches il a totalisé 467 verges de gains avec une moyenne phénoménale de 7,4 verges par course.

La défense est menée par une première ligne tenace et robuste, dans le plus pur style des Raiders. Les vétérans Bob Golic, Howie Long et Greg Townsend semblent avoir repris vie en compagnie du jeune Scott Davis, un dur à cuire choisi en première ronde du repêchage de 1988.

Même s'ils ne gagnent pas souvent, les Chargers ont l'habitude de vendre chèrement leur peau.

TROPHÉE CALDER Éligibilité controversée

TORONTO (PC) — La possibilité que le trophée Calder remis à la recrue par excellence revienne à Serge Makarov contrarie plusieurs dirigeants de la Ligue nationale.

Un mouvement visant à modifier les critères d'admissibilité s'organise. À l'heure actuelle, on décerne cet honneur au « joueur qui s'est le plus illustré à sa première saison dans la Ligue nationale ».

Avec à leur tête Serge Savard du Canadien, plusieurs directeurs généraux militent en faveur d'un changement. Ils présenteront leurs arguments, lundi à Chicago, lors de leur rencontre annuelle, avec l'espoir que les gouverneurs prendront la décision de redéfinir les critères.

Toute la question est de savoir si un vétérans hockeyeur européen avec l'expérience du hockey international, comme Makarov, devrait être éligible à l'obtention du trophée Calder simplement parce qu'il en est à sa première campagne dans la Ligue nationale.

En 1945, les gouverneurs de la ligue avaient défini que tout joueur ayant disputé trois matches ou plus en saison régulière ou pendant les séries éliminatoires ne pouvait être retenu comme candidat. Deux ans plus tard, ce chiffre était augmenté à 20 matches. En 1968, on le portait à 25 rencontres. Makarov, un attaquant de premier

plan au sein de l'équipe nationale soviétique dans les années 1980, figure parmi les meilleurs marqueurs de la LNH depuis le début de la saison. Il a remporté le championnat des points de la Ligue nationale d'Union soviétique à chaque année depuis 1979-80, à l'exception de 1982-83.

Darren Turcotte, des Rangers de New York, Mike Modano, des North Stars du Minnesota, et le transfuge soviétique Alexander Mogilny, des Sabres de Buffalo, sont d'autres candidats de choix.

« Les joueurs européens avec une telle expérience ne devraient pas être éligibles au titre de recrue par excellence », a ajouté Savard.

Le patron de Makarov, le directeur général des Flames Cliff Fletcher, prétend que la ligue ne peut faire de la discrimination envers les Soviétiques, mais il laisse entendre qu'on devrait faire quelque chose.

« Je ne crois pas qu'il faut établir un règlement à l'encontre des Scandinaves ou des Européens de l'Est, mais je pense que de nouveaux critères devraient être adoptés, estime Fletcher. Par exemple, un joueur ayant participé à deux championnats du monde ou aux Jeux olympiques ne devrait pas être éligible. »

Neil Smith, des Rangers de New York, en est un autre qui souhaite un changement.

NATATION L'élite à Montréal

(PC) — Les Britanniques Adrian Moorhouse et Nick Gillingham ainsi que le Suédois Anders Holmertz sont parmi les nageurs d'élite qui prendront part le mois prochain à la Coupe du monde de natation au Centre Claude-Robillard.

Le circuit de 3 mois de la Coupe du monde entendra sa 2e année avec une rencontre en bassin de 25 mètres du 29 novembre au 1 décembre.

La rencontre réunira des équipes du Canada, de la Grande-Bretagne, de la Suède, de la Chine, des États-Unis, du Japon, de l'Union soviétique, de la Bulgarie, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Tchécoslovaquie, de l'Italie et de la Hongrie.

Le circuit fera ses prochains arrêts à Orlando, en Floride, Paris, Berlin-Est, Bonn, Göteborg en Suède, Desenzano en Italie, et Leicester en Angleterre.

Toute l'équipe canadienne sera à Montréal au cours du week-end pour prendre part aux essais en vue des Jeux du Commonwealth.

AYRTON SENNA

« Il est possible que j'abandonne la F-1 »

SAO PAULO, Brésil (AP) — Ayrton Senna, l'ex-champion du monde de Formule un, qui a laissé échapper cette saison son titre mondial des conducteurs au profit du Français Alain Prost, a fait part hier de ses interrogations à propos de son avenir en F-1, un sport « manipulé par des groupes de pression économique et politique ».

Lors d'une conférence de presse tenue à Sao Paulo, le pilote brésilien de l'écurie McLaren-Honda a déclaré : « La possibilité que j'abandonne la Formule un est réelle, et je m'interroge actuellement pour savoir si j'ai la motivation nécessaire pour continuer à courir. »

« Pour le futur immédiat, la seule chose que je puisse vous dire c'est que je m'entraînerai au Portugal la

semaine prochaine », a-t-il dit.

Senna a expliqué que le doute sur son avenir en F-1 avait surgi quand la Fédération internationale de l'automobile (FIA) l'a condamné il y a deux semaines à six mois de suspension avec sursis et 100 000 \$ d'amende pour « conduite dangereuse » durant la saison 1989.

Cette sentence avait été prononcée après le Grand Prix du Japon que le Brésilien avait remporté avant d'être disqualifié suite à un accrochage avec Prost, et un retour sur la piste de Senna jugé non réglementaire.

L'écurie McLaren avait fait appel de cette disqualification qui donnait de facto le titre mondial à Prost, déjà en tête du classement général avant l'accident qui l'avait contraint

à l'abandon.

Senna a laissé entendre que McLaren-Honda envisage toujours un recours de la décision devant des tribunaux civils, mais que l'écurie prépare cette action avec minutie « parce qu'elle se déplace en terrain mouvant ».

Explication du Brésilien sur cette phrase obscure : « On ne peut pas savoir de quoi sont capables les directeurs irresponsables et imprévisibles de la FIA. C'est pourquoi nous devons mener notre affaire avec prudence et bien la ficeler, pour que personne ne puisse ensuite se retourner contre nous. »

« Il est évident que des groupes de pression économique et politique ont tiré des ficelles pour faire de Prost le champion du monde cette année », a

expliqué Senna, ajoutant que Jean-Marie Balestre, le président français de la FIA « voulait voir Prost champion ».

Le Brésilien a encore déclaré que ni lui ni McLaren n'envisagent d'aller courir en formule Indy. En cas d'abandon de la F-1, Senna ne sait pas ce qu'il ferait.

« Je ne sais pas, a-t-il dit. Je dois étudier les différentes possibilités. »

« Ce dont je suis sûr, c'est que lorsque je me regarde dans un miroir, je me trouve complètement en paix avec moi-même, a conclu le pilote brésilien. Et je peux affirmer que beaucoup d'autres à l'intérieur et en dehors de la F-1 ne peuvent pas dire la même chose. »

LE FRANÇAIS NE POURRA QUITTER MCLAREN AVANT LE 31 DÉCEMBRE

Attitude « mesquine », proclame Alain Prost

LYON, France (Reuter) — Alain Prost a jugé « mesquine », hier, la décision de McLaren de ne pas le laisser rejoindre Ferrari avant la fin de son contrat, le 31 décembre.

« C'est une attitude mesquine et anti-sportive. C'est malheureux, mais ils ont le droit de le faire. C'est dommage après six ans passés dans cette équipe de se quitter de cette manière », a déclaré le champion du monde à la presse en marge d'une manifestation publicitaire à Lyon.

Il a ajouté que son contrat stipulait qu'il pouvait faire des essais 30 jours avant le 31 décembre.

« Théoriquement, je pourrais commencer les essais début décembre avec Ferrari. C'est un gros problème pour moi et pour l'équipe. »

Dans l'après-midi, le porte-parole de Ferrari, Franco Liistro, avait annoncé que l'écurie McLaren avait fait savoir qu'elle ne libérerait pas Prost avant le 31 décembre. En représailles, la Scuderia est prête à ne pas autoriser son pilote autrichien Gerhard Berger, qui remplace Prost chez McLaren, de tester avant 1990 sa nouvelle voiture.

EN BREF...

Masters : Graf-Novotna au premier tour

NEW YORK (AFP) — L'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, numéro un mondiale, affrontera la Tchécoslovaque Jana Novotna au premier tour du tournoi des Maîtres, finale du circuit féminin 1989, qui se déroulera au Madison Square Garden du 13 au 19 novembre. Dans la perspective d'une finale logique avec Graf, l'Américaine Martina Navratilova rencontrera pour sa part sa compatriote Mary Joe Fernandez au premier tour.

Jolie polémique entre l'ATP et la FIT

LONDRES (AFP) — L'Association des tennismen professionnels (ATP) affirme, dans son organe officiel International Tennis Weekly, que les joueurs ont des difficultés à s'inscrire pour le premier tournoi du grand chelem de la saison organisé par la Fédération internationale de tennis (FIT), les Internationaux d'Australie. L'ATP est actuellement en conflit avec la FIT à propos de la Coupe du grand chelem organisée par la Fédération internationale l'an prochain et qui concurrencie le tournoi des Maîtres, rappelle-t-on. Bill Babcock, le coordinateur de la Coupe du grand chelem, s'est déclaré surpris à Londres des affirmations de l'ATP. « C'est la première fois que j'entends parler de plaintes et de problèmes », a-t-il déclaré. Babcock a souligné « que la date limite d'inscriptions pour l'omnium d'Australie était le 4 décembre et que les organisateurs avaient déjà l'assurance que 50 joueurs seraient présents, notamment Boris Becker, Stefan Edberg, Jakob Hlasek, Henri Leconte, Yannick Noah, Mats Wilander et Aaron Krickstein. »

Diego Maradona regagne l'Italie

ROME (AP) — Diego Maradona, marié depuis deux jours, a regagné l'Italie hier en compagnie de sa femme Claudia et de leur deux filles, à bord du Boeing 747 spécialement affrété par le footballer pour convoier ses amis jusqu'au lieu des festivités en Argentine. La petite famille a débarqué à Rome avant de gagner Naples où Diego doit reprendre l'entraînement pour le match de championnat dimanche contre la Sampdoria de Gênes. Maradona regagne son club dans un climat d'incertitude quant à son avenir. Privé d'une rencontre de coupe d'Europe avant son mariage pour ne pas avoir pris part à deux séances d'entraînement, le champion s'est réconcilié avec les dirigeants du club, mais son avenir semble compté dans la cité parthénoépéenne, et l'on parle déjà de dernière saison en Italie pour l'Argentin.

FOOTBALL



Ligue nationale

Table of NFL game results including Atlanta 30, Buffalo 28, Green Bay 14, Chicago 13, Cleveland 42, Tampa Bay 31, Houston 35, Detroit 31, Miami 19, Indianapolis 13, Minnesota 23, Rams 21, Jets 27, N.-Angleterre 26, Kansas City 20, Seattle 10, Raiders 28, Cincinnati 7, Giants 20, Phoenix 13, San Diego 20, Phil'phie 17, Denver 34, Pittsburgh 7, Dallas 13, Washington 3.

Lundi

Table of NFL game results including S. Francisco 31, N.-Orléans 13, Chicago à Pittsburgh, Denver à Kansas City, Green Bay à Detroit, Indianapolis à Buffalo, Miami à Jets de NY, Minnesota à Tampa Bay, N.-Orléans à N.-Angleterre, Washington à Phil'phie, Atlanta à San Francisco, Cleveland à Seattle, Dallas à Phoenix, Giants à Rams, Raiders à San Diego, Cincinnati à Houston.

Conférence Américaine

Table of NFL conference results including Buffalo 6, Miami 9, Indianapolis 4, N.-Angleterre 9, Jets NY 9.

Section Centrale

Table of NFL conference results including Cleveland 9, Cincinnati 9, Houston 9, Pittsburgh 9.

Section Ouest

Table of NFL conference results including Denver 9, Raiders LA 9, Kansas City 9, Seattle 9, San Diego 9.

Conférence Nationale

Table of NFL conference results including Giants NY 9, Philadelphie 9, Phoenix 9, Washington 9, Dallas 9.

Section Centrale

Table of NFL conference results including Minnesota 9, Chicago 9, Green Bay 9, Tampa Bay 9, Detroit 9.

Section Ouest

Table of NFL conference results including S. Francisco 9, Rams LA 9, N.-Orléans 9, Atlanta 9.

HOCKEY

Ligue nationale

Table of NHL game results including Buffalo 6, Montréal 3, New Jersey 6, Winnipeg 3, Calgary 5, Québec à Islanders, Edmonton à Boston, Toronto à Phil'phie, Montréal à St. Louis, Pittsburgh à Chicago, Detroit à Minnesota, Vancouver à Buffalo.

Les meneurs

Table of NHL player statistics including Gretzky, LA 10 22 32, Nieuw dyk, Cal 14 15 29, Nicholls, LA 12 14 26, Messier, Edm 11 15 26, Makarov, Cal 3 23 26, Yzerman, Det 9 16 25, Lemieux, Pit 7 18 25, Turgeon, Buf 7 17 24, Marois, Tor 11 12 23, Francis, Har 9 14 23, MacInnis, Cal 4 19 23, Verbeek, Har 13 9 22, Kurri, Edm 11 11 22, Gilmour, Cal 8 14 22, Roberts, Cal 15 6 21, Murray, Chi 11 10 21, Stastny, Qué 8 13 21, Hatcher, Mil 7 14 21, Hull, STL 13 7 20, Damp'sse, Tor 7 13 20, Broten, Min 6 14 20, Bourque, Bos 1 19 20.

Conférence Prince-de-Galles

Table of NHL conference results including Montréal 19, Buffalo 16, Hartford 17, Boston 14, Québec 16.

Section Lester Patrick

Table of NHL conference results including Rangers NY 17, New Jersey 15, Washington 16, Philadelphie 14, Islanders NY 15, Islanders NY 16.

Conférence Clarence Campbell

Table of NHL conference results including Chicago 18, Minnesota 15, St. Louis 14, Toronto 16, Detroit 16.

Section James Norris

Table of NHL conference results including Chicago 18, Minnesota 15, St. Louis 14, Toronto 16, Detroit 16.

Section Connie Smythe

Table of NHL conference results including Calgary 18, Vancouver 16, Winnipeg 15, Los Angeles 17, Edmonton 16.